



**HAL**  
open science

# Beaucoup d'inscriptions, peu d'inscriptions, pas d'inscriptions : les épitaphes péligniennes, marsees et vestines à l'époque tardo-républicaine

Emmanuel Dupraz

► **To cite this version:**

Emmanuel Dupraz. Beaucoup d'inscriptions, peu d'inscriptions, pas d'inscriptions : les épitaphes péligniennes, marsees et vestines à l'époque tardo-républicaine. *L'écriture et l'espace de la mort-épigraphie et nécropoles à l'époque pré-romaine*, Mar 2009, Rome, Italie. pp.201-233, 10.4000/books.efr.2769 . halshs-01540823

**HAL Id: halshs-01540823**

**<https://shs.hal.science/halshs-01540823v1>**

Submitted on 9 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

H AR gé 232 (502)  
4°

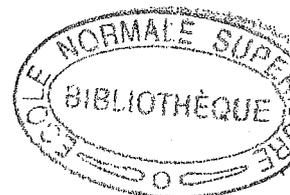
COLLECTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME  
502

# L'ÉCRITURE ET L'ESPACE DE LA MORT

ÉPIGRAPHIE ET NÉCROPOLES  
À L'ÉPOQUE PRÉROMAINE

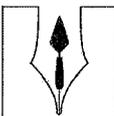
Études réunies par Marie-Laurence HAACK

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME  
2016



Ce livre a été publié avec le soutien financier d'AOROC (UMR 8546 du CNRS), du laboratoire TRAME (EA 4284) de l'Université de Picardie Jules Verne et de l'Institut Universitaire de France (IUF)

**aoroc**  
UMR8546  
CNRS-ENS  
archéologie  
& philologie



E.A. 4284  
**TRAME**  
Tous les Recherches et Activités  
Linguistiques, Archéologiques et  
Philologiques de l'Université de Picardie Jules Verne

UNIVERSITÉ  
de Picardie  
Jules Verne



institut  
universitaire  
de France

LES NÉC

L'écriture et l'espace de la mort: épigraphie et nécropoles  
à l'époque préromaine / études réunies par Marie-Laurence Haack  
Rome: École française de Rome, 2016  
(Collection de l'École française de Rome, 0223-5099 ; 502)  
ISBN 978-2-7283-1095-1 (br.)  
ISBN électronique 978-2-7283-1096-8  
Disponible sur internet: <<http://books.openedition.org/efr/2704>>

1. Épitaphes -- Italie -- Antiquité -- Actes de congrès 2. Inscriptions  
latines -- Italie -- Antiquité -- Actes de congrès 3. Inscriptions  
grecques -- Italie -- Antiquité -- Actes de congrès 4. Inscriptions  
étrusques -- Italie -- Antiquité -- Actes de congrès 5. Tombes --  
Aspect social -- Italie -- Antiquité -- Actes de congrès

CIP -- Bibliothèque de l'École française de Rome



© - École française de Rome - 2016  
ISSN 0223-5099  
ISBN 978-2-7283-1095-1

016877946

Ce volume d'ac  
française de Rome  
d'un travail collec  
nale de la recher  
nécropoles d'Italie  
Emm. Dupraz, J. F.  
à l'intérieur de l'UM  
cheurs s'est donné  
raires réguliers à I  
les rapports compl  
travers le prisme  
de mise en relatio  
table-ronde dont l

\* Dans notre reche  
nationale de la Recher  
équipe de recherches c  
pour la correction du te  
laboratoire de l'UMR 8  
lène Virlovet et de Lyd  
confiance de D. Briquel  
dans l'organisation du j  
tude et demander à tou  
cation n'a pas pu être p  
retard survenu dans la p  
<sup>1</sup> Cfr. M.-L. Haack (  
ancienne. Table-ronde d  
les nécropoles d'Italie d'e  
Bordeaux, 2009. Qu'on  
état de la question pou  
étrusque. Plus de 10 00

unicazione di Larissa,  
i *axrum*. È il Caronte  
più di uno, i passaggi  
*caru axrumuna* a sini-

on è il nome di fami-  
uò pensare che sia un  
iò contrasta coll'altra  
mo Morandi ha visto  
, ed io credo che sia  
i proprietari, ma uno  
ominativo entrambi.  
entilizio dell'uomo.

ie ho trovata anche  
he mi sembra abba-  
vvero la tomba degli  
e, così singolare, per

ombe des boucliers  
ation précédente en  
colloque également  
ite, mais elle entrain  
figures simplement,  
s de cette sorte, j'ai  
ier un exemple ou

EMMANUEL DUPRAZ

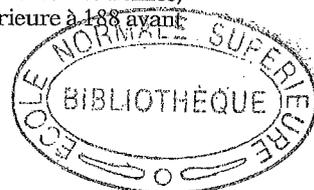
## BEAUCOUP D'INSCRIPTIONS, PEU D'INSCRIPTIONS, PAS D'INSCRIPTIONS

### LES ÉPITAPHES PÉLIGNIENNES, MARSES ET VESTINES À L'ÉPOQUE TARDO-RÉPUBLICAINE<sup>1</sup>

Les Péligniens, les Marses et les Vestins sont trois peuples sabel-  
liques des Abruzzes, qui ont été soumis à la domination romaine à  
partir du début du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et définitivement inté-  
grés dans la cité de Rome après la Guerre Sociale<sup>2</sup>. Nous souhai-  
tons examiner les épitaphes qui sont documentées chez ces trois  
peuples entre la mise en place de la domination romaine et la fin  
de la République, c'est-à-dire, selon la définition qui en est donnée  
par les éditeurs du volume I<sup>2</sup> du *Corpus inscriptionum latinarum*,  
la mort de César. Notre étude vise à confronter la documentation  
épigraphique et les contextes archéologiques correspondants,  
pour établir les pratiques associées à l'écriture d'épitaphes dans  
les nécropoles des trois peuples, et pour comparer sur ce point les  
cultures caractéristiques des trois peuples.

<sup>1</sup> Remerciements à Lucie Bailleux et à Claire Le Feuvre pour leur aide biblio-  
graphique. Le présent article, rédigé en 2009, n'a pu subir dans la suite du processus  
d'édition que des modifications extrêmement limitées.

<sup>2</sup> Sur la mise en place de la domination romaine et sur le statut d'alliés octroyé  
aux trois peuples, nous suivons M. Humbert, *Municipium et ciuitas sine suffragio -  
l'organisation de la conquête jusqu'à la Guerre Sociale*, Rome, 1978, p. 226-233 et  
346-354, Fr. Van Wonterghem, *Superaequum Corfinium Sulmo*, Florence, 1984,  
p. 23-27, Fr. Van Wonterghem, *Superaequum nel periodo romano*, Castelvechio  
Subequo, 1984, p. 8-9, et C. Letta, *Un Lago e il suo popolo*, dans A. Campanelli (éd.),  
*Il Tesoro del lago - l'archeologia del Fucino e la collezione Torlonia*, Pescara, 2001,  
p. 140 = C. Letta, *Un Lago e il suo popolo*, dans A. Campanelli (éd.), *La Collezione  
Torlonia di antichità del Fucino*, Pescara, 2003, p. 30 et E. Dupraz, *Les Vestins à  
l'époque tardo-républicaine - du nord-osque au latin*, Mont-saint-Aignan, 2010,  
p. 19-34. Une partie des Vestins, les *Cismontani*, reçoivent non pas le statut d'alliés,  
mais la *ciuitas sine suffragio*, puis, à une date inconnue mais antérieure à 188 avant  
notre ère, la *ciuitas optimo iure*.



Le cas des Péligniens est bien connu, et nous nous limitons à quelques indications, destinées à permettre une comparaison avec les données vestines et marses. À l'époque tardo-républicaine, les Péligniens possédaient des nécropoles dont plusieurs sont vastes et attestées par de nombreuses données, à Corfinium, à Sulmo, capitales de deux entités politiques, ainsi qu'à Fonte d'Amore sur le territoire de Sulmo<sup>3</sup>. Les données, malheureusement, proviennent de fouilles anciennes ou de découvertes sporadiques, c'est-à-dire que les contextes ne sont pas documentés avec une grande précision.

Les vastes nécropoles péligiennes, à l'époque tardo-républicaine, comportent principalement deux types de tombes, toutes deux à inhumation. Les unes sont des tombes à fosse, de types plus ou moins élaborés, apparus dès les époques antérieures. En particulier, une variante plus soignée est représentée par des tombes à caisson où des dalles de calcaire sont disposées latéralement par rapport à la déposition ainsi qu'au-dessus de celle-ci; en revanche, il ne se trouve pas de dalles sur le fond de la sépulture. Les autres, qui semblent apparaître à la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, sont des tombes à chambre creusées dans le sol du bassin sédimentaire péligien<sup>4</sup>. Un dromos donne accès à la chambre funéraire; celle-ci comporte le plus souvent un couloir dans le prolongement du dromos et une banquette sur un des côtés du couloir, où est déposé le défunt. Des tombes à deux banquettes et donc à deux dépositions, des tombes où la banquette est au fond de la chambre sont également attestées.

<sup>3</sup> Pour les nécropoles péligiennes à l'époque tardo-républicaine, connues en particulier grâce aux fouilles effectuées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Antonio de Nino, mais aussi par des découvertes plus récentes, en particulier à Corfinium et à Fonte d'Amore, *cfr.* les bilans de Fr. Van Wouterghem, *Superaequum Corfinium Sulmo*, Florence, 1984, p. 36-44, p. 133, p. 139-157, p. 170, p. 236-238, p. 254-256, p. 282-287, p. 311-312, p. 314-317 et p. 322-323, et de M.R. Copersino et V. D'Ercole (dir.), *La Necropoli di Fossa, 4, L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 345-351, avec bibliographie antérieure. Il n'existe malheureusement pas de fouille récente et vaste qui ait fait l'objet d'une publication exhaustive. Pour une synthèse sur les tombes péligiennes à l'époque tardo-républicaine, *cfr.* encore maintenant l'étude d'E. Mattiocco, *Antiche sepolture peligne*, dans *Abruzzo*, 7, 1, 1969, p. 171-181 et figures 1 à 7.

<sup>4</sup> À l'époque républicaine, il ne semble pas avoir existé de tombes construites en maçonnerie, mais seulement des tombes creusées. À ce sujet, *cfr.* M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa, 4, L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 347, et auparavant Fr. Van Wouterghem, *op. cit.*, p. 139-140: l'unique tombe à chambre en maçonnerie retrouvée à Corfinium paraît postérieure à la fin de la République.

Dans toutes ]  
ou de tombes à  
présent: comme  
soché costanti ri  
impasto locale c  
diversa; la ciotol  
ed il coltello di  
doute à une prat  
mobilier plus ric  
vraisemblableme

Les nécropol  
de circulation, c  
nécropole sud de  
XIX<sup>e</sup> siècle par A  
peu monumental  
rapidement com  
maintenant l'étuc

La mise en c  
Guerre Sociale:  
nement du II<sup>e</sup> si  
supports de ces é  
disposées au-des  
peut-être étayées  
elle-même fermée  
été découvertes t  
giques exacts ne s  
les Péligniens em  
dans le sol, dont  
enfoncée, était la

<sup>5</sup> *Cfr.* E. Mattiocco

<sup>6</sup> La présence de  
manière certaine ava  
seconde moitié du I<sup>er</sup>:  
*op. cit.*, p. 350, M.R.  
dans M.-R. Copersino  
*funerari in osso dal c*  
1984, p. 93, p. 101-10  
duit à Corfinium, pro  
tions de Fr. Van Wont

<sup>7</sup> *Cfr.* Fr. van Wor

<sup>8</sup> À propos de ces  
raire, *cfr.* E. Mattiocco  
M.R. Copersino et V.

us nous limitons à  
comparaison avec  
o-républicaine, les  
ieurs sont vastes et  
im, à Sulmo, capi-  
ite d'Amore sur le  
ment, proviennent  
diques, c'est-à-dire  
une grande préci-

que tardo-républi-  
de tombes, toutes  
fosse, de types plus  
érieures. En parti-  
par des tombes à  
s latéralement par  
le-ci; en revanche,  
ulture. Les autres,  
ant notre ère, sont  
u bassin sédimen-  
hambre funéraire;  
is le prolongement  
du couloir, où est  
es et donc à deux  
ond de la chambre

républicaine, connues  
siècle par Antonio de  
ticulier à Corfinium et  
*aperaequum Corfinium*  
p. 236-238, p. 254-256,  
Copersino et V. D'Ercole  
cara, 2003, p. 345-351,  
pas de fouille récente  
r une synthèse sur les  
ore maintenant l'étude  
1, 1969, p. 171-181 et

tombe construites en  
; cfr. M.R. Copersino et  
*romana*, Pescara, 2003,  
-140: l'unique tombe à  
stérieure à la fin de la

Dans toutes les tombes, qu'il s'agisse de tombes à chambre ou de tombes à fosse, un mobilier funéraire standardisé semble présent: comme le décrit Ezio Mattiocco, «Come elementi pressoché costanti ritroviamo, pur con le dovute varianti, l'olla ad impasto locale contenente altro piccolo vaso potorio a foglia diversa; la ciotola generalmente a vernice nera con residui di cibo ed il coltello di ferro»<sup>5</sup>. Outre ce mobilier qui correspond sans doute à une pratique rituelle, il n'est pas fréquent de trouver un mobilier plus riche, même dans les tombes à chambre, qui sont vraisemblablement celles d'une partie au moins des élites<sup>6</sup>.

Les nécropoles semblent disposées le long de grands axes de circulation, ce qui est particulièrement net dans le cas de la nécropole sud de Corfinium, telle qu'elle a été fouillée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Antonio de Nino<sup>7</sup>. À la surface du sol, la tombe est peu monumentale: ce qui est visible, c'est un dromos sans doute rapidement comblé, et une pierre tombale dont nous abordons maintenant l'étude.

La mise en œuvre d'épigraphes est documentée dès avant la Guerre Sociale: les épigraphes les plus anciennes datent certainement du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, voire de la fin du III<sup>e</sup>. Les supports de ces épigraphes sont des plinthes de calcaire, qui étaient disposées au-dessus du dromos d'accès à la chambre funéraire et peut-être étayées par des pilastres de part et d'autre de la porte, elle-même fermée par des tuiles<sup>8</sup>. Nombre d'entre ces plinthes ont été découvertes tombées dans le dromos; les contextes archéologiques exacts ne sont pas connus. D'autre part, au lieu de plinthes, les Péligniens employaient parfois des stèles profondément fichées dans le sol, dont l'apparence extérieure, compte tenu de la partie enfoncée, était la même que celle d'une plinthe. Au moins dans

<sup>5</sup> Cfr. E. Mattiocco, *art. cit.*, p. 175.

<sup>6</sup> La présence de lits funéraires avec appliques en os n'est pas documentée de manière certaine avant la fin de la République, mais elle est bien attestée dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère: cfr. M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 350, M.R. Copersino, IV. 2 *I Letti funerari in osso: analisi e confronti*, dans M.-R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 316-318 et C. Letta, *Due Letti funerari in osso dal centro italico-romano della Valle d'Amplero (Abruzzo)*, Rome, 1984, p. 93, p. 101-102 et p. 108. D'autre part, la pratique de l'incinération s'introduit à Corfinium, probablement peu après la fin de la République: cfr. les observations de Fr. Van Wonterghem, *op. cit.*, p. 140-144 et p. 151-153.

<sup>7</sup> Cfr. Fr. van Wonterghem, *op. cit.*, p. 119.

<sup>8</sup> À propos de ces plinthes et de leur localisation par rapport à la chambre funéraire, cfr. E. Mattiocco, *art. cit.*, p. 178, Fr. van Wonterghem, *op. cit.*, p. 145-146 et M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 347-348.

le cas de ces stèles fonctionnellement identiques à des plinthes, il n'y avait donc pas de pilastre pour étayer la plinthe. Quoi qu'il en soit, les plinthes ou pierres assimilées émergeaient peu du sol de la nécropole, il ne s'agissait pas de marques monumentales spectaculaires.

Les plinthes portent le plus souvent des inscriptions<sup>9</sup>. Celles-ci se limitent en général à la formule onomastique du défunt. Les défunts sont pour la plupart des ingénus et cela confirme que les tombes à chambre sont celles d'élites sociales. Les plus anciennes de ces plinthes datent d'avant la Guerre Sociale, et peut-être même de la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, par exemple l'inscription (1) :

(1) A. de Nino, Sulmona, in *Notizie degli scavi di antichità*, 1879, p. 147-CIL IX p. 679 ad m - R.S. Conway, *The Italic Dialects*, Cambridge, 1897, n° 211 - E. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte, 1, Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis*, Heidelberg, 1953, n° 210 b - CIL I<sup>2</sup> 3221 - H. Rix, *Sabellische Texte - die Texte des Oskischen, Umbrischen und Süd-pikenischen*, Heidelberg, 2002, n° Pg 21 - M. Crawford (éd.), *Imagines Italicæ - a Corpus of Italic Inscriptions*, Londres, 2011, n° SVLMO 18

[-?]-L. LOVCIES. SA(lauies) uacat  
« ? Lucius, fils de Salvius »

L'inscription (1) provient du lieu-dit Vicenna sotto l'Aia, environ un kilomètre au nord de la nécropole de Fonte d'Amore. Le contexte archéologique n'est pas connu, l'inscription ayant été découverte fortuitement<sup>10</sup>. Le support est une plinthe qui mesure 23 cm de hauteur, 76 cm de largeur et 83 cm de profondeur. L'épithaphe peut être datée approximativement grâce à la forme des lettres : la pierre a disparu, mais d'après les autopsies qui en ont été faites, il semble que plusieurs lettres aient eu une forme caractéristique de l'alphabet latin archaïque, -l- à barre oblique ascendante issue du bas de la haste verticale, -o- à cercle ouvert en bas, -s- constitué de trois segments peu arrondis, -a- à barre transversale parallèle à la barre de gauche, -e- formé de deux hastes parallèles. La présence simultanée de tous ces traits sur une inscription funéraire renvoie à un alphabet du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère au plus tard<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> Il a sans doute existé des plinthes anépigraphes : *cfr.* E. Mattiocco, *art. cit.*, p. 178.

<sup>10</sup> À ce sujet, *cfr.* la notice d'A. de Nino, Sulmona, dans *Notizie degli scavi di antichità*, 1879, p. 147, et le bilan de Fr. van Wousterghem, *op. cit.*, p. 240.

<sup>11</sup> Pour l'alphabet latin archaïque, *cfr.* R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, Paris, 19144, p. 1-4 ; chacune des lettres de cet alphabet, en particulier les -a- et -e- cursifs, peut être attestée à date bien plus récente que le milieu du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, en particulier dans des genres épigraphiques non solennels.

À une date sergnien d'autres sup des plinthes. Il est stèles étaient asso fortuitement, sans de l'inscription (2) Sulmona, semble

(2) A. de Nino, in *Notizie degli Dialects*, Caml *Dialekte, 1, Text* n° 210 a - P. Po E. Vetter, Pise, *des Oskischen*, - M. Crawford

uacat PACI(s).  
« Pacius Decri

Dans le voisir ont été complète Le rapport du fo de ces tombes p Peut-être les stèle fosse, qu'elles sig plus visible que le tombes à chambr

Dans le cas de datation plutôt a inversé, la haste dresse qu'un ind deux hastes verti ne permet guère boucle, mais un d'ancienneté ; en toutes les époqu de celles qui son

Cette stèle n mesure 45 cm de le bas de la pierr nellement, 42 cm un fronton triar ment des plinthe

L'inscription une partie des st un formulaire p

À une date semble-t-il plus récente apparaissent en pays pélignien d'autres supports d'épithaphes, des stèles nettement distinctes des plinthes. Il est difficile de déterminer à quel type de tombes ces stèles étaient associées, car la plupart des stèles ont été découvertes fortuitement, sans fouille ni contexte. Néanmoins, la stèle support de l'inscription (2), qui a été retrouvée dans une des nécropoles de Sulmona, semble avoir été associée à une tombe à fosse.

(2) A. de Nino, *Sulmona - Nuove scoperte nell'antica necropoli sulmonense*, in *Notizie degli scavi di antichità*, 1890, p. 222-223 - R.S. Conway, *The Italic Dialects*, Cambridge, 1897, n° 214 - E. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte, 1, Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis*, Heidelberg, 1953, n° 210 a - P. Poccetti, *Nuovi documenti italici a complemento del manuale di E. Vetter*, Pise, 1979, n° 213 - CIL P° 3219 - H. Rix, *Sabellische Texte - die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen*, Heidelberg, 2002, n° Pg 34 - M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° SVLMO 15

*uacat* PACI(s). DECRIES *uacat*  
« Pacius Decrius »

Dans le voisinage de la stèle, si les fouilles d'Antonio de Nino ont été complètes, il se trouvait seulement des tombes à fosse. Le rapport du fouilleur ne permet pas de déterminer à laquelle de ces tombes pouvait être associée la stèle, et de quelle façon. Peut-être les stèles étaient-elles toujours associées à des tombes à fosse, qu'elles signalaient à la surface de manière probablement plus visible que les plinthes ou pierres assimilées ne signalaient les tombes à chambre.

Dans le cas de (2), la forme des lettres permet de supposer une datation plutôt au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère qu'au I<sup>er</sup>. Le *-d-* est inversé, la haste étant à droite, ce qui est plus un signe de maladresse qu'un indice pour la datation; les *-e-* sont constitués par deux hastes verticales, forme cursive qui, même sur une épithaphe, ne permet guère une datation; surtout, le *-p-* comporte non une boucle, mais une barre oblique descendante, ce qui est un signe d'ancienneté; en revanche l'*-a-* a la forme classique, attestée à toutes les époques. La stèle support de (2) paraît la plus ancienne de celles qui sont attestées.

Cette stèle ne saurait être confondue avec une plinthe. Elle mesure 45 cm de hauteur, sachant qu'une cassure endommageait le bas de la pierre et que celle-ci pouvait être bien plus haute originellement, 42 cm de largeur et 16 cm de profondeur. Elle présente un fronton triangulaire, sans décoration, qui la distingue nettement des plinthes et pierres assimilées.

L'inscription (2) se limite à une formule onomastique, comme une partie des stèles en général. Mais, sur des stèles plus récentes, un formulaire plus complexe est attesté, qui comporte la formule

à des plinthes, il ne. Quoi qu'il en soit peu du sol de monumentales spec-

ptions<sup>9</sup>. Celles-ci du défunt. Les confirme que les plus anciennes peut-être même l'inscription (1):

*ichità*, 1879, p. 147-148, Cambridge, 1897, *Texte mit Erklärung*, CIL P° 3221 - H. Rix, *und Südpikenischen*, *es Italicæ - a Corpus*

to l'Aiā, environ ore. Le contexte t été découverte mesure 23 cm de : L'épithaphe peut lettres : la pierre faites, il semble éristique de l'almte issue du bas onstitué de trois rallèle à la barre présence simul- ire renvoie à un 1.

. Mattiocco, *art. cit.*,

*Notizie degli scavi di cit.*, p. 240. s d'épigraphie latine, articulier les *-a-* et *-e-* du II<sup>e</sup> siècle avant lennels.

onomastique du défunt, au datif ou au nominatif, la formule onomastique du ou des dédicants, au nominatif, éventuellement des termes de parenté en apposition à l'une ou l'autre formule, et une forme du parfait actif du verbe *ponere*, parfois abrégée. C'est le cas en (3), pierre retrouvée sans contexte archéologique près de la nécropole sud de Corfinium :

(3) M. Buonocore, *Corfinium*, in *Supplementa Italica - nuova serie*, 3, Rome, 1987, n° 73

p]RIMO. LESBIA

MATER

P(osuit)

« À Primus, Lesbia, sa mère, a placé. »

Ce formulaire est attesté uniquement pour des personnes qui appartiennent aux milieux serviles: parmi les formules onomastiques, sur chaque inscription, il y en a au moins une qui est explicitement présentée comme celle d'un esclave ou d'un affranchi, ou qui, comme en (3), peut être considérée comme celle d'un esclave ou d'un affranchi en raison d'une forme onomastique grecque<sup>12</sup>. D'une manière générale, même les stèles qui n'attestent pas ce formulaire trimembre sont le plus souvent des épitaphes de personnages appartenant à des milieux serviles.

Le support de (3) est une stèle qui mesure 60 cm de hauteur, 30 cm de largeur et 18 cm de profondeur<sup>13</sup>. La partie inférieure de la stèle est à peine équarrie, étant destinée à être fichée en terre. La stèle a été retrouvée fortuitement, sans contexte archéologique connu. Il n'y a pas de fronton triangulaire. La pierre peut être datée du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère environ<sup>14</sup>.

Une partie des stèles, par exemple (3), n'ont pas de fronton triangulaire. D'autres, comme la stèle (2), ont un fronton triangulaire, parfois creusé et délimité par une corniche, parfois non, parfois dépourvu de décoration, parfois au contraire décoré d'une

<sup>12</sup> Sur ce formulaire, et plus généralement sur les stèles funéraires du pays pélagien à l'époque républicaine, nous nous permettons de renvoyer à E. Dupraz, *Le Bilinguisme chez les Pélagiens*, dans M. Cébeillac-Gervasoni et L. Lamoine (éd.), *Les Élités et leurs facettes - les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, Clermont-Ferrand-Rome, 2003, p. 503-516, dont les conclusions, qui portent sur le territoire de Corfinium, valent aussi pour l'ensemble du pays pélagien.

<sup>13</sup> Du moins selon M. Buonocore, *Corfinium*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 3, Rome, 1987, p. 192. La photographie nous paraît indiquer que la hauteur est nettement plus de deux fois supérieure à la largeur.

<sup>14</sup> Cfr. M. Buonocore, *art. cit.*, p. 193.

rosette<sup>15</sup>. Ces stèles semblent pouvoir être ou du moins être ancienne. Elles peuvent soit plus souvent

En pays vestin nécropoles, docur publicaine, voire Fossa, près de la et de celle de Baz L'Aquila, fouillée à et nombreuses on tardo-républicain et très complet a la fouille n'est pa

<sup>15</sup> Stèles à fronton = M. Buonocore, *art. cit. Italica - nuova serie*, Cambridge, 1987, n° 2 1, *Texte mit Erklärung* H. Rix, *Sabellische Texte* Heidelberg, 2002, n° *Italic Inscriptions*, Lo n° Pg 15 = M. Crawford creusé avec rosette: (*Supplementa Italica* - = M. Buonocore, *Corf* p. 122, *CIL IX 6412 = Sulmo*, dans *Supplement* *CIL IX 3329 = C Italica - nuova serie Supplementa Italica* - dans *Supplementa It* stèle à fronton creus que le plan du champ *Supplementa Italica* - contexte archéologique la forme des lettres e la notation -ei- pour seconde moitié du I<sup>er</sup>

<sup>16</sup> C'est le cas se R.S. Conway, *op. cit. op. cit.*, n° Pg 16 = H. Rix, *op. cit.*, n° Pg *art. cit.*, n° 65.

<sup>17</sup> Cfr. M.R. Cope

rosette<sup>15</sup>. Ces stèles à fronton triangulaire décoré ou non nous semblent pouvoir être datées du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère ou du moins du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, sauf (2) qui est plus ancienne. Elles peuvent être mises en œuvre soit pour des ingénus<sup>16</sup>, soit plus souvent pour des esclaves ou affranchis.

En pays vestin, des fouilles récentes ont mis au jour de vastes nécropoles, documentées entre l'âge du Fer et l'époque tardo-républicaine, voire le Haut-Empire. Il s'agit de la nécropole de Fossa, près de la ville antique d'Aveia, fouillée à partir de 1992, et de celle de Bazzano, près de la ville médiévale et moderne de L'Aquila, fouillée à partir de 1992 également. Des données précises et nombreuses ont ainsi été collectées. Pour les tombes d'époque tardo-républicaine de la nécropole de Fossa, un rapport très riche et très complet a été publié en 2003<sup>17</sup>; pour celles de Bazzano, où la fouille n'est pas achevée, de brèves notices peuvent être trou-

<sup>15</sup> Stèles à fronton triangulaire sans rosette ni creux: *CIL IX 3211 = CIL I<sup>2</sup> 1782* = M. Buonocore, *art. cit.*, p. 122 et n° 78, M. Buonocore, *Sulmo*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 4, Rome, 1988, n° 79, R.S. Conway, *The Italic dialects*, Cambridge, 1897, n° 207 = *CIL I<sup>2</sup> 1773* = E. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte*, 1, *Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis*, Heidelberg, 1953, n° 205 = H. Rix, *Sabellische Texte - die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen*, Heidelberg, 2002, n° Pg 16 = M. Crawford (éd.), *Imagines Italicae - a Corpus of Italic Inscriptions*, Londres, 2011, n° SVLMO 8, (2), *CIL I<sup>2</sup> 3213a* = H. Rix, *op. cit.*, n° Pg 15 = M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° SVLMO 4. Stèles à fronton triangulaire creusé avec rosette: *CIL IX 3210 = CIL I<sup>2</sup> 1780* = M. Buonocore, *Corfinium*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 3, Rome, 1987, p. 122, *CIL IX 3212 = CIL I<sup>2</sup> 1781* = M. Buonocore, *Corfinium*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 3, Rome, 1987, p. 122, *CIL IX 6412* = M. Buonocore, *art. cit.*, n° 63, *CIL I<sup>2</sup> 3217* = M. Buonocore, *Sulmo*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 4, Rome, 1988, n° 53, et probablement *CIL IX 3329 = CIL I<sup>2</sup> 1800* = M. Buonocore, *Superaequum*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 5, Rome, 1989, p. 104, M. Buonocore, *Corfinium*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 3, Rome, 1987, n° 29 et M. Buonocore, *Sulmo*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 4, Rome, 1988, n° 68. Il existe aussi une stèle à fronton creusé et délimité par une corniche plate située au même niveau que le plan du champ épigraphique, mais non décoré: M. Buonocore, *Sulmo*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 4, Rome, 1988, n° 65. Les datations, faute de contexte archéologique, sont difficiles, puisqu'elles reposent principalement sur la forme des lettres et aussi sur des graphies susceptibles d'être anciennes comme la notation *-ei-* pour [i]. Néanmoins, l'existence de ce type de stèles dès avant la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère n'est pas douteuse.

<sup>16</sup> C'est le cas seulement pour les inscriptions M. Buonocore, *art. cit.*, n° 79, R.S. Conway, *op. cit.*, n° 207 = *CIL I<sup>2</sup> 1773* = E. Vetter, *op. cit.*, n° 205 = H. Rix, *op. cit.*, n° Pg 16 = M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° SVLMO 8, (2), *CIL I<sup>2</sup> 3213a* = H. Rix, *op. cit.*, n° Pg 15 = M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° SVLMO 4 et M. Buonocore, *art. cit.*, n° 65.

<sup>17</sup> Cfr. M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, en premier lieu.

vées à titre préliminaire dans ce même rapport de fouille<sup>18</sup>. Grâce à ces données, il est à présent possible de proposer des remarques synthétiques sur les nécropoles vestines. Les remarques qui suivent reposent sur les données des deux nécropoles.

Les deux nécropoles, entre la mise en place de la domination romaine et la fin de la République, documentent tout d'abord des tombes à fosse, qui sont plus ou moins élaborées<sup>19</sup>. En effet, il existe des tombes à fosse dans les deux sites depuis l'âge du Fer, mais, vers la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, parmi les fosses, il en est qui sont en réalité de vastes cavités, comparables pour la taille aux tombes à chambre pélagiennes qui apparaissent à la même époque, et qui sont construites sous la forme de caissons de bois. Un peu plus tard, au début du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, en pays vestin comme en pays pélagien, apparaissent des tombes à chambre proprement dites. Chez les Vestins, ces tombes ne sont pas creusées dans le sol, mais construites en maçonnerie ou en gros blocs, puis, peut-être, recouvertes d'un tumulus de terre qui leur donnait l'apparence monumentale des tombes à tumulus attestées entre les IX<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles avant notre ère dans les mêmes nécropoles<sup>20</sup>. L'entrée est fermée par des dalles verticales. Les nécropoles comportent donc dès lors trois types de tombes, à fosse, à fosse avec caisson de bois, et à chambre; au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, à Fossa, les tombes à chambre sont encore utilisées pour des dépositions nouvelles, mais les constructions nouvelles se font très rares, pour tous les types de tombes, du moins dans la partie fouillée de la nécropole.

<sup>18</sup> Cfr. M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 365-373, article auquel nous renvoyons pour toutes les données disponibles à propos de la nécropole de Bazzano.

<sup>19</sup> Sur les types architecturaux à Fossa, cfr. M.R. Copersino, *art. cit.*, p. 307-308 en particulier.

<sup>20</sup> Sur ce point, qui indiquerait le désir de marquer une continuité ethnique et gentilice, cfr. M.R. Copersino, *Le Strutture architettoniche delle tombe a camera della necropoli di Fossa*, dans M.-R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa, 2, I Corredi orientalizzanti e arcaici*, Pescara, 2004, p. 247-250. Toutefois l'hypothèse que les tombes à chambre étaient recouvertes de *tumuli* et avaient donc une apparence monumentale spectaculaire est contestée: nous remercions Gianluca Tagliamonte pour cette précision. Sur les premières phases de la nécropole de Fossa, cfr. S. Cosentino, V. D'Ercole et G. Mieli, *La Necropoli di Fossa, 1, Le Testimonianze più antiche*, Pescara, 2001 et E. Benelli et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa, 2, I Corredi orientalizzanti e arcaici*, Pescara, 2004.

Le mobilier ou sans caisson chambre, comp doute liés à un avant notre èr presenza del gr coltello) e della que dans les t trouve aussi u ustensiles de ba en plomb, c'est moins symboli disé, mais bien de ce qu'il est c à la notion de l dans la tombe. tombes à char comporte des é

Dans les ton fosse et caisson, avant notre ère avant notre ère l'usage de ces li des Abruzzes à diffusé en Italie

Les deux 1 autour d'un ré Fossa, où six d deux files, mêm de ces deux file autres tombes axes est marqu

<sup>21</sup> Pour le mobi *Il Costume funerari*, 4, *L'Età ellenistico-rari in osso: analisi di Fossa*, 4, *L'Età e*

<sup>22</sup> Cfr. E. Bene

<sup>23</sup> Cfr. M.R. C

<sup>24</sup> Sur ce poir tardo-républicain p. 326, ainsi que G. Mieli, *op. cit.*, I

ouille<sup>18</sup>. Grâce  
des remarques  
ues qui suivent

la domination  
ut d'abord des  
<sup>19</sup>. En effet, il  
s l'âge du Fer,  
ni les fosses, il  
rables pour la  
paraissent à la  
ie de caissons  
vant notre ère,  
nt des tombes  
ombes ne sont  
erie ou en gros  
terre qui leur  
ulus attestées  
mêmes nécro-  
Les nécropoles  
fosse, à fosse  
nt notre ère, à  
ur des dépositi-  
ont très rares,  
tie fouillée de

73, article auquel  
e la nécropole de

rt. cit., p. 307-308

tinuité ethnique  
tombe a camera  
d.), *La Necropoli*  
47-250. Toutefois  
umuli et avaient  
nous remercions  
ases de la nécro-  
*opoli di Fossa*, 1,  
Y'Ercole (éd.), *La*  
004.

Le mobilier funéraire<sup>21</sup> retrouvé dans les tombes à fosse avec ou sans caisson, aussi bien que celui qu'ont fourni les tombes à chambre, comporte avant tout des éléments standardisés, sans doute liés à une pratique rituelle. À partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, dans les tombes masculines, « Tipica (...) è la presenza del gruppo di tre utensili da banchetto (*kreagra*, spiedo e coltello) e della coppia di pissidi in ceramica a vernice nera », alors que dans les tombes féminines la pyxide peut être unique. Il se trouve aussi une grande quantité de céramique à vernis noir<sup>22</sup>. Les ustensiles de banquet sont des miniatures, ils sont parfois fabriqués en plomb, c'est-à-dire qu'ils ont un usage purement rituel, ou du moins symbolique. Ainsi, il existe un mobilier funéraire standardisé, mais bien plus abondant que chez les Péligniens, très différent de ce qu'il est chez ceux-ci; ce mobilier indique un symbolisme lié à la notion de banquet. Les objets étaient disposés sans place fixe dans la tombe. Les tombes des élites, tombes à fosse avec caisson, tombes à chambre, possèdent un mobilier encore plus riche, qui comporte des éléments divers en plus du mobilier standard.

Dans les tombes à chambre et aussi, à Bazzano, dans des tombes à fosse et caisson, se trouvent, à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère à Bazzano, à partir de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère à Fossa, des lits funéraires en os<sup>23</sup>. Il est possible que l'usage de ces lits dans les sépultures, bien documenté dans le reste des Abruzzes à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, se soit diffusé en Italie centrale précisément à partir du pays vestin.

Les deux nécropoles sont vastes et organisées, semble-t-il, autour d'un réseau d'axes de circulation. Cela est très probable à Fossa, où six des huit tombes à fosse retrouvées sont alignées sur deux files, même si la chaussée n'a pas été retrouvée, et où l'axe de ces deux files croise à angle droit la droite formée par les deux autres tombes à chambre; par surcroît, le croisement des deux axes est marqué par un monument, quatre stèles cylindriques<sup>24</sup>. Il

<sup>21</sup> Pour le mobilier funéraire de la nécropole de Fossa, *cf.* E. Benelli et Cl. Rizzitelli, *Il Costume funerario*, dans M.-R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa*, 4, *L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 307-319 et M.R. Copersino, *I Letti funerari in osso: analisi e confronti*, dans M.-R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa*, 4, *L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 308-311.

<sup>22</sup> *Cfr.* E. Benelli et C. Rizzitelli, *art. cit.*, p. 328.

<sup>23</sup> *Cfr.* M.R. Copersino, *art. cit.*, p. 307-319, notamment p. 316-318.

<sup>24</sup> Sur ce point, *cf.* M.R. Copersino, *art. cit.*, p. 308 et *cf.* le plan de la phase tardo-républicaine de la nécropole chez M. R. Copersino et V. D'Ercole, *op. cit.*, p. 326, ainsi que les remarques plus anciennes de S. Cosentino, V. D'Ercole et G. Mieli, *op. cit.*, p. 21-22 et p. 28.

semble aussi que les tombes à chambre s'organisent dans l'espace de la nécropole en fonction des parentés<sup>25</sup> et aussi en fonction de la disposition des tombes à tumulus des IX<sup>e</sup> à VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>26</sup>.

Ces vastes nécropoles sont tout à fait comparables à celles du pays pélignien pour la taille et les caractéristiques principales des tombes et de l'organisation d'ensemble, mais elles présentent des traits qui les distinguent nettement des nécropoles péligniennes. Les tombes à chambre sont peut-être monumentales et spectaculaires, si elles émergent du sol sous un tumulus, ce qui n'est cependant absolument pas certain. Elles comportent un mobilier funéraire nettement plus riche que les tombes à fosse, surtout sans caisson, elles mettent en œuvre très tôt des lits funéraires en os. Même le mobilier funéraire standard renvoie à une pratique aristocratique, le banquet. Au contraire, en pays pélignien, à la surface du sol, les plinthes sont d'une grande discrétion; le mobilier funéraire standard ne renvoie pas à la pratique du banquet.

La place de l'écriture, elle aussi, distingue très nettement les nécropoles vestines des nécropoles péligniennes contemporaines. En effet, une seule épitaphe a été retrouvée à Fossa, et aucune à Bazzano, du moins dans l'état présent de la fouille et compte tenu de ce que ni l'une ni l'autre nécropole n'ont été fouillées encore en totalité<sup>27</sup>.

L'épitaphe se trouve gravée sur une stèle, dont les dimensions ne sont pas précisées par les éditeurs. Il s'agit d'un bloc de pierre bien équarri en forme de tronc de pyramide un peu plus large à la base qu'au sommet; « la base doveva essere in origine inserita, ad incastro, in un blocco di fondazione, rinvenuto nelle immediate prossimità »<sup>28</sup>. Près du sommet, qui ne présente pas de fronton, se trouve un cartouche creusé sur l'une des faces, qui forme le champ épigraphique. Le texte est (4):

<sup>25</sup> Cfr. M.R. Copersino, *art. cit.*, p. 308, ainsi que les remarques de S. Cosentino, V. D'Ercole et G. Mieli, *op. cit.*, p. 28.

<sup>26</sup> Autre marque d'un sentiment de continuité ethnique et gentilice avec les premiers temps de la nécropole.

<sup>27</sup> Selon la numérotation de M.R. Copersino et V. D'Ercole (dir.), *op. cit.* Étude de la tombe 469, fouillée en 1999, et du mobilier funéraire qu'elle contenait, par Cl. Rizzitelli, *Le Tombe a fossa*, dans M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 125-128. Étude de l'épitaphe par C. Letta, *art. cit.*, p. 320-321. Remarques sur le site original du support chez S. Cosentino, V. D'Ercole et G. Mieli, *op. cit.*, p. 28.

<sup>28</sup> Cfr. S. Cosentino, V. D'Ercole et G. Mieli, *op. cit.*, p. 28 avec photographie de la stèle lors de la découverte, p. 25.

(4) C. Letta, *Le*  
(éd.), *La Necr*  
p. 320-321:  
TE(?). POMP(o  
POM(ponis). FI

« (?) Pomponiu

L'épitaphe con  
du défunt, dont le  
certitude<sup>29</sup>.

Cette épitaphe  
n'est pas très gra  
tombe est rendu  
raire de la tombe  
plat en céramiqu  
lettres gravées, T  
du gentilice du dé  
tivement des obje  
est une tombe ma  
soixante-neuf ans

La visée comm  
tituer. Le mobilie  
lettres qui pourra  
dater de la fin du  
Non seulement au  
poles de Fossa et  
n'a été découvert  
certaine à l'époq  
époque antérieur

<sup>29</sup> Cfr. les hypoth

<sup>30</sup> Ce point est so

<sup>31</sup> Cfr. E. Dupraz  
remonter à l'époque  
E. Mattiocco, *Riscop*  
dans *Miscellanea grec*  
datée par les éditeu  
critères explicites. Ri  
= *CIL* P 1812. La pi  
due à la forme des le  
description n'exclut  
I 3636 = *CIL* P ad 18  
- *CIL* IX 3639 = *CIL* I  
renvoyer à l'époque t  
de datation. - *CIL* D

(4) C. Letta, *Le Iscrizioni della tomba 469*, in M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa*, 4, *L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 320-321 :

TE(?). POMP(onius)  
POM(ponis). F(ilius)

« (?) Pomponius, fils de Pompo. »

L'épithaphe comporte donc seulement la formule onomastique du défunt, dont le prénom ne paraît pas pouvoir être restitué avec certitude<sup>29</sup>.

Cette épithaphe est liée à une tombe à fosse avec caisson, qui n'est pas très grande<sup>30</sup>, la tombe 469. Le lien entre la stèle et la tombe est rendu certain par la découverte dans le mobilier funéraire de la tombe d'une coupe en céramique à vernir noir et d'un plat en céramique à vernis noir qui présentaient tous deux trois lettres gravées, TEP, c'est-à-dire l'abréviation du prénom et celle du gentilice du défunt, attestés aussi sur l'épithaphe. Il s'agit respectivement des objets 7 et 10 du mobilier funéraire. La tombe 469 est une tombe masculine, le défunt est mort entre soixante-trois et soixante-neuf ans.

La visée communicative de l'épithaphe apparaît difficile à reconstituer. Le mobilier funéraire de la tombe - plus que la forme des lettres qui pourrait permettre une datation plus récente - permet de dater de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère la sépulture et l'épithaphe. Non seulement aucune autre épithaphe n'est attestée dans les nécropoles de Fossa et de Bazzano, mais même aucune autre épithaphe n'a été découverte en pays vestin qui doive être datée de manière certaine à l'époque républicaine, ni, en tout état de cause, à une époque antérieure à la Guerre Sociale<sup>31</sup>.

<sup>29</sup> Cfr. les hypothèses proposées par C. Letta, *art. cit.*, p. 320-321.

<sup>30</sup> Ce point est souligné par E. Benelli et Cl. Rizzitelli, *art. cit.*, p. 329.

<sup>31</sup> Cfr. E. Dupraz, *op. cit.*, p. 459-464. Ont été considérées comme pouvant remonter à l'époque républicaine les épithaphes suivantes : - M. Buonocore et E. Mattiocco, *Riscoperte ed inediti epigrafici dai territori dei Peligni e dei Vestini*, dans *Miscellanea greca e romana*, 17, 1992, p. 194 et p. 195 n° 37. L'inscription est datée par les éditeurs « sul finire dell'età repubblicana-inizio dell'Impero », sans critères explicites. Rien n'oblige à la considérer comme républicaine. - *CIL IX 3635* = *CIL I<sup>2</sup> 1812*. La pierre paraît perdue. La datation à l'époque républicaine est due à la forme des lettres, que les éditeurs qualifient d'*antiquis et bonis*. Une telle description n'exclut pas une datation à l'époque triumvirale ou augustéenne. - *CIL I 3636* = *CIL I<sup>2</sup> ad 1812*. La pierre paraît perdue. Contemporaine de la précédente. - *CIL IX 3639* = *CIL I<sup>2</sup> 1813*. Pas de critère de datation explicite. Le formulaire peut renvoyer à l'époque triumvirale ou augustéenne. La forme des lettres n'impose pas de datation. - *CIL IX 3618* = *CIL I<sup>2</sup> 1808*. Pas de critère de datation explicite. Le

Cette épitaphe doit être interprétée comme une idiosyncrasie, qui s'explique par la mise en valeur d'un goût personnel du défunt. Il s'agit peut-être aussi d'une stratégie individuelle d'affirmation de ses vertus. En effet, la tombe 469 atteste nettement une volonté d'indiquer la maîtrise de l'écriture. Le mobilier funéraire comporte tout d'abord deux éléments de vaisselle porteurs de lettres gravées renvoyant au nom du défunt. En ceci, la tombe 469 n'est pas entièrement singulière: d'autres sépultures vestines de l'époque tardo-républicaine ont livré des éléments de vaisselle avec des lettres gravées. Mais ces éléments sont peu nombreux. En dehors des objets 7 et 10 de la tombe 469, la nécropole de Fossa semble avoir livré seulement un objet gravé, une coupe à vernis noir provenant de la tombe 430, qui porte la marque O.P, difficile à développer<sup>32</sup>. La coupe date d'entre le milieu du II<sup>e</sup> siècle avant notre

texte se limite à une formule onomastique, qui peut avoir été gravée à l'époque triumvirale ou augustéenne. La forme des lettres n'impose pas de datation. - *CIL IX 3621 = CIL P 1809*. L'inscription est contemporaine de l'inscription *CIL P 1259*, de Rome: *cf.* A. Degrassi, *Epigraphica III*, dans *Scritti vari di antichità*, 3, Venise, 1967, p. 149, qui date sans précisions les deux inscriptions des dernières décennies de la République. L'une et l'autre comportent des archaïsmes linguistiques, qui peuvent renvoyer à une datation dans les dernières décennies de la République. D'autre part, la présence de prénoms féminins dans l'épitaphe vestine plaide aussi pour une datation haute, s'agissant d'un élément linguistique étranger au système de la langue latine. Cependant, l'inscription de Rome, épitaphe du frère du défunt de l'inscription vestine, peut être plus ancienne de plusieurs décennies que cette dernière; les archaïsmes linguistiques peuvent être un trait de pédantisme destiné à témoigner d'une bonne maîtrise de la langue latine; la date où est sorti d'usage le sous-système linguistique des prénoms féminins vestins est inconnue. La forme des lettres n'impose pas de datation. - *CIL IX 3628 = CIL P 1810*. La pierre paraît perdue. Pas de critère de datation explicite. Le texte se limite à deux formules onomastiques, qui peuvent avoir été gravées à l'époque triumvirale ou augustéenne. - *CIL IX 3629 = CIL P 1811*. La pierre paraît perdue. Pas de critère de datation explicite. Le formulaire peut avoir été gravé à l'époque triumvirale ou augustéenne. - *CIL IX 3457 = CIL P 3267*. Pas de critère de datation explicite. Le texte, tel qu'il est attesté, se limite à une formule onomastique. La forme des lettres n'impose pas de datation. L'appartenance de l'inscription au genre de l'épitaphe n'est pas certaine, puisque le texte est lacunaire. La datation peut être triumvirale ou augustéenne. - *CIL P 3271*. Pas de critère de datation explicite. La forme des lettres n'impose pas de datation. Mais le support comporte un portrait en bas-relief du défunt, d'un type qui ne se diffuse pas avant l'époque césarienne en-dehors de Rome. *Cf.* F. Rebecchi, *Problemi di ritrattistica e di iconografia romana - (I sec. a. C. - II d. C.) - le regioni del versante adriatico*, dans *Abruzzo*, 19, 1981, p. 67-87 et figures 1 à 10. - *CIL P 3258*. Pas de critère de datation explicite. La forme des lettres n'impose pas de datation. L'auteur de la notice lui-même commente: « potest esse etiam aetatis Augusti ».

<sup>32</sup> Pour la tombe 430 et la coupe à vernis noir concernée, qui porte le numéro 16 dans le mobilier funéraire, *cf.* M.R. Copersino et Cl. Rizzitelli, *Le Tombe a*

ère et la fin d phases d'utilis notre ère, la s de dater l'obje tombe à chan mobilier funé pays vestin à c noir de Poggio à vernis noir r n'est pas inco blicaine, mais documentée p tombe de Foss

Encore plu le mobilier fur là d'un éléme Fossa<sup>34</sup>. La c d'écriture, pré des éléments dans la tombe âgé de sexe m comme éléme sans doute pas tions de genre ère. Il est diff ont entraîné c

La tombe distingue par

camera, dans M.I ellenistico-roman de cette tombe p italique n° 17 et eux-mêmes sont nologique de not

<sup>33</sup> *Cf.* respec 1992, p. 643 et M Poggio Picenze, et M.R. Copersino: Capestrano, qui j

<sup>34</sup> À Bazzano lines. M.R. Copersino qu'elles servaient tout cas, à Fossa, et dans une seule

idiosyncrasie, nel du défunt. affirmation de it une volonté aire comporte lettres gravées 469 n'est pas s. de l'époque selle avec des ix. En dehors Fossa semble is noir provefficile à dévee avant notre

gravée à l'époque e datation. - CIL tion CIL P 1259, *ichità*, 3, Venise, nières décennies nguistiques, qui e la République. tine plaide aussi nger au système i frère du défunt ennies que cette lantisme destiné est sorti d'usage onnue. La forme La pierre paraît à deux formules irale ou augusas de critère de : triumvirale ou ion explicite. Le forme des lettres re de l'építaphe être triumvirale e. La forme des rtrait en bas-re-sarienne en-de *grafia romana ruzzo*, 19, 1981, ilicite. La forme me commente:

orte le numéro lli, *Le Tombe a*

ère et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère; la tombe a connu deux phases d'utilisation, la première vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, la seconde à l'époque augustéenne. Il est donc difficile de dater l'objet, sa gravure et sa déposition. La tombe 430 est une tombe à chambre. Outre la nécropole de Fossa, des éléments de mobilier funéraire avec lettres gravées sont attestés par ailleurs en pays vestin à date tardo-républicaine, un bol en céramique à vernis noir de Poggio Picenze et cinq éléments de vaisselle en céramique à vernis noir retrouvés à Capestrano<sup>33</sup>. Ainsi, l'écriture sur vaisselle n'est pas inconnue dans les tombes vestines à l'époque tardo-républicaine, mais elle est rare, et il nous paraît significatif qu'elle soit documentée précisément dans le mobilier funéraire de l'unique tombe de Fossa qui atteste une építaphe.

Encore plus significative nous paraît la présence, toujours dans le mobilier funéraire de la tombe 469, d'un stylet d'écriture. Il s'agit là d'un élément unique parmi les tombes tardo-républicaines de Fossa<sup>34</sup>. La conjonction des trois éléments, présence d'un stylet d'écriture, présence d'une építaphe, présence de lettres gravées sur des éléments du mobilier funéraire à une date plus ancienne que dans la tombe 430, nous paraissent renvoyer, s'agissant d'un défunt âgé de sexe masculin, au souci d'affirmer la maîtrise de l'écriture comme élément de prestige, alors même que cette maîtrise n'était sans doute pas exceptionnelle dans la société vestine où des inscriptions de genres divers sont attestées depuis le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Il est difficile de déterminer les motivations individuelles qui ont entraîné ce goût et cette ostentation.

La tombe 469 présente une dernière caractéristique qui la distingue parmi toutes les sépultures tardo-républicaines de la

*camera*, dans M.R. Copersino et V. D'Ercole (dir.), *La Necropoli di Fossa, 4, L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 220-234. D'autres objets du mobilier funéraire de cette tombe portent des lettres gravées, la petite coupe en céramique sigillée italique n° 17 et le plat en céramique sigillée italique n° 18. Mais les supports eux-mêmes sont de date augustéenne et ne rentrent donc pas dans le cadre chronologique de notre étude.

<sup>33</sup> Cfr. respectivement V. D'Ercole, 66. *Poggio Picenze (L'Aquila)*, dans *StEtr*, 58, 1992, p. 643 et M.R. Copersino et V. D'Ercole (dir.), *op. cit.*, p. 373, pour l'objet de Poggio Picenze, découvert dans une tombe de type inconnu pendant des travaux, et M.R. Copersino et V. D'Ercole (dir.), *op. cit.*, p. 363-364 pour les objets de Capestrano, qui proviennent tous, semble-t-il, de tombes à chambre.

<sup>34</sup> À Bazzano, des aiguilles à cheveux sont attestées dans des tombes masculines. M.R. Copersino et V. D'Ercole (dir.), *op. cit.*, p. 371 émettent l'hypothèse qu'elles servaient de stylet d'écriture. Cette hypothèse nous paraît arbitraire. En tout cas, à Fossa, il existe bel et bien un stylet d'écriture dans une tombe masculine, et dans une seule, la tombe 469.

nécropole de Fossa: elle comportait des ossements d'animal de petite taille, non identifié, près du fémur droit du défunt<sup>35</sup>. Enrico Benelli et Claudia Rizzitelli les analysent comme les restes d'un animal sacrifié au moment des funérailles. Cette analyse est probable. Le sacrifice en question, quoi qu'il en soit, n'était pas un élément du rituel funéraire standardisé qui paraît attesté dans la nécropole de Fossa à l'époque de la mort du défunt. Ici encore une motivation spécifique au défunt se manifeste.

La tombe 469 est une tombe à fosse avec caisson, petite, ce n'est pas une tombe à chambre, contrairement à la tombe 430 et aux tombes les plus riches de la nécropole. Le défunt ne comptait probablement pas parmi les notables les plus en vue de la cité. En même temps, elle présente un mobilier funéraire qui la rattache aux tombes des élites<sup>36</sup> et le défunt appartenait certainement à une famille aisée.

L'étude de la tombe 469 et de son mobilier funéraire fait apparaître des éléments exceptionnels; la mise en œuvre d'une épitaphe fait partie de ces éléments. Les épitaphes n'avaient aucun statut conventionnel dans les nécropoles vestines à l'époque républicaine. Quoique les pratiques funéraires vestines semblent avoir comporté une ostentation et une monumentalisation plus grandes que celles des Péligniens à la même époque, l'écriture, a priori concevable comme moyen d'ostentation funéraire, n'a pas été mise en œuvre par les élites sociales vestines à l'époque tardo-républicaine.

Le cas des Marses, comme celui des Vestins, peut être étudié par comparaison avec les données du pays pélagien. Mais les données sont beaucoup moins nombreuses, et leur interprétation pose des difficultés.

Tout d'abord, plusieurs épitaphes, retrouvées sans contexte, ont été datées de l'époque tardo-républicaine. L'une d'entre elles, (5), date nettement d'une époque ancienne:

(5) CIL IX 3817 - CIL I<sup>2</sup> 3210b - S. D'Amato et C. Letta (1975) n° 189  
ELOGIV. VE  
V L P  
CAESIA V(ibi) L(iberta)

«Épitaphe (?) (...) Caesia, affranchie de Vibius.»

<sup>35</sup> Cfr. E. Benelli et Cl. Rizzitelli, *art. cit.*, p. 329, ainsi que la description de la tombe par Cl. Rizzitelli, *art. cit.*, p. 125.

<sup>36</sup> Ainsi, une lampe en céramique à vernis noir était présente dans le mobilier funéraire. Il s'agit là d'un des éléments caractéristiques des tombes à caisson et des tombes à chambre: cfr. M.R. Copersino, *art. cit.*, p. 307.

La pierre e  
78 cm à la bas  
Elle est sculpt  
chacun d'eux  
de la porte es  
demi-cercle qu  
en bas-relief qu  
de l'inscriptio  
moitié sur le fr  
ce fronton. La  
de porte, entre  
été retrouvée s  
lieu de la déco

Cette stèle  
la première m  
qui comporte  
archaïque, -s-  
parallèle à la  
lèles, -l- comp  
de la haste. L  
suivons le text

Cette stèle  
à l'époque tar  
I<sup>er</sup> siècle de n  
de stèles funé  
identifiée à ce

<sup>37</sup> Pour la dat  
*dei Marsi*, Milan,  
*area marsa*, dans

<sup>38</sup> Sur les stè  
par S. D'Amato  
effectué par S. G  
*rarie: tipologia d  
logia del Fucino*

<sup>39</sup> À ce sujet,  
interprétation don  
U. Irti, G. Grossi  
*convegno di arch  
font observer, à  
la République, q  
l'architecture es  
mort, outre le sy  
note 65.*

d'animal de  
unt<sup>35</sup>. Enrico  
s restes d'un  
analyse est  
n'était pas un  
testé dans la  
ci encore une

on, petite, ce  
tombe 430 et  
ne comptait  
de la cité. En  
si la rattache  
ement à une

ire fait appa-  
une épitaphe  
aucun statut  
républicaine.  
oir comporté  
les que celles  
i concevable  
ise en œuvre  
icaine.  
it être étudié  
en. Mais les  
interprétation

contexte, ont  
tre elles, (5),

5) n° 189

escription de la

ans le mobilier  
à caisson et des

La pierre est une stèle en calcaire, haute de 90,5 cm, large de 78 cm à la base, de 59 cm au sommet, et profonde de 8,5 à 10 cm. Elle est sculptée et comporte le motif d'une porte à deux battants, chacun d'eux comportant un anneau comme heurtoir. Au-dessus de la porte est un fronton creusé qui a davantage la forme d'un demi-cercle que celle d'un triangle; sur le fronton figure un motif en bas-relief qui peut être identifié à une demi-lune. Les lignes 1 et 2 de l'inscription sont au-dessus de la demi-lune, elles sont gravées à moitié sur le fronton creusé, à moitié sur la corniche qui surplombe ce fronton. La ligne 3 figure sur la corniche qui surplombe le motif de porte, entre le fronton en creux et le motif de porte. La pierre a été retrouvée sur le territoire des Marses, sans précisions ni sur le lieu de la découverte ni sur le contexte archéologique.

Cette stèle peut être datée du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, voire de la première moitié de ce siècle<sup>37</sup>, en raison de l'alphabet employé, qui comporte plusieurs formes caractéristiques de l'alphabet latin archaïque, *-s-*, *-c-* et *-g-* anguleux, *-a-* à barre intermédiaire oblique parallèle à la barre de gauche, *-e-* constitué de deux hastes parallèles, *-l-* comportant un trait oblique descendant à partir du milieu de la haste. La lecture du texte, au demeurant, est difficile; nous suivons le texte procuré par Sandro D'Amato et Cesare Letta.

Cette stèle appartient à un type bien documenté en pays marse, à l'époque tardo-républicaine et aussi jusque dans le courant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, les stèles à motif de *porta Ditis*<sup>38</sup>. Il s'agit de stèles funéraires comportant le motif d'une porte qui peut être identifiée à celle des Enfers<sup>39</sup>.

<sup>37</sup> Pour la datation de la stèle, *cf.* S. D'Amato et C. Letta, *Epigrafia della regione dei Marsi*, Milan, 1975, p. 328 et S. Gelichi, *Stele con rappresentazione di porta in area marsa*, dans *Quaderni ticinesi*, 8, 1979, p. 120 et note 6.

<sup>38</sup> Sur les stèles marses à motif de *porta Ditis*, *cf.* la brève synthèse proposée par S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, p. 267-273, l'inventaire des matériels connus effectué par S. Gelichi, *art. cit.*, et le bilan récent de G. Pacifico, *Le Iscrizioni funerarie: tipologia dei supporti*, dans A. Campanelli (éd.), *Il Tesoro del lago - l'archeologia del Fucino e la collezione Torlonia*, Pescara, 2001, p. 166-171.

<sup>39</sup> À ce sujet, *cf.* S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, p. 272. *Cfr.* toutefois aussi l'interprétation donnée par G. Grossi et G. Messineo, *La Necropoli di Arciprete*, dans U. Irti, G. Grossi et V. Pagani (éd.), *Il Fucino e le aree limitrofe nell'antichità - atti del convegno di archeologia, Avezzano, 10-11 novembre 1989*, s.l., s.n., 1991, p. 370, qui font observer, à partir de fouilles portant sur des données postérieures à la fin de la République, que la stèle en forme de porte signale la présence d'une tombe dont l'architecture est celle d'une maison. Ainsi, la porte peut signaler une maison du mort, outre le symbolisme renvoyant à la porte des Enfers. Sur ce point, *cf.* aussi note 65.

Sandro D'Amato et Cesare Letta en proposent une classification en plusieurs types. Dans le type I, la *porta Ditis* est encadrée par deux pilastres et surmontée d'un fronton triangulaire, en sorte que la stèle a l'apparence d'un bâtiment. Dans le type II, la *porta Ditis* n'est pas encadrée par des pilastres, mais les battants de la porte sont nettement identifiables sous un fronton le plus souvent triangulaire. Dans le type III, la stèle comporte un rectangle surmonté d'un triangle, sans apparence de battants; néanmoins, le motif de la porte demeure manifeste dans l'opposition du rectangle et du fronton triangulaire. Les trois types comportent plusieurs sous-types; nous nous limitons ici à indiquer les deux sous-types du type III: la stèle peut comporter une « cornice a fascia rilevata liscia lungo il contorno e alla base del triangolo »<sup>40</sup>, sous-type *a*, ou bien « nessuna cornice o rilievo »<sup>41</sup>, sous-type *b*. La stèle (5) appartient au type II.

Elle pose plusieurs difficultés. La première concerne l'analyse du texte. Les stèles à *porta Ditis* comportent toutes, semble-t-il, une inscription, le plus souvent gravée entre le fronton et le motif de la porte proprement dit<sup>42</sup>. Le plus souvent l'inscription se limite à la formule onomastique du défunt. Mais la stèle (5), qui paraît la plus ancienne connue, comporte un texte plus long qu'une simple formule onomastique. Sandro D'Amato et Cesare Letta développent comme suit:

E(pius) LOGIV(s). VE(tus?)  
V(ibi) L(ibertus) P(osuit)  
CAESIA V(ibi) L(iberta)

Ce formulaire trimembre serait identique à celui qui est attesté en pays pélignien dans des milieux serviles, mais à date bien plus récente. D'autre part, l'intercalation d'un cognomen entre le gentilice et l'indication d'affranchissement est inhabituelle. La présence d'une interponction entre gentilice et cognomen, alors qu'il ne semble pas s'en trouver dans le reste du texte, n'est pas aisément explicable. Enfin, l'abréviation E pour le prénom *Epius* n'est pas attestée par ailleurs, ni en latin ni, semble-t-il, en osque<sup>43</sup>.

<sup>40</sup> Cfr. S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, p. 269.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> Le recensement de S. Gelichi, *art. cit.*, p. 117-130, indique de nombreuses stèles sans inscription, mais chacune de celles-ci est endommagée, soit brisée, soit usée, c'est-à-dire qu'il n'est plus possible de s'assurer de la présence ou de l'absence d'inscription.

<sup>43</sup> Cfr. O. Salomies, *Die römischen Vornamen - Studien zur römischen Namengebung*, Helsinki, 1987, p. 70, H. Rix, *Sabellische Texte - die Texte des Oskischen*,

Il nous semblerait que le mot *prétable* de ma d'une affranchi 1, peut-être un tion après EL qu'ELOGIV es au sens d'« épi reconstruire, c l'ensemble de l simple hypothé aurait été simp défunt.

L'inscription effet, elle atteste *Ditis* en pays la même époque pays pélignien attestées en pa voire l'époque

En effet, si être datées de l

*Umbrischen und Imagines Italicæ* - peut-être abrégée (éd.), *op. cit.*, n° P sairement un pré M. Crawford (éd.)

<sup>44</sup> Par ailleurs d'épigraphie latine organisé par le Con monde romain dar et l'École française graphie grecque et de la Commissione nazionale, Rome, d'inscriptions retr sans contexte arcl avant notre ère er semble comparab en bas à droite, la des n° 126 et 127 d'une inscription par A. La Regina, J.-C. Balty (éd.), *I in excelso locata*.

une classification est encadrée par aire, en sorte que II, la *porta Ditis* tant de la porte souvent triangulaire surmonté d'un motif de la porte et du fronton sous-types; nous type III: la stèle lungo il contorno *essuna cornice* pe II. concerne l'analyse semble-t-il, une n et le motif de tion se limite à 5), qui paraît la g qu'une simple stta développent

qui est attesté date bien plus entre le gentile. La présence alors qu'il ne t pas aisément *Epius* n'est pas que<sup>43</sup>.

e de nombreuses e, soit brisée, soit e ou de l'absence

zur römischen te des Oskischen,

Il nous semble que seule la ligne 3 de l'inscription est interprétable de manière certaine: il s'agit de la formule onomastique d'une affranchie, Caesia, affranchie de Vibius. Quant à la ligne 1, peut-être une explication pour la présence d'une interponction après ELOGIV, et nulle part ailleurs, est-elle de considérer qu'ELOGIV est une forme du substantif latin *elogium*, peut-être au sens d'«épitaphe». Pour une raison que nous ne pouvons pas reconstituer, cette forme indiquerait la visée communicative de l'ensemble de l'inscription, à savoir une épitaphe. Il s'agit là d'une simple hypothèse. Dans les épitaphes plus récentes, le formulaire aurait été simplifié jusqu'à se limiter à la formule onomastique du défunt.

L'inscription (5) pose aussi un problème chronologique. En effet, elle atteste de manière certaine que l'emploi de stèles à *porta Ditis* en pays marse est ancien et remonte approximativement à la même époque où les épitaphes apparaissent sur les plinthes du pays pélagien. Cependant, très peu de stèles à *porta Ditis* sont attestées en pays marse avant les derniers temps de la République, voire l'époque triumvirale ou augustéenne.

En effet, six autres épitaphes du pays marse, seulement, ont pu être datées de l'époque républicaine<sup>44</sup>. La première est (6):

*Umbrischen und Südpikenischen*, Heidelberg, 2002, p. 139 et M. Crawford (éd.), *Imagines Italicae - a Corpus of Italic Inscriptions*, Londres, 2011, p. 1603; la forme peut-être abrégée par e dans l'inscription H. Rix, *op. cit.*, n° Po 77 = M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° POMPEI 68, un graffito qui se limite à cette lettre, n'est pas nécessairement un prénom, non plus que celle qui semble ainsi abrégée sur l'inscription M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° VENAFRVM 3.

<sup>44</sup> Par ailleurs, C. Letta, *Marsi*, dans *Epigrafia - actes du colloque international d'épigraphie latine en mémoire de Attilio Degrossi pour le centenaire de sa naissance, organisé par le Comité promoteur des Rencontres franco-italiennes sur l'épigraphie du monde romain dans le cadre de la convention entre l'Université de Roma-La Sapienza et l'École française de Rome, sous le patronage de l'Association internationale d'épigraphie grecque et latine et avec le concours des universités de Vienne, Trieste, Padoue et de la Commission pour les Inscriptiones Italiae auprès de l'Unione accademica nazionale*, Rome, 1991, p. 388-396, a publié sous les n° 126 et 127 deux fragments d'inscriptions retrouvés ensemble au même endroit, Aielli Alto, malheureusement sans contexte archéologique connu. Ces fragments, qui semblent dater du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère en raison de la forme des lettres, sont jointifs: la forme des lettres semble comparable dans les deux textes, et les brisures que présentent la première en bas à droite, la seconde en haut à gauche, paraissent coïncider; les dimensions des n° 126 et 127 et des lettres ne s'opposent pas à cette analyse. Cette hypothèse d'une inscription unique, qui n'est pas émise par C. Letta, est en revanche partagée par A. La Regina, *La lex Saufeia e una sentenza del II secolo a.C. nella Marsica*, dans J.-C. Balty (éd.), *Belgica et Italica: Joseph Mertens, une vie pour l'archéologie - Alba in excelso locata saxo... obscura incultis Herdonia ab agris - atti del Convegno in*

(6) CIL IX 3862 - CIL P 1765 - S. D'Amato et C. Letta (1975) p. 352  
SEQ(unda). FRENSEDIA. P(ubli). F(ilia)

« Secunda Frensedia, fille de Publius »

Le texte est gravé sur une pierre perdue, le type archéologique du support est inconnu, c'est-à-dire qu'il n'est pas certain qu'il s'agisse d'une stèle à *porta Ditis*. Le contexte archéologique est inconnu lui aussi. L'inscription, qui provient du territoire de Trasacco, se limite à une formule onomastique. Elle a sans été datée de la période républicaine parce qu'elle était gravée « *litteris uetustis* », ce qui ne permet guère d'exclure une datation triumvirale ou augustéenne. La présence d'un prénom féminin, élément étranger au sous-système linguistique de l'onomastique latine, ne permet pas d'exclure une datation récente, faute de certitudes sur l'évolution de l'onomastique féminine du pays marse, en marse ni en latin. La défunte est une ingénue.

Une autre inscription, (7), a été retrouvée près de *Marruvium*, gravée sur un fragment de sarcophage, haut de 36 cm, large de 80, épais de 3,2 :

(7) CIL P 3210 - S. D'Amato et C. Letta (1975) n° 37  
SA(luius). POPAIEDIVS. SA(lui). F(ilius)  
GALLVS

« Saluius Popaiedius, fils de Saluius, Gallus »

Cette inscription peut être datée du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, en raison de la grande apertures des *-p-* ; toutefois, selon nous, une datation triumvirale ou même augustéenne n'est pas exclue par un tel indice. L'inscription n'est pas une stèle à *porta Ditis* et illustre l'apparition, à la fin de la période républicaine ou peut-être dans les décennies suivantes, de nouveaux types d'épithaphes en pays marse<sup>45</sup>. Il s'agit de l'épithaphe d'un ingénu.

*memoria di Joseph Mertens, Academia Belgica, 4-6 dicembre 2008, Bruxelles, 2012, p. 99-106. Le texte est malaisé à lire et ininterprétable, plus encore que celui de (5) ; en raison des brisures, la forme originelle du support est indéterminable ; très incertaines nous paraissent la lecture et l'interprétation d'A. La Regina. Il peut éventuellement s'agir d'une épithaphe, comme pour l'autre texte difficile qu'est (5), mais il faut convenir que cette hypothèse ne présente pas la moindre garantie.*

<sup>45</sup> Un autre type de support pour des épithaphes apparaît en pays marse à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, celui des stèles cylindriques couronnées par une calotte présentant souvent un motif de serpent. Sur ce type de support, attesté surtout dans le voisinage de *Marruvium*, capitale d'un des municipes marse, *cfr. G. Pacifico, art. cit.*, p. 166-171 et aussi les bilans proposés par I. Valdiserri Paoletti, *Cippi funerari cilindrici dal territorio di Marruvium*, dans *Atti della accademia nazionale dei Lincei - rendiconti - classe di scienze morali, storiche e filologiche*,

Enfin, parmi le  
caine, il y a quatre

(8) CIL IX 641  
Gelichi, *Stele  
ticinesi*, 8, 197  
ANTIOPA. ANE  
T(itus). ANNIV

PO S

« Antiope Anni »

La pierre, dis-  
une tombe à cha-  
plus loin. La noti-  
au-dessous d'une  
de deux battants,  
panneau inférieu-  
la représentation  
là, de manière ce  
de type I ou II ; il  
battants soient s-  
plus souvent cet-  
datation à l'époq-  
d'un contexte arc-  
possible que la sé-  
la République. Li-  
cognomen grec p-  
personnage qui,  
est sans doute un

L'inscription  
Bisegna, à l'est de

(9) CIL D  
PETICIA.  
GEMELI

« Peticia, »

8, 35, 1980, p. 193-21  
*Marses*, dans *MEFRA*  
<sup>46</sup> *Cfr. S. Gelichi,*  
*op. cit.*, p. 271-272 p-  
<sup>47</sup> À propos du  
*nazionale d'Abruzzo*  
*nale d'Abruzzo nell'at*  
*Barrea, 1/2/3 maggio*

(1975) p. 352

archéologique du certain qu'il s'agisse est inconnu lui Masacco, se limite tée de la période *tustis*», ce qui ne ou augustéenne. nger au sous-sys- met pas d'exclure olution de l'ono- latin. La défunte

s de *Marruvium*, 5 cm, large de 80,

37

avant notre ère, selon nous, une pas exclue par un *a Ditis* et illustre u peut-être dans itaphes en pays

208, Bruxelles, 2012, encore que celui de indéterminable; très . La Regina. Il peut e difficile qu'est (5), oindre garantie.

en pays marse à la couronnées par une de support, attesté municipes marse, sés par I. Valdiserri dans *Atti della acca- storiche e filologiche*,

Enfin, parmi les épitaphes attribuées à la période tardo-républi- caine, il y a quatre stèles à *porta Ditis*, (8), (9), (10) et (11):

(8) CIL IX 6413 - CIL I<sup>2</sup> 1769 - S. D'Amato et C. Letta (1975) p. 354 - S. Gelichi, *Stele con rappresentazione di porta in area marsa*, in *Quaderni ticinesi*, 8, 1979, n° 18

ANTIOPA. ANIA  
T(itus). ANNIVS. STEPA[n

PO SIT

« Antiope Annia. Titus Annius Stephan(...) a placé. »

La pierre, disparue, a été retrouvée à Pescina en relation avec une tombe à chambre; c'est un point sur lequel nous revenons plus loin. La notice du CIL IX indique que l'inscription se trouvait au-dessous d'une tête de Méduse et au-dessus de la représentation de deux battants, comportant chacun un panneau supérieur et un panneau inférieur. Les panneaux inférieurs portaient eux-mêmes la représentation de deux heurtoirs en forme d'anneaux. Il s'agit là, de manière certaine, de la description d'une stèle à *porta Ditis* de type I ou II; il est très courant dans ces deux types que les deux battants soient subdivisés en deux panneaux, l'un ou l'autre, le plus souvent celui du bas, comportant un anneau-heurtoir<sup>46</sup>. La datation à l'époque tardo-républicaine, s'agissant d'une pierre et d'un contexte archéologique disparus, n'est pas certaine: il est fort possible que la sépulture date des décennies postérieures à la fin de la République. L'inscription est l'épitaphe d'un personnage que son cognomen grec permet d'identifier comme une affranchie, par un personnage qui, portant le même gentilice et un cognomen grec, est sans doute un co-affranchi.

L'inscription (9), quant à elle, provient de San Sebastiano di Bisegna, à l'est du pays marse<sup>47</sup>.

(9) CIL IX 3824 - CIL I<sup>2</sup> 1771 - S. D'Amato et C. Letta (1975) n° 107  
PETICIA. P(ubli). L(iberta). CHITERIS  
GEMELLVS. FILIVS. FEC(it)

« Peticia, affranchie de Publius, Chiteris. Gemellus, son fils, a fait. »

8, 35, 1980, p. 193-216 et tables 1 à 4 et E. Dupraz, *Étudier le sentiment d'identité des Marse*, dans *MEFRA*, 126-2, 2014, § 53-71 (en ligne: <http://mefra.revues.org/2517>).

<sup>46</sup> Cfr. S. Gelichi, *art. cit.*, p. 129 pour l'inscription (8) et S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, p. 271-272 pour les battants, panneaux et heurtoirs.

<sup>47</sup> À propos du site, cfr. G. Grossi, *Topografia antica del territorio del parco nazionale d'Abruzzo (III sec. a.C. - VI sec. d.C.)*, dans *Il Territorio del parco nazionale d'Abruzzo nell'antichità - atti del 1° convegno nazionale di archeologia - Villetta Barrea, 1/2/3 maggio 1987*, Civitella Alfedena, 1988, p. 126.

Le contexte archéologique n'est pas connu, mais la pierre est conservée. Il s'agit d'une stèle de 90 cm de hauteur, 69 cm de largeur et 18 cm de profondeur, dont la forme est celle d'un triangle au-dessus d'un rectangle; toute la surface est creusée, sauf une corniche plate tout le long du pourtour. Le champ épigraphique se trouve en haut de la portion rectangulaire. À l'intérieur du fronton triangulaire est sculptée une rosette. En dessous du champ épigraphique figurent les représentations de sandales, d'un miroir et d'une ciste. Sandro D'Amato et Cesare Letta ne considèrent pas qu'il s'agisse d'une stèle à *porta Ditis*, sans doute en raison de l'absence de corniche entre le fronton et la partie rectangulaire et surtout de la présence des ornements qui figurent sous le champ épigraphique et qui ne permettent pas de considérer que la stèle représente une porte, même sous la forme simplifiée du type III. Néanmoins, la forme de la stèle est celle d'une stèle de type IIIa, sauf qu'il n'y a pas de corniche entre fronton et partie rectangulaire. La décoration du fronton, la rosette, est couramment attestée sur les stèles à *porta Ditis* du pays marse, rarement seule, il est vrai<sup>48</sup>. Aussi, nous considérons que le support de (9) a une forme dérivée de celle des stèles à *porta Ditis*, avec perte de la motivation comme représentation de porte, d'où la présence des ornements qui se trouvent sous le champ épigraphique. L'inscription a des chances de dater de la période républicaine, car elle présente des *-e-* cursifs constitués de deux barres parallèles, ce qui, sur une épitaphe, est une marque possible d'ancienneté. Une datation plus récente, cependant, n'est pas exclue. Il s'agit de l'épitaphe d'une affranchie.

L'inscription (10) provient de Bisegna, à l'est du pays marse<sup>49</sup>; le contexte archéologique n'est pas connu mais la pierre est conservée en partie.

(10) CIL IX 3827 - CIL I<sup>2</sup> 1772 - S. D'Amato et C. Letta (1975) n° 108  
[libo. tetdius. ∟(aiaae). t(iti). l(ibertus)]  
[pampila.] ANAIA. P(ubli). L(iberta)

« Libo Tetdius, affranchi de Gaia et de Titus; Pamphila Annaea, affranchie de Publius. »

Le fragment conservé - le reste de l'inscription est connu par des transcriptions anciennes - mesure 38 cm de hauteur et 35 cm de largeur. Il prouve que le support est une stèle à *porta Ditis* de type I. Le tympan comportait une rosette centrale et un bucrane

<sup>48</sup> Cfr. S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, p. 271-272.

<sup>49</sup> À propos du site, cfr. G. Grossi, *art. cit.*, p. 128.

latéral, sans do-  
drée par des pil  
La première lig  
sur la corniche  
moitié du I<sup>er</sup> siè  
employées: les  
est ouvert, mai  
lieu et place de  
l'alphabet latin  
moitié du I<sup>er</sup> siè  
est l'épitaphe d'  
Enfin, l'insc  
est du pays m  
gique sont inco  
type I, qui mes  
et 22,5 cm de p

(11) S.  
HERIA  
FELIC  
« Heria

L'interpréta  
la lecture est c  
prénom femini  
lativement, soi  
Sandro D'Ama  
la première ne  
n'est pas un ge  
issue du lexèr  
employée com

<sup>50</sup> Le prénom  
l'osque: cfr. O. Salc  
de pré-noms fémin  
attestée en pays ve  
*Les Vestins à l'époq*  
2010, p. 227-235 -  
*den paelignischen*  
p. 330-334.

<sup>51</sup> Sur ce lexèr  
*us: Appius; lat. att*  
*iscrizioni sudpicen*  
1, 1982, p. 169-181  
3) et la tradition pc

latéral, sans doute symétrique d'un deuxième. La porte était encadrée par des pilastres dont il subsiste le sommet de celui de droite. La première ligne de l'inscription figure sur l'architrave, la seconde sur la corniche de la porte. L'inscription peut dater de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, en raison de la forme des lettres employées: les hastes de l'-n- sont inclinées, le -p- non seulement est ouvert, mais présente deux barres rectilignes à angle droit en lieu et place de boucle. La conjonction de ces deux formes issues de l'alphabet latin archaïque date l'inscription plutôt de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère que de la deuxième. L'inscription est l'épithaphe d'un couple d'affranchis.

Enfin, l'inscription (11) provient d'Aschi Alto, toujours dans l'est du pays marse. La localisation exacte et le contexte archéologique sont inconnus; la pierre est conservée. Il s'agit d'une stèle de type I, qui mesure 123 cm de hauteur, 85 cm de largeur et entre 16 et 22,5 cm de profondeur.

(11) S. D'Amato et C. Letta (1975) n° 105

HERIA APPIA. SEX(ti). F(ilia)

FELIC[it]AS P(ubli) L(iberta)

« Heria Appia, fille de Sextus. Felicitas, affranchie de Publius. »

L'interprétation linguistique n'est pas entièrement certaine: si la lecture est correcte, *Heria* peut être interprété soit comme un prénom féminin<sup>50</sup>, soit comme un gentilice féminin, et *Appia*, corrélativement, soit comme un gentilice, soit comme un cognomen. Sandro D'Amato et Cesare Letta choisissent la seconde solution; la première ne nous paraît pas pouvoir être exclue, même si *Appius* n'est pas un gentilice connu par ailleurs: il peut s'agir d'une forme issue du lexème sabellique \**appayo-* attesté en sud-picénien<sup>51</sup> et employée comme gentilice, de même qu'il existe dans les Abruzzes

<sup>50</sup> Le prénom masculin *Herius* est bien attesté en latin, comme emprunt à l'osque: *cfr.* O. Salomies, *op. cit.*, p. 71-75. L'existence d'un sous-système linguistique de prénoms féminins est attestée en pays marse par l'inscription (6); elle est aussi attestée en pays vestin, par l'inscription *CIL IX 3621 = CIL P 1809 - cfr.* E. Dupraz, *Les Vestins à l'époque tardo-républicaine - du nord-osque au latin*, Mont-saint-Aignan, 2010, p. 227-235 - et surtout en pays péligien: *cfr.* P. Poccetti, *Bemerkungen zu den paelignischen Personennamen*, dans *Beiträge zur Namensforschung*, 17, 1982, p. 330-334.

<sup>51</sup> Sur ce lexème dont le signifié pouvait être « prince », *cfr.* A. Marinetti, *Atta/us: Appius; lat. atta, sabino \*appa e sudpiceno apaio-. Sabini a Roma e 'Safini' nelle iscrizioni sudpicene*, dans *Res publica litterarum - studies in the classical tradition*, 5, 1, 1982, p. 169-181 et E. Dupraz, *Un Fragment d'Appius Claudius Caecus (Blänsdorf 3) et la tradition poétique sud-picénienne*, dans *Lalies*, 25, 2005, p. 263-264.

des formes *Accaeus*, *Accaus* et *Accius* employées comme gentilice à partir d'une même base qui était sans doute \**akkayo*-<sup>52</sup>. Quoi qu'il en soit, l'inscription contient deux formules onomastiques, dont une est celle d'une affranchie, l'autre, d'une ingénue. L'épithaphe est difficile à dater avec certitude, mais elle peut remonter aux dernières décennies de la République, en raison de la forme des *-p-*, à boucle très ouverte, voire rectangulaire. Sandro D'Amato et Cesare Letta, cependant, n'excluent pas une datation plus récente.

Une inscription d'Alba Fucens, (12), doit être ajoutée à cette liste: en effet, il s'agit d'une stèle qui comporte le motif de la *porta Ditis* et les personnages mentionnés indiquent explicitement qu'ils sont originaires du pays marse.

(12) CIL IX 3906 - CIL I<sup>2</sup> 1814 - M. Buonocore, *Monumenti funerari romani con decorazione ad Alba Fucens*, dans *MEFRA*, 94-2, 1982, n° 15.

P(ublius). T(itus). SEX(tus). HERENNIEIS. Sex(ti). F(ilius). SER(gia tribu) SVPINATES. EX. INGENIO. SVO  
EPOINTE

«Publius, Titus, Sextus Herennii, fils de Sextus, de la tribu Sergia, de Supinum, selon leur talent, ont fait.»

Nous adoptons l'hypothèse selon laquelle *epointe* est une transcription maladroite d'une forme grecque, par exemple *ἐποιοῦντο*<sup>53</sup>. La stèle, dont seule la partie supérieure est conservée, mesure 58 cm de hauteur, 67 cm de largeur et 31 cm de profondeur. Il s'agit d'une stèle du type I de la classification de Sandro D'Amato et Cesare Letta, où la porte est encadrée par des pilastres et par la représentation d'ouvriers du bâtiment; il n'y a pas de tympan, car la partie qui se trouve au-dessus de l'architrave a la forme d'un parallélépipède rectangle, en l'occurrence très usé; les quatre faces sont polies. L'inscription date du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, selon Marco Buonocore, qui tire cette conclusion de la forme des lettres, sans précisions, du type du monument, sans précisions non plus, et de la présence d'une finale de nominatif masculin pluriel thématique *-eis*. Selon nous, les lettres n'ont rien de particulièrement archaïque; les stèles à *porta Ditis* peuvent se rencontrer après la fin de la République; mais le trait morphologique semble

<sup>52</sup> Sur ces variations, *cf.* Fr. Van Wouterghem, *Antiche genti peligne*, Sulmona, 1975, p. 13-15 et E. Dupraz, *Hypothèses sur les origines du système gentilice en pays nord-osque*, dans P. Poccetti (éd.), *L'Onomastica dell'Italia antica - aspetti linguistici, storici, culturali, tipologici e classificatori*, Rome, 2009, p. 319-339.

<sup>53</sup> En dernier lieu, *cf.* l'argumentation de S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, p. 270 note 2.

en effet exclure  
Les personnage  
*Supinum*, la m  
rive sud du lac  
d'une entreprise  
fabriqué la stèle  
senté des ouvrie  
d'autre de la *por*

Ainsi, après  
pas attestées a  
première moitié  
seulement à pa  
sont attestés. I  
apparaissent, c  
les épithaphe g  
caine ou poten  
franchis<sup>55</sup>, ou, c  
qui provient de  
mais sans dout  
ne sont pas les  
du moins, qui  
géographiquen  
aucune concen  
tivité locale. Le  
Bisegna, Aschi  
que l'emploi d  
proviennent les  
du territoire m

Une difficu  
le contexte arc  
*porta Ditis* à l'é  
stèle (8) était a  
logique n'est p  
de l'époque tai

<sup>54</sup> Immédiate  
été gravée une é  
S. D'Amato et C. I  
l'ouverture rectar  
d'un notable, pui  
consulaire et que  
une élite sociale.

<sup>55</sup> Ce qui n'és

omme gentilice  
yo-<sup>52</sup>. Quoi qu'il  
nastiques, dont  
ue. L'épithaphe  
: remonter aux  
le la forme des  
dro D'Amato et  
on plus récente.  
ajoutée à cette  
otif de la *porta*  
icitement qu'ils

*uti funerari romani*  
2, n° 15.  
i). SER(gia tribu)

tribu Sergia, de

est une trans-  
ple ἐπιούνητο<sup>53</sup>.  
ervée, mesure  
profondeur. Il  
ndro D'Amato  
astres et par la  
le tympan, car  
la forme d'un  
es quatre faces  
le avant notre  
on de la forme  
ans précisions  
atif masculin  
en de particu-  
se rencontrer  
ogique semble

eligne, Sulmona,  
gentilice en pays  
- *aspetti linguisti-*  
339.  
a, *op. cit.*, p. 270

en effet exclure une datation postérieure à la fin de la République. Les personnages indiquent eux-mêmes qu'ils sont originaires de *Supinum*, la moderne Trasacco, un habitat marse situé sur la rive sud du lac Fucin; ces ingénus sont certainement des patrons d'une entreprise de bâtiment, qui, d'une part, indiquent qu'ils ont fabriqué la stèle à partir de leur talent, et, d'autre part, ont représenté des ouvriers en bâtiments sur les côtés de la stèle, de part et d'autre de la *porta Ditis*.

Ainsi, après l'inscription (5), les stèles à *porta Ditis* ne sont pas attestées avant plusieurs décennies: c'est seulement dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère au plus tôt, et peut-être seulement à partir du milieu du siècle, que d'autres exemplaires sont attestés. En même temps, de nouveaux types d'épithaphe apparaissent, comme en (7)<sup>54</sup>. Il nous paraît significatif que toutes les épithaphe gravées sur des stèles à *porta Ditis* à date républicaine ou potentiellement républicaine renvoient à un milieu d'affranchis<sup>55</sup>, ou, dans le cas de l'exemplaire particulièrement travaillé qui provient de la voisine Alba Fucens, d'artisans enrichis, ingénus, mais sans doute étrangers aux élites locales proprement dites. Ce ne sont pas les grandes familles marse, à l'époque républicaine du moins, qui font dresser des stèles à *porta Ditis*. D'autre part, géographiquement, les cinq stèles à *porta Ditis* ne présentent aucune concentration sur un même site ou dans une même collectivité locale. Les provenances, Pescina, San Sebastiano di Bisegna, Bisegna, Aschi Alto, Alba Fucens - où la stèle atteste sans doute que l'emploi de ce type de stèle était courant à *Supinum* dont proviennent les défunts - sont au contraire réparties sur l'ensemble du territoire marse.

Une difficulté supplémentaire apparaît lorsqu'il s'agit d'évaluer le contexte archéologique dans lequel étaient dressées les stèles à *porta Ditis* à l'époque républicaine. En effet, en dehors du fait que la stèle (8) était associée à une tombe à chambre, le contexte archéologique n'est pas connu. Plus généralement, les nécropoles marse de l'époque tardo-républicaine sont très mal documentées. Ce fait

<sup>54</sup> Immédiatement après la fin de la République, en 43 avant notre ère, a été gravée une épithaphe d'un type également nouveau, *CIL IX 3771 et 3772* = S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, n° 91: l'inscription est rupestre, gravée au-dessus de l'ouverture rectangulaire d'une tombe à chambre. Il s'agit sans doute de la tombe d'un notable, puisque l'auteur de l'inscription a pris la peine d'indiquer la date consulaire et que la tombe est une tombe à chambre, type probablement réservé à une élite sociale. À ce sujet, *cf. infra*.

<sup>55</sup> Ce qui n'est pas le cas à date plus récente. *Cf. infra*.

peut tenir à une faible concentration en vastes nécropoles à cette époque<sup>56</sup>. La faible concentration des habitats et des nécropoles à l'époque tardo-républicaine n'explique pourtant pas tout. Ainsi, *Marruvium* possède un urbanisme régulier dès la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère au plus tard<sup>57</sup>. Il a certainement existé au moins une nécropole dès cette époque. Celle-ci n'a pas été retrouvée, sinon que des découvertes sporadiques comme (7) ont chance d'y renvoyer. De même, à Luco dei Marsi, autre futur centre de municipes, la découverte sporadique de tombes réparties sur deux sites au sud de l'habitat doit renvoyer à une ou deux nécropoles d'époque tardo-républicaine<sup>58</sup>. Il semble que le hasard des découvertes et des fouilles doive être pris en compte comme un deuxième facteur d'explication à la rareté des données sur les pratiques funéraires marses à l'époque tardo-républicaine.

Les tombes datables entre la mise en place de la domination romaine et la fin de la République sont donc fort peu nombreuses, et elles ne permettent guère de conclusions, ni sur les pratiques funéraires en pays marse à cette époque, ni a fortiori sur l'emploi des stèles à *porta Ditis*, pourtant déjà attesté.

En revanche, deux nécropoles attestées à date plus récente, entre les dernières décennies du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, permettent des hypothèses, car des stèles à *porta Ditis* ont été retrouvées en place. Il s'agit de la nécropole du Cantone, près de Collelongo<sup>59</sup>, et, un peu plus au nord, sur la rive

<sup>56</sup> Pour le bilan des données et pour cette hypothèse, *cfr.* M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa*, 4, *L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 342-344.

<sup>57</sup> *Cfr.* A. Campanelli, *La Nascita della città in Abruzzo: tradizioni, insediamenti e nuovi modelli (IV-I sec. a. C.)*, dans N. Christie (éd.), *Settlement and economy in Italy - 1500 BC - AD 1500*, Oxford, 1995, p. 493-494, A. Staffa, *Città antiche d'Abruzzo. Dalle origini alla crisi tardoromana*, dans *Bollettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 98, 1997, p. 168-169 et A. Campanelli, *Marruvium*, dans A. Campanelli (éd.), *Il Tesoro del lago - l'archeologia del Fucino e la collezione Torlonia*, Pescara, 2001, p. 214.

<sup>58</sup> *Cfr.* M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 344.

<sup>59</sup> Pour les données de cette nécropole, *cfr.* les rapports de C. Letta, *Scavi nella zona di Amplero (Collelongo) - relazione preliminare 1969-1971*, dans *Studi classici e orientali*, 24, 1975, p. 49-67 et tables 1 à 5, *Scavi nella zona di Amplero (Collelongo) - relazione preliminare 1975*, dans *Studi classici e orientali*, 25, 1976, p. 119-147 et tables 1 à 6, et C. Letta, *Gli Scavi dell'università di Pisa presso Collelongo (L'Aquila)*, dans *Un Decennio di ricerche archeologiche*, 2, Rome, 1978, p. 527-542, le bref bilan de C. Letta, *Dodici anni di ricerche dell'università di Pisa (dipartimento di scienze dell'antichità) in Abruzzo*, dans *Atti del I° convegno regionale dei beni culturali ed ambientali d'Abruzzo*, Chieti, 1981, p. 33-40, les données collectées par S. Gelichi, *art. cit.*, ainsi que les synthèses plus récentes de M. Paoletti,

sud du lac Fucin

Ces nécropoles nombre de stèles attestées apparait du lac Fucin, tout à la présence de cette région. Elle les stèles à *porta Ditis* de découvertes géographiques. La République sont.

Dans la nécropole, et un nombre. Les tombes peuvent I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. La nécropole se trouve San Castro à Amplero. Les principaux sont : ils ne peuvent présenter ou non. Ils sont formés par des découvertes destinées à des découvertes en pente où se trouvent l'équivalent fonctionnel.

*L'Insediamento di Amplero: sintesi delle ricerche, - atti del 1° convegno di Civitella Alfedena, 11-12 novembre 1990, la Vallelonga*, dans *Uscienze nell'antichità - atti del convegno*, s. n., 1991, p. 299-322.

<sup>60</sup> Pour les données, *cfr.* p. 368-386.

<sup>61</sup> Pour ce qui est de la nécropole, *cfr.* *op. cit.*, et chez S. Gelichi, nos 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

<sup>62</sup> Exceptions : p. 368-386 et C. Letta, *op. cit.*, n°

ropoles à cette  
les nécropoles  
pas tout. Ainsi,  
in du II<sup>e</sup> siècle  
é au moins une  
ivée, sinon que  
e d'y renvoyer.  
e municipale, la  
sites au sud de  
oque tardo-ré-  
et des fouilles  
teur d'explica-  
aires marse à

la domination  
i nombreuses,  
les pratiques  
ri sur l'emploi

plus récente,  
re et le milieu  
car des stèles  
nécropole du  
rd, sur la rive

.R. Copersino et  
z, Pescara, 2003,

mi, insediamenti  
nt and economy  
fa, Città antiche  
lla commissione  
elli, Marruvium,  
io e la collezione

etta, Scavi nella  
s Studi classici e  
lero (Collelongo)  
976, p. 119-147  
esso Collelongo  
978, p. 527-542,  
li Pisa (diparti-  
no regionale dei  
données collec-  
de M. Paoletti,

sud du lac Fucin, de la nécropole d'Arciprete<sup>60</sup>.

Ces nécropoles, surtout celle du Cantone, ont livré un grand nombre de stèles à *porta Ditis*<sup>61</sup>. Cela explique pourquoi les stèles attestées apparaissent géographiquement concentrées du côté sud du lac Fucin, toutes époques confondues. Cette répartition renvoie à la présence de deux nécropoles découvertes et explorées dans cette région. Elle n'est certainement pas originaire: au contraire, les stèles à *porta Ditis* d'époque républicaine, qui renvoient à autant de découvertes isolées, ne font apparaître aucune concentration géographique. Les stèles à *porta Ditis* attestées après la fin de la République sont surtout des épitaphes d'ingénus<sup>62</sup>.

Dans la nécropole du Cantone, trente tombes ont été fouillées, et un nombre voisin a été pillé par des fouilleurs clandestins. Les tombes peuvent être datées entre les dernières décennies du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. La nécropole se trouve le long d'un axe routier qui relie l'habitat de San Castro à Arciprete et à la rive sud du lac Fucin. Deux types principaux sont attestés, des tombes à *loculi* creusées, qui peuvent présenter ou non un caisson fait de dalles, et dont le toit peut être formé par des dalles ou par une voûte, et des tombes à chambre, destinées à des dépositions multiples. Les tombes à *loculi*, dans la pente où se trouve la nécropole, peuvent être considérées comme l'équivalent fonctionnel des tombes à fosse les plus élaborées qui ont

*L'Insediamento di Amplero (Collelongo e Ortucchio) dall'età romana al tardoantico: sintesi delle ricerche*, dans *Il Territorio del parco nazionale d'Abruzzo nell'antichità - atti del 1<sup>o</sup> convegno nazionale di archeologia - Villetta Barrea, 1/2/3 maggio 1987*, Civitella Alfedena, 1988, p. 209-235 et de M. Paoletti, *L'Insediamento di Amplero e la Vallelonga*, dans U. Irti, G. Grossi et V. Pagani (éd.), *Il Fucino e le aree limitrofe nell'antichità - atti del convegno di archeologia, Avezzano, 10-11 novembre 1989*, s. l., s. n., 1991, p. 299-321.

<sup>60</sup> Pour les données de cette nécropole, *cfr.* G. Grossi et G. Messineo, *art. cit.*, p. 368-386.

<sup>61</sup> Pour ce qui est de la nécropole du Cantone, liste chez S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, et chez S. Gelichi, *art. cit.*: il s'agit des stèles n° 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 194, dans le catalogue de S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, et des stèles n° 6, 7, 8, 9, 10, 11 chez S. Gelichi, *art. cit.* En outre, les alentours immédiats de la nécropole ont livré, réemployées dans des structures modernes, les stèles 3, 4 et 5 du catalogue de S. Gelichi. Quant à la nécropole d'Arciprete, elle a livré la stèle n° 121 du catalogue de S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, et les stèles n° 23 et 24 du catalogue de S. Gelichi. Liste des autres stèles à *porta Ditis* connues: S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, n° 97, n° 101, n° 114, n° 115, n° 127, n° 138, n° 147, n° 164, n° 167, S. Gelichi, *art. cit.*, n° 1, n° 2, n° 12, n° 13, n° 14, n° 15, *CIL IX 3758*, *CIL IX 3788*, *CIL IX 3821*, *CIL IX 3822*, *CIL IX 3829* et *CIL IX 3324*.

<sup>62</sup> Exceptions: peut-être *CIL IX 3788*, à cause du cognomen grec, et S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, n° 167, quoique le texte soit fragmentaire.

été découvertes dans les nécropoles tardo-républicaines vestines et péligniennes. Les tombes à chambre, comme celles du pays vestin, sont construites en maçonnerie. Des traces d'enduit peint y ont été découvertes. Des banquettes étaient présentes dans beaucoup de tombes, comme dans les tombes à chambre péligniennes, ainsi que des niches destinées au mobilier et des rigoles, sans doute utilisées pour les offrandes liquides.

Les mobiliers funéraires sont pauvres le plus souvent. La présence d'une *olpè* et d'une *olla* contenant de la nourriture correspond à un rituel standardisé, difficile à reconstituer dans le détail; des éléments de vaisselle contenant des traces de nourriture, retrouvés près du toit de plusieurs tombes, peuvent renvoyer à un festin funéraire. Mais il existe des éléments plus riches dans plusieurs mobiliers. Ainsi, des lanternes ont été retrouvées dans trois tombes, comme dans les tombes vestines les plus riches. Et la tombe 14, la plus riche de la nécropole, se trouvait au fond d'un dromos et comportait une rigole depuis l'extérieur ainsi que les éléments de deux lits funéraires en os<sup>63</sup> et un mobilier funéraire abondant.

Les tombes de la nécropole d'Arciprete, elles aussi, ont été retrouvées le long d'une route. Deux sites sont attestés, d'une part une pente le long de la route qui fait le tour du lac Fucin, pour les tombes n° 1, n° 2 et n° 6, d'autre part un terrain plat le long de la route qui mène à l'habitat de San Castro, pour les autres tombes. Ce sont des tombes à chambre pourvue d'une voûte en berceau, avec ou sans dromos, ou bien des tombes à fosse, simplement creusées ou pourvues d'un parement à sec ou en maçonnerie; des caissons de bois comparables à ceux du pays vestin sont attestés. Comme au Cantone, des éléments de mobilier funéraire ont été déposés au-dessus de la tombe, peut-être liés à un repas funèbre. Le mobilier funéraire, qui permet la datation, est malheureusement très incomplet, car des fouilles clandestines ont précédé les fouilles officielles.

Ces tombes permettent peut-être des hypothèses sur ce que pouvaient être les tombes des époques antérieures, celles de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, voire celles du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Elles attestent des pratiques funéraires dans l'ensemble voisines de celles qui sont documentées chez les

<sup>63</sup> À propos de ces lits funéraires, *cf.* aussi C. Letta, *Due Letti funerari in osso dal centro italico-romano della Valle d'Amplero (Abruzzo)*, Rome, 1984 et la synthèse de M.-R. Copersino, IV. 2 *I Letti funerari in osso: analisi e confronti*, dans M.-R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 307-319.

Péligniens et cl tombes à fosse, à chambre pro qu'un mobilier trouvent le long entre les trois comportent pa paraît plus imp nous paraît co Chez les Vestin peut-être recot sont simpleme une plinthe au construites en peut-être que c en scène de ma

En effet, les au moins des t depuis la route *porta Ditis*.

Dans plusie d'Arciprete, de relation précise en relation ave Sandro D'Amat toute proche d *loculus* compo en dalles<sup>64</sup>. La de large à la b profondeur. Ell à la pente, deva sur la face ava profondeur du se trouvait 20 encastrée au-d 20 cm de haut. au-dessus du j

<sup>64</sup> À propos d relatione preliminar et C. Letta, *Gli Sc Decennio di ricerch*

ines vestines et du pays vestin, peint y ont été s beaucoup de nnes, ainsi que doute utilisées

s souvent. La irriture corres- dans le détail; de nourriture, ont renvoyer à us riches dans trouvéés dans plus riches. Et it au fond d'un : ainsi que les ilier funéraire

aussi, ont été tés, d'une part ucin, pour les ut le long de la autres tombes. te en berceau, e, simplement açonnerie; des i sont attestés. éraire ont été repas funèbre. malheureusement précédé les

es sur ce que res, celles de oire celles du ues funéraires ntées chez les

Péligniens et chez les Vestins, à savoir une opposition entre des tombes à fosse, plus ou moins élaborées elles-mêmes, et des tombes à chambre probablement caractéristiques des élites sociales, ainsi qu'un mobilier funéraire largement standardisé. Les nécropoles se trouvent le long d'axes de circulation. Il existe aussi des différences entre les trois peuples. Par exemple, les mobiliers funéraires ne comportent pas les mêmes éléments chez les trois peuples, et il paraît plus important chez les Vestins. Une différence importante nous paraît concerner la monumentalité des tombes à chambre. Chez les Vestins, ces tombes sont construites en maçonnerie, puis peut-être recouvertes par un tumulus. Chez les Péligniens, elles sont simplement creusées et discrètement mises en évidence par une plinthe au-dessus du dromos. Chez les Marses, elles sont construites en maçonnerie, comme chez les Vestins, et, autant peut-être que chez les Vestins, mais différemment, elles sont mises en scène de manière spectaculaire pour les passants.

En effet, les tombes marses, les tombes à chambre et une partie au moins des tombes à *loculus* ou fosse, sont nettement visibles depuis la route: c'est à cela que servent notamment les stèles à *porta Ditis*.

Dans plusieurs cas, tant à la nécropole du Cantone qu'à celle d'Arciprete, des stèles à *porta Ditis* ont été retrouvées *in situ*, en relation précise avec une tombe. Au Cantone, la tombe n° 28 était en relation avec une stèle de type II, n° 194 dans le corpus de Sandro D'Amato et Cesare Letta, retrouvée tombée en avant, mais toute proche de sa position originelle. Il s'agissait d'une tombe à *loculus* comportant un caisson à parois en maçonnerie et un toit en dalles<sup>64</sup>. La stèle à *porta Ditis* mesure 105,7 cm de haut, 74 cm de large à la base, 68,5 cm de large au sommet, et 18 à 32 cm de profondeur. Elle se trouvait encastrée dans un petit muret parallèle à la pente, devant les tombes proprement dites; ce muret s'appuyait sur la face avant des murs de la tombe, mais il n'atteignait pas la profondeur du plan de déposition du *loculus*: la base du muret se trouvait 20 cm au-dessus de celui-ci. La stèle elle-même était encastrée au-dessus d'une portion de muret qui atteignait environ 20 cm de haut. La base de la stèle se trouvait donc environ 40 cm au-dessus du plan de déposition. Ainsi, la *porta Ditis* ne corres-

<sup>64</sup> *Letti funerari in* Rome, 1984 et la *e confronti*, dans

<sup>64</sup> À propos de la tombe 28, *cfr.* Scavi nella zona di Amplero (Collelongo) - relazione preliminare 1975, dans *Studi classici e orientali*, 25, 1976, p. 137-138 et C. Letta, *Gli Scavi dell'università di Pisa presso Collelongo (L'Aquila)*, dans *Un Decennio di ricerche archeologiche*, 2, Rome, 1978, p. 536-539.

pondait pas au *loculus*, il s'agissait d'un élément symbolique<sup>65</sup>. Les parois latérales de la stèle, au-dessus de la partie encastrée dans le muret, sont brutes : dans ce contexte de monumentalisation, ce fait indique probablement que les flancs et le sommet des stèles n'étaient pas visibles. En effet, la pente du terrain parvenait jusqu'au sommet de la stèle ; seule la face avant, avec sa base encastrée dans le muret, apparaissait au regard des passants. La tombe 28 semble une des tombes les plus anciennes de la nécropole, datant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>66</sup>. C'est la tombe d'une défunte d'environ trente-cinq ans dont l'épithaphe est INSTACIA. N(umeri). F(ilia). A côté de la tombe 28, du côté gauche pour les passants, une autre tombe, la n° 28a, a été pillée par des fouilleurs clandestins, c'est-à-dire que le mobilier funéraire a disparu et que la datation n'est donc pas possible<sup>67</sup>. Le type architectural de la tombe est le même ; une stèle à *porta Ditis* de type II était encastrée dans le même muret que celui de la tombe n° 28, dont l'épithaphe est L(ucius). BRVTIVS. C(ai). F(ilius) ; les deux tombes étaient en relation étroite, puisque le mur latéral de l'une et de l'autre sont côte à côte. Lucius Bruttius pouvait donc être l'époux d'Instacia, et la tombe, dater de la même époque.

Ces découvertes permettent donc des hypothèses précises sur l'apparence de la nécropole aux yeux des passants, et sur la monumentalité que les Marses de San Castro ont voulu donner à leurs tombes, à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. La découverte, non pas *in situ*, mais du moins sur le site de la nécropole, de nombreuses autres stèles à *porta Ditis*, garantit que la reconstruction vaut pour l'ensemble de la nécropole du Cantone. La nécropole comportait des tombes réparties des deux côtés du vallon où elle se trouvait ; ces tombes étaient elles-mêmes, au moins du côté droit pour qui se rendait vers le lac Fucin, réparties sur deux files le long de la pente<sup>68</sup>. Les tombes devaient apparaître sous la forme de façades à *porta Ditis*, alignées en files, et reliées les unes aux autres, au moins pour partie, par des murets en *opus*

<sup>65</sup> Cela plaide plutôt pour une interprétation du motif de la *porta Ditis* comme renvoyant bel et bien à l'entrée des Enfers, et non comme renvoyant à une conception de la tombe comme maison du mort, porte comprise. À ce sujet, *cfr.* note 39.

<sup>66</sup> *Cfr.* les observations de S. Gelichi, *art. cit.*, p. 126 et note 20, outre les références indiquées à la note 63.

<sup>67</sup> *Cfr.* S. Gelichi, *art. cit.*, p. 125-126.

<sup>68</sup> Plan de la nécropole chez M. Paoletti, *L'Insediamento di Ampero e la Vallelonga*, dans U. Irti, G. Grossi et V. Pagani (éd.), *Il Fucino e le aree limitrofe nell'antichità - atti del convegno di archeologia, Avezzano, 10-11 novembre 1989*, s. l., s. n., 1991, p. 316, figure 13.

*incertum* ; murets  
Il ne paraît pas y  
et tombes à char  
communiquée pa  
monumentalité d

Les trouvaill  
conclusions très  
L'apparence des  
que celle des ton  
conserve une par  
de l'entrée, et ur  
chambre est légèr  
tait un mur de l  
servir à encadrer  
se seraient trouv  
de part et d'autre  
de la route qui fa  
un muret semble  
de la pente. Une  
qui mène à San C  
comportait une é  
proprement dite,  
à cette façade ; l  
l'apparence de c  
de reconstituer l  
en terrain-plat le  
tombe n° 6 qui e  
n'étaient-elles pa  
était derrière le r  
une différenciat  
tombes d'appareil  
à chambre, et des  
les tombes à foss  
dans les alentours  
En raison de fou  
n'est guère possil  
unes par rapport

Les tombes r  
seconde moitié  
comme monume  
à l'attention des  
cela paraît valoir  
parence était pa  
moins dans le se  
attesté.

symbolique<sup>65</sup>. Les  
 e encadrée dans  
 mentalisation, ce  
 ommet des stèles  
 arvenait jusqu'au  
 se encadrée dans  
 tombe 28 semble  
 ole, datant de la  
 t la tombe d'une  
 e est INSTACIA.  
 gauche pour les  
 ar des fouilleurs  
 a disparu et que  
 chitectural de la  
 II était encadrée  
 , dont l'épithaphe  
 ombes étaient en  
 t de l'autre sont  
 oux d'Instacia, et

ses précises sur  
 , et sur la monu-  
 i donner à leurs  
 avant notre ère.  
 sur le site de la  
 tis, garantit que  
 role du Cantone.  
 des deux côtés  
 elles-mêmes, au  
 Fucin, réparties  
 aient apparaître  
 n files, et reliées  
 murets en *opus*

a *porta Ditis* comme  
 oyant à une concep-  
 e sujet, *cf.* note 39.  
 e 20, outre les réfè-

*to di Amplero e la  
 o e le aree limitrofe  
 novembre 1989, s. l.,*

*incertum*; murets et stèles apparaissaient sur la pente du terrain. Il ne paraît pas y avoir eu de distinction entre tombes à *loculus* et tombes à chambre, c'est-à-dire que l'apparence monumentale communiquée par les stèles à *porta Ditis* était indépendante de la monumentalité de la sépulture proprement dite.

Les trouvailles de la nécropole d'Arciprete permettent des conclusions très voisines. Aucune stèle n'a été retrouvée en place. L'apparence des tombes à chambre paraît plus monumentale que celle des tombes du Cantone. La tombe n° 2, en particulier, conserve une partie de sa façade, qui comportait un arc au-dessus de l'entrée, et un bref dromos. La tombe n° 1, où l'entrée de la chambre est légèrement décentrée par rapport à la façade, comportait un mur de façade avec une base de pilastre, lequel pouvait servir à encadrer une stèle à *porta Ditis*. Dans celle-ci, les pilastres se seraient trouvés non pas sculptés sur la stèle, mais construits de part et d'autre de celle-ci. Ces deux tombes se trouvent le long de la route qui fait le tour du lac, c'est-à-dire au bas d'une pente; un muret semble avoir relié les tombes les unes aux autres, au bas de la pente. Une troisième tombe à chambre, le long de la route qui mène à San Castro, c'est-à-dire en terrain plat, la tombe n° 11, comportait une épaisse dalle et un élément de mur devant l'entrée proprement dite, encore une fois légèrement décentrée par rapport à cette façade; les données ne permettent guère de reconstituer l'apparence de cette tombe située en terrain plat. Il est difficile de reconstituer l'apparence des tombes à *loculus*, toutes situées en terrain plat le long de la route qui mène à San Castro, sauf la tombe n° 6 qui est alignée avec les tombes n° 1 et n° 2: peut-être n'étaient-elles pas signalées en surface. La tombe n° 6, en tout cas, était derrière le muret, sans que rien ne la signale. Ainsi, peut-être une différenciation sociale s'exprime-t-elle à Arciprete avec des tombes d'apparence et de structure plus monumentales, les tombes à chambre, et des tombes moins spectaculaires à tout point de vue, les tombes à fosse. Les stèles à *porta Ditis* retrouvées hors contexte dans les alentours peuvent avoir été liées à des tombes à chambre. En raison de fouilles clandestines avant les fouilles officielles, il n'est guère possible d'évaluer le mobilier funéraire des tombes les unes par rapport aux autres.

Les tombes marse paraissent ainsi, du moins à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, avoir été conçues comme monumentales au sens où elles étaient nettement signalées à l'attention des passants par les stèles à *porta Ditis*. À Arciprete, cela paraît valoir pour les tombes à chambre des élites, dont l'apparence était particulièrement spectaculaire; au Cantone, au moins dans le secteur documenté, un plus grand égalitarisme est attesté.

Les épitaphes, en ce qui les concerne, font partie de la stèle monumentale, elles en sont un constituant qui paraît obligatoire. Les données des stèles à *porta Ditis* plus anciennes ne permettent pas d'étendre ce schéma à l'époque tardo-républicaine sans restrictions : elles paraissent indiquer que ce ne sont pas les élites sociales qui ont établi la pratique des stèles à *porta Ditis*, mais plutôt des affranchis<sup>69</sup>. Il y a là une difficulté.

Le type des stèles à *porta Ditis*, par ailleurs, nous paraît attesté aussi en pays pélignien à la fin de la période républicaine : les stèles péligniennes à fronton triangulaire, en particulier les stèles avec rosette sculptée sur un fronton creusé, peuvent être considérées comme des stèles à *porta Ditis* du type III *b*, c'est-à-dire sans corniche pour délimiter la base rectangulaire ni le fronton triangulaire. Un point important nous paraît la présence fréquente de la rosette, élément iconographique bien attesté sur les stèles à *porta Ditis* du pays marse, le plus souvent parmi d'autres éléments iconographiques, il est vrai. Un autre point important est selon nous le formulaire trimembre attesté sur (8), et, avec changement du lexème verbal, sur (9), qui est caractéristique du pays pélignien à la même époque, sur des stèles à fronton triangulaire ou non, et qui est attesté uniquement pour des esclaves ou des affranchis ; la rareté des épitaphes marse ne permet pas d'affirmer si le formulaire est apparu chez les Marse ou chez les Péligniens, car elle peut expliquer pourquoi il est peu attesté en pays marse.

Les données marse, compliquées par les données des stèles de type III *b* péligniennes, dont le contexte archéologique n'est pas du tout connu, ne permettent donc pas une synthèse sur les tombes d'époque tardo-républicaine, leur apparence monumentale et les milieux sociaux qui en étaient les commanditaires. Il semble cependant que les milieux serviles, ou des milieux d'artisans comme les défunts de (12), aient joué un rôle important dans l'apparition du type des stèles à *porta Ditis*. Des relations existaient avec le pays pélignien, où ces stèles, sous la variante III *b*, sont adoptées dès avant la fin de la République. En pays pélignien, il n'est guère possible de savoir dans quel contexte et avec quelle apparence étaient employées ces stèles. Il semble, d'autre part, qu'au moins à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, les élites sociales

<sup>69</sup> Contrairement aux conclusions que C. Letta, *Dodici anni di ricerche dell'università di Pisa (dipartimento di scienze dell'antichità) in Abruzzo*, dans *Atti del I° Convegno regionale dei beni culturali ed ambientali d'Abruzzo*, Chieti, 1981, p. 39 tire de son rapide bilan des stèles à *porta Ditis* marse, qui ne prend pas en compte les différentes phases chronologiques.

ingénues marse des stèles à *porta* tion des descend Faut de docum tombes à chambi que celles-ci ado

Si ces hypotl épitaphes, et les rôle dans les sép moins chez les in que l'opposition apparue dès les d les Péligniens et tombes à fosse. et les autres ava déterminer, sino taient le type spe blicaine, quoi qu la documentatio intégrées dans le claves, affranchi

Au total, les : chez les Pélignie d'en juger, les M tants, notammer fosse, elles-mêm lier funéraire sta les trois peuples Vestins, plus tarc en os dans les to et autres milieux deux types de to à des rituels mal

Les tombes à inégale selon les surface par une ] distinguaient de avaient peut-être rence des tombe

<sup>70</sup> Dans la nécre vation, après un ra *Corfinium Sulmo*, F]

artie de la stèle  
raît obligatoire.  
s ne permettent  
ine sans restric-  
es élites sociales  
mais plutôt des

is paraît attesté  
publicaine: les  
culier les stèles  
nt être considé-  
est-à-dire sans  
ranton triangul-  
fréquente de la  
s stèles à *porta*  
éléments icono-  
est selon nous  
hangement du  
ays pélignien à  
aire ou non, et  
s affranchis; la  
ier si le formu-  
ns, car elle peut

es des stèles de  
ue n'est pas du  
sur les tombes  
mentale et les  
l semble cepen-  
ans comme les  
l'apparition du  
at avec le pays  
t adoptées dès  
il n'est guère  
elle apparence  
t, qu'au moins  
élites sociales

ingénues marse aient adopté pour leurs tombes à chambre le type des stèles à *porta Ditis*. Ceci peut renvoyer à la progressive intégration des descendants d'affranchis parmi les ingénus et les élites. Faute de documentation, il est impossible de savoir s'il a existé des tombes à chambre sans stèle, pour les élites sociales marse, avant que celles-ci adoptent le type des stèles à *porta Ditis*.

Si ces hypothèses sont correctes, cela peut indiquer que les épitaphes, et les stèles à *porta Ditis* en général, ne jouaient aucun rôle dans les sépultures marse avant la fin de la République, du moins chez les ingénus, pas plus que chez les Vestins. Il est probable que l'opposition entre tombes à chambre et tombes à *loculus* soit apparue dès les deux derniers siècles de la République, comme chez les Péligniens et chez les Vestins s'opposent tombes à chambre et tombes à fosse. Mais quelle monumentalité caractérisait les unes et les autres avant la fin de la République, il est impossible de le déterminer, sinon que des milieux le plus souvent serviles adoptaient le type spectaculaire des stèles à *porta Ditis*. À l'époque républicaine, quoi qu'il en soit, il semble bien, en l'état très lacunaire de la documentation, que les épitaphes n'aient pas été régulièrement intégrées dans les pratiques funéraires marse, hormis le cas d'esclaves, affranchis et personnages subalternes enrichis.

Au total, les sépultures attestées à l'époque tardo-républicaine chez les Péligniens, les Vestins, et, pour autant qu'il soit possible d'en juger, les Marse, comportaient des traits communs importants, notamment l'opposition entre tombes à chambre et tombes à fosse, elles-mêmes plus ou moins élaborées, la présence d'un mobilier funéraire standard dans les deux types de tombe, différent chez les trois peuples, il est vrai, et l'apparition, plus précoce chez les Vestins, plus tardive chez les deux autres peuples, de lits funéraires en os dans les tombes à chambre. L'opposition entre élites sociales et autres milieux apparaît au moins en partie dans l'opposition des deux types de tombes, mais les mobiliers standards, qui renvoient à des rituels malaisés à reconstituer, unissent tous les milieux.

Les tombes à chambre étaient cependant d'une monumentalité inégale selon les peuples. Les tombes péligniennes, signalées à la surface par une plinthe qui ne dépassait guère le niveau du sol<sup>70</sup>, se distinguaient des tombes vestines, peuple où les tombes à chambre avaient peut-être l'apparence d'imposants tumulus; quant à l'apparence des tombes marse, elle est impossible à reconstituer, hormis

li ricerca dell'uni-  
zzo, dans *Atti del*  
Chieti, 1981, p. 39  
nd pas en compte

<sup>70</sup> Dans la nécropole sud de Corfinium, c'est ce fait qui explique leur préservation, après un rapide enfouissement: *cfr.* Fr. van Wonterghem, *Superaequum Corfinium Sulmo*, Florence, 1984, p. 143 et p. 154.

le cas de tombes d'affranchis sans doute enrichis, qui employaient des stèles à *porta Ditis* pour signaler leur sépulture, celle-ci se trouvant sans doute sous une pente et la stèle au bas de celle-ci. Par ailleurs, il est possible de considérer que le soin apporté aux tombes à chambre vestines et sans doute marses, c'est-à-dire le choix de murs maçonnés, relève aussi d'un désir de monumentalité, qui s'oppose au simple creusement dans la roche sédimentaire attesté en pays pélignien.

La place des inscriptions chez les trois peuples apparaît encore plus variable. Chez les Péligniens, elle est devenue très tôt un élément courant, quoique nullement nécessaire. Des épitaphes sont employées sur des plinthes qui signalent en surface les tombes à chambre souterraines, dès le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère au moins ; il existe cependant des plinthes anépigraphes. Il semble que les tombes à fosse, dès la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, aient pu d'une façon ou d'une autre être soulignées par des stèles, dont plusieurs attestent une forme dérivée du type des stèles marses à *porta Ditis*. Cependant, les plinthes sont des éléments peu spectaculaires, qui renvoient à la simplicité de construction des tombes à chambre péligniennes. Il ne s'agit pas d'un élément d'ostentation, le nom des défunts n'est pas affiché spectaculairement. Deux plinthes au moins ont livré non pas seulement une formule onomastique, mais un poème épigraphique daté du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>71</sup>. Ces deux plinthes posent un problème pragmatique : elles n'étaient pas aisément lisibles, ni même visibles, compte tenu de la végétation, alors que l'une d'entre elles fait explicitement appel à la foule des passants.

La situation chez les Vestins apparaît exactement inverse. Les tombes des élites sont spectaculaires, si du moins il est vrai qu'elles

apparaissent cor  
édifiées en plain  
monumentalité :  
de la mise en val  
pas une marque  
sont capables d'  
nale, étant appa  
lits funéraires et  
funéraires, pas  
aux nombreuses

Le cas des M  
mentation. Les  
tardo-républicai  
pas déterminabl  
l'affichage du no  
enrichis employ  
paraissent avoir  
à *loculus*, le typ  
correspondance  
refusée apparem  
gration dans le c  
valeur. Il semble  
que les ingénus,  
type de monume

Dans les Abr  
nale spécifique,  
ostentatoire du r  
chez les Pélignie  
discret.

<sup>71</sup> Il s'agit des inscriptions R.S. Conway, *op. cit.*, n° 216 = E. Vetter, *op. cit.*, n° 213 = H. Rix, *Sabellische Texte - die Texte des Oskischen, Umbrischen und Süd-pikenischen*, Heidelberg, 2002, n° Pg 9 = M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° CORFINIVM 6 et *CIL IX* p. 678 = R. S. Conway, *op. cit.*, n° 218 = E. Vetter, *op. cit.*, n° 214 = *CIL I<sup>2</sup>* 3230 = H. Rix, *op. cit.*, n° Pg 10 = M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° CORFINIVM 11. La première présente une formule osque héritée PVVS. ECIC / LEXE, « vous qui avez lu ceci », à propos de laquelle *cfr.* E. Dupraz, *De la Poésie sud-picéniennne à la poésie nord-osque*, dans D. Petit et G.-J. Pinault (éd.), *La Langue poétique indo-européenne - actes du colloque de travail de la Société des Études Indo-Européennes (Indogermanische Gesellschaft / Society for Indo-European Studies) - Paris, 22-24 octobre 2003*, Louvain et Paris, 2006, p. 66-67. Cette formule est problématique pragmatiquement, puisque la plinthe mesure une trentaine de centimètres de haut, émergeait donc à peine du sol, et contraignait le passant à entrer dans la nécropole pour la lire.

apparaissent comme des tumuli le long des allées des nécropoles, édifiées en plaine. Mais elles ne comportent pas d'épithaphes. La monumentalité spectaculaire hypothétique ne s'accompagne pas de la mise en valeur écrite de la formule onomastique, et cela n'est pas une marque de conservatisme, puisque les sépultures vestines sont capables d'innovation au sein de la culture funéraire régionale, étant apparemment les plus anciennes à adopter le type des lits funéraires en os. L'écriture n'a pas de place dans les pratiques funéraires, pas même comme élément facultatif, contrairement aux nombreuses épithaphes péligiennes.

Le cas des Marses est le plus difficile à analyser, faute de documentation. Les élites sociales avaient certainement à l'époque tardo-républicaine des tombes à chambre, dont l'apparence n'est pas déterminable. Mais, comme les Vestins, ils ne pratiquaient pas l'affichage du nom des défunts. Seuls des affranchis ou des artisans enrichis employaient déjà des épithaphes : ce sont ces milieux qui paraissent avoir établi, peut-être pour signaler de simples tombes à *loculus*, le type spectaculaire des stèles à *porta Ditis* placées en correspondance de la tombe au bas d'une pente. Cette ostentation, refusée apparemment par les élites, signalait précisément leur intégration dans le corps civique, qui, récente, nécessitait une mise en valeur. Il semble que ce soit plus tard, après la fin de la République, que les ingénus, et les élites sociales elles-mêmes, aient repris ce type de monumentalisation.

Dans les Abruzzes, où est attestée une culture funéraire régionale spécifique, il n'y a pas de place pour la mise en valeur écrite ostentatoire du nom du défunt avant la fin de la République ; même chez les Péligiens, l'épithaphe est un élément facultatif et surtout discret.

Emmanuel DUPRAZ  
Université libre de Bruxelles

; *op. cit.*, n° 213 = *Südpikenischen*, INIVM 6 et *CIL* n° 214 = *CIL* I CORFINIVM 11. EXE, « vous qui l-picénienne à la oétique indo-euro-Éuropéennes » - Paris, 22-24 t problématique mètres de haut, ans la nécropole

ologia funeraria» ma  
rappresentazioni nel  
egno, lo « spazio della  
ni aspetti della docu-  
o senso. In primo luo-  
rafiche possono avere  
cord archeologico, di  
Esse offrono inoltre  
zione delle evidenze  
ricostruttivo e la van-  
nfine la testimonian-  
categorie concettuali  
unità antica. Alcuni  
liota (Cuma, Hippo-  
dicato.

aly, p. 109-119.

requently discussed  
s and writers, or in  
ved and processed.  
n societies, writing  
more so) than as a  
arly complex issue  
l behaviour. A high  
uld originally have  
n grave goods and  
ver, a considerable  
Italy are not grave  
out the purpose of  
xtension, the func-  
nction of the epi-  
g the deceased or  
function. This pa-  
of Puglia, a region  
and sealed tombs.

aica, p. 125-137.

comporre la topo-  
glomerati familia-  
recare conferme,  
izioni di possesso  
prattutto Cervete-  
aiche esterne alle  
è considerata uno  
gruppi gentilizi.  
di Norchia.

Valentina BELFIORE, *Definizioni locali di spazi tombali*, p. 141-163.

I concetti di pubblico/ privato sono considerati nel presente contributo in relazione alla terminologia individuante i luoghi funerari, in base al loro ricorrere in contesti diversi. Varie voci sono impiegate in etrusco per indicare un luogo circoscritto della tomba o la tomba stessa, connotandoli implicitamente come riservati (alla sepoltura, al defunto, al cerimoniale funebre) in epigrafi funerarie, dove la referenzialità del testo è solitamente diretta (si considerino le « iscrizioni di possesso », spesso contenenti anche definizioni dell'oggetto o luogo su cui sono apposte). Gli stessi termini possono talvolta anche riscontrarsi al di fuori della sfera funeraria, ad es. in iscrizioni a destinazione sacra, per definire un'area legata ad un diverso tipo di fruizione (in questo senso latamente « pubblico », quando non ufficiale). Il tipo di testo, la sua collocazione e la sua localizzazione geografica consentono alcune ipotesi sull'individuazione del luogo di riferimento e su come sia concepito quel determinato spazio.

Catherine COUSIN, *Typologie et fonction des didascalies dans l'imagerie funéraire étrusque*, p. 171-198.

Lors d'une communication antérieure sur le sujet, à l'École normale supérieure, rue d'Ulm, nous avons regardé l'origine des didascalies, ces sortes de « légendes » d'images, et la place qu'elles occupaient dans l'imagerie funéraire étrusque de Tarquinia et de *Volturni*. Nous avons depuis élargi notre corpus en prenant en compte toutes les didascalies des tombes étrusques (sauf celles de Bolsena), qu'elles soient sur une paroi tombale ou sur un objet du mobilier funéraire. Après avoir essayé d'établir d'éventuelles distinctions entre les didascalies que nous avons recensées afin d'en dresser une typologie, nous étudierons les relations qu'elles entretiennent avec les images et avec les autres types d'inscriptions. Nous nous demanderons alors dans quelle mesure les didascalies influent sur la signification de l'image et en quoi les images, les inscriptions et les didascalies sont liées à l'importance de la tombe et au statut social de la famille ou d'un personnage en particulier.

Emmanuel DUPRAZ, *Beaucoup d'inscriptions, peu d'inscriptions, pas d'inscriptions: les épitaphes péligniennes, marses et vestines à l'époque tardo-républicaine*, p. 201-233.

À l'époque tardo-républicaine, Péligniens, Marses et Vestins partagent une culture funéraire régionale commune, en dépit de variations caractéristiques de chacun de ces trois peuples des Abruzzes. Le traitement des épitaphes, par exemple, est très différent. Chez les Péligniens, les tombes à chambre, au moins depuis le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, sont couramment accompagnées d'épitaphes sur des plinthes de pierre disposées au-dessus d'un dromos. Chez les Vestins, à l'époque tardo-républicaine, la présence d'épitaphes est exceptionnelle et renvoie à un goût individuel et non à une pratique établie. Chez les Marses, des épitaphes isolées, retrouvées hors contexte, mais comparables aux épitaphes plus récentes des nécropoles du Cantone et d'Arciprete, semblent attester que dès le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère des épitaphes gravées sur des stèles en forme de *porta Ditis* ont pu être apposées sur la façade des tombes à chambre, à flanc de relief. Ainsi, les épitaphes, jusqu'à

la fin de la République, sont des éléments caractéristiques qui distinguent les trois peuples. L'unification des cultures funéraires de l'Italie est encore loin d'être effective à la fin de la République. Toutefois, il est difficile de déterminer quelle motivation était attachée aux épitaphes, lorsque celles-ci étaient présentes, et il peut sembler que l'épigraphie est un élément marginal dans l'ensemble des rituels et pratiques funéraires, qui est largement commun aux trois peuples concernés.

Daniele MARAS, *Storie di dono: l'oggetto parlante si racconta*, p. 239-251.

Sembra ormai assodato che il formulario del dono aristocratico, attestato in Etruria da una serie di iscrizioni tra il VII e la metà del VI secolo a.C., attinge ad una più ampia tradizione orale, della quale l'epigrafia conserva solo una traccia, documentando la fase finale di tale fenomeno.

Nell'ipotesi che le prime fasi della scrittura documentino spesso espressioni orali, con aspetti retorici e formulari trascritti dalle iscrizioni, l'a. dimostra come alcuni testi di dono più lunghi e complessi appartengano ad una tradizione più antica che includeva nel formulario di dono elementi della storia dell'oggetto, dalla produzione fino all'entrata nel circuito degli scambi.

Il confronto con la tradizione omerica e con la storia delle firme degli artigiani serve ad inquadrare il fenomeno del passaggio dalla formularità orale ad una scrittura, ancora in atto nell'età orientalizzante.

Giovanna BAGNASCO GIANNI *et alii*, *Segni eloquenti in necropoli e abitato*, p. 253-302.

Nel 2008-2009 è iniziata una ricerca su segni ricorrenti sui vasi del periodo orientalizzante e arcaico, provenienti sia da abitato sia da necropoli, immediatamente percepibili indipendentemente dalla conoscenza della scrittura e dunque come immagini prodotte da entrambi gli ambienti.

La ricerca è partita dal constatare la ripetitività di segni che hanno un'eloquenza visiva, determinata dal modo in cui essi si rapportano al proprio supporto epigrafico, che sembrerebbe alludere a un campo concettuale diverso rispetto a quello della scrittura. Lettere singole, segni alfabetiformi, contrassegni e loro combinazioni, sembrano infatti eludere la prospettiva linguistica. Ciò si verifica soprattutto quando questi segni si trovano combinati con iscrizioni più lunghe, di ben evidente contenuto linguistico, o con alfabetari. La documentazione etrusca, specialmente quella inerente al periodo orientalizzante mostra con chiarezza come il binomio fra segno e iscrizione costituisca invece il nucleo di un messaggio visivo connesso all'intimo meccanismo creativo della religione etrusca. I segni alfabetiformi potrebbero dunque significare concetti condivisi dalle comunità della Penisola antica e in particolare etrusche.

Da tale ricerca iniziale, presentata in questa sede, si è poi sviluppato il progetto IESP (International Etruscan Sigla Project), avviato congiuntamente dall'Università degli Studi di Milano e dalla Florida State University e tutt'ora in corso, diretto per la parte archeologica da G. Bagnasco Gianni, A. Gobbi e N. de Grummond e per la parte informatica da S. Valtolina. A più di cinque anni di distanza dal Convegno del gruppo EPIPOLEIS, tenutosi a Roma nel 2009, è dunque premessa necessaria specificare che il nostro contributo presenta i risultati acquisiti all'epoca e il repertorio analizzato fa riferimento a una chiusura bibliografica al

2009. Nostro primo segno epigrafico ricompare la loro funzione, in un contesto specifico.

Il lavoro si basa su una panoramica di epigrafi padane e quali abbiamo tre due elementi. Abilmente in senso epigrafico e conte

Gilles Van HEBBES, *tratuures dans*

Les éléments phiques de loin le même si le nombre de reprendre ce de de magistrat ou apparaissent surt ainsi de compren et quelles inform paces public et pr les types de cursu le II<sup>e</sup> siècles av. J. de cursus honoru l'histoire de cette

Adriano MAGGIANI p. 339-365.

Chiusi ha resti sono tutti iscritti la notorietà de lapideo, che infat possibile identific purtroppo acefalo rato disperso, e le quale è incisa l'a Philadelphia, apr coperchio, pur ra te nel simposio c un vistoso copric sacerdoti etrusch chiusina, purtrop tre monumenti, d sti personaggi.

attraverso l'epigra-  
-559.

internazionale e  
, mentre in vita si  
sta la dimensione  
issioni nelle scelte  
te un quadro ben  
delle origini geo-  
di «etnicità», che  
ubblica e profes-  
artire dalla forma  
la «città dei mor-  
insieme con l'ico-  
ingoli individui.

## INDEX

### INDEX DES NOMS DE LIEUX

- Abella, 293  
Abruzzes, 201, 209, 221, 233, 236,  
568 et n. 14, 568, 569, 579  
Acqua Acetosa Laurentina, 254, 263  
Actium, 509, 510, 511  
Adria, 287, 411  
Ager Hortanus, 147, 333  
Aguilar de Anguita, 497  
Aielli Alto, 217 n. 44  
Alba Fucens, 222, 223, 236  
Albano Laziale, 248  
Albanie, 505-518, 573  
Aleria, 306  
Alexandrie, 110 n. 22  
Alfedena, 128, 291, 294  
Alicante, 496  
Ampurias, 498 et n. 16, n. 17, 499  
Ancône, 512, 513, 529, 543, 544  
Andalousie, 496  
Angleterre, 10, 70  
Anxanum, 236  
Apollonia, 506 et n. 6, 509 n. 13  
Arabie, 537 n. 64  
Arbedo, 288, 302  
Arciprete, 225, 226, 227, 229  
Argos, 347, 358  
Aricie, 476 n. 49  
Arpinum, 512  
Aschi Alto, 221, 223  
Asciano, 147  
Athènes, 30, 71, 83, 84 et n. 68, 511  
n. 22, 530  
Nécropole du Céramique, 71, 83  
Attique, 12, 30, 153, 260 n. 26, 288,  
311 n. 9, 421 n. 3, 545  
Aveia, 207  
Avella, 263  
Badalona, 502 n. 45, n. 46  
Bandusia, 536  
Barcelone, 431 et n. 20, 433, 502  
n. 39, n. 45, n. 46  
Bas-Aragon, 500  
Bazzano, 207, 208 n. 18, 209, 210,  
211  
Belgique, 22  
Bisegna, 220, 223  
Blera, 126 n. 7  
Bologne, 20 n. 34, 242, 260, 263,  
265, 288, 312, 333, 508  
Benacci-Caprara, 288  
Certosa, 251 n. 59, 289  
deposito di San Francesco, 265  
nécropole dei Giardini Mar-  
gherita, 20 n. 34  
sepolcreto Arnoaldi, 273, 289,  
299  
sepolcreto Benacci, 261, 288,  
294  
Bolsena, 171, 386, 389, 393 n. 44,  
394 n. 48  
Bordeaux, 200  
Boston, 392, 424, 425, 428, 429,  
430 et n. 2  
Brindisi, 97 n. 112, 110 n. 20, 112  
n. 31  
Bruxelles, 305  
Byllis, 509, 512  
Caere, 49, 129 n. 22, 130, 131, 132,  
145, 147, 148, 153, 154, 156, 157,  
159, 160, 162, 166, 167, 168, 240,  
243, 259, 260 n. 18, 274 n. 65,  
287, 288, 293, 306, 312 n. 10, 313,  
314, 315, 325 n. 50, 326, 332, 333,

- 337, 370, 406, 407, 408, 415, 461  
n. 1, 567, 571  
Banditaccia, 125, 131, 159,  
254, 295, 567  
S. Antonio, 145, 146  
Tomba delle Iscrizioni, 406  
Tomba Regolini-Galassi, 130,  
199, 307  
Tombe des Clavtie, 148, 149  
Cambridge, 380, 387  
Cantone, 224, 225 et n. 61, 227, 229  
Canusium, 544  
Capestrano, 213  
Capoue, 51 n. 57, 263, 267, 274  
n. 65, 292, 295, 297, 301, 524, 539  
necropoli Fornaci, 272, n. 58  
Carovigno, 110 n. 20, 113 n. 34  
Casale del Fosso, 265, 274 n. 65  
Casale Pian Roseto, 279, 301, 303  
Casaletti di Ceri, 254, 263  
Caspe, 500  
Castel d'Asso, 125  
Castelletto Ticino, 259, 290  
Castellón, 502 n. 38, n. 46  
nécropole d'Orleyl, 498  
Castelluccio di Pienza, 246, 247  
Castiglione del Lago, 345  
Catalogne, 498  
Caunos, 530  
Cavallino, 110 n. 22  
Ceglie Messapico, 112-113 n. 31,  
113 n. 34  
Cham, 23  
Chicago, 361 et n. 47, n. 48, 362 et  
n. 48  
Chiusi, 144, 154, 163, 243, 316, 329  
n. 66, 333, 340, 345, 346, 348,  
351, 352 et n. 35, 355, 358, 359,  
362, 365, 373, 401 n. 1, 402, 403,  
404, 405, 408, 409, 410, 411, 415,  
416, 419-458, 490, 570, 571 et  
n. 22, 572  
tomba dei Tetina al Colle, 362  
Chypre, 526 n. 12  
Città della Pieve, 431 n. 20, 433,  
442  
Collelongo, 224  
Copenhagen, 235, 423, 448 n. 48  
Corchiano, 260 n. 18, 280, 283,  
301, 305  
Corcyre, 506  
Corfinium, 202 et n. 3, n. 4, 203  
n. 6, 206 et n. 12, 231 n. 70  
Corinthe, 506  
Corral de Saus, 501, n. 34  
Cortone, 157, 312 n. 10, 315, 317  
n. 23, 333, 414 et n. 4, 416  
Cos, 530  
Cumes, 45, 78, 79, 80, 81, 84, 85,  
86 n. 73, 91, 98, 323 n. 54, 546,  
551, 565  
Dalmatie, 510 n. 17, 514 n. 29  
Délos, 521-559, 561, 574  
Delphes, 76, 83, 345, 346, 347  
Dyrrachium (Épidamne), 505-519,  
573 et n. 26  
Egnazia, 96  
Égypte, 525, 526 n. 12, 530  
Ensérune, 497 n. 8, 501 n. 34  
Épire, 507, 573 n. 26  
Ercolano, 469 n. 33  
États-Unis, 10  
Falerii, 391  
Felsina, 427 et n. 13  
Ferento, 160, 368  
Fiesole, 315  
Florence, 339, 340, 341, 342, 352,  
353, 354, 356, 360, n. 47, 373,  
388, 389 n. 32, 394, 445, 459  
Fonte d'Amore, 202 et n. 3, 204  
Fossa, 207, 208 n. 19, n. 20, 209 et  
n. 21, 210, 211, 212, 213 et n. 34,  
214, 236  
Fratte, 49, 128, 270 n. 53, 277, 282,  
301  
Fucin (lac), 223, 225, 226, 228  
Gabii, 127  
Osteria dell'Osa, 127  
Gênes, 259, 291  
Géronville, 22  
Giubiasco, 288,  
Gnathia, 110 n.  
n. 31, 113 n. 3  
Gravisca, 283, 2  
Grotta della Poe  
Grotta Porcinar  
Gudo, 291  
Héraclée, 482 n.  
et n. 124, 489  
545  
Hipponion, 78,  
n. 73, 88, 92, 9  
Ibiza  
nécropole d  
496 n. 4  
Illyrie, 505, 507  
Industria, 471 n  
Ischia, 563  
Iuliobriga, 501  
Iulis, 67, 70 n. 1  
Japon, 19  
Kéos, 67  
La Alcudia de E  
La Joncosa, 498  
Lanuvium, 548,  
L'Aquila, 207  
Lecce, 78, 110 n.  
n. 36, 115 n. 4  
Lefkandi, 251, n.  
Leonessa, 236 e  
Locres, 89, 90 n  
Londres, 384,  
n. 33, 448 n. 4  
Lucérie, 465, 50  
Luco dei Marsi,  
Luxembourg, 2  
Luzaga, 497

423, 448 n. 48  
n. 18, 280, 283,

t n. 3, n. 4, 203  
2, 231 n. 70

1, n. 34  
n. 10, 315, 317  
t n. 4, 416

, 80, 81, 84, 85,  
, 323 n. 54, 546,

7, 514 n. 29  
1, 574  
15, 346, 347  
lamne), 505-519,

. 12, 530  
, 501 n. 34  
26  
3

3

), 341, 342, 352,  
360, n. 47, 373,  
94, 445, 459  
2 et n. 3, 204  
19, n. 20, 209 et  
12, 213 et n. 34,

) n. 53, 277, 282,

15, 226, 228

a, 127

Gênes, 259, 291  
Géronville, 22  
Giubiasco, 288, 299  
Gnathia, 110 n. 22, 111, 112 n. 27,  
n. 31, 113 n. 34, 114 n. 36  
Gravisca, 283, 298  
Grotta della Poesia, 117 et n. 45  
Grotta Porcinara, 117 et n. 45  
Gudo, 291

Héraclée, 482 n. 82, 485 n. 107, 488  
et n. 124, 489 n. 124, 492, 542,  
545  
Hipponion, 78, 80, 81 n. 55, 85, 86  
n. 73, 88, 92, 93, 94, 98

Ibiza  
nécropole de Puig dels Molins,  
496 n. 4

Illyrie, 505, 507, 573 n. 26  
Industria, 471 n. 33  
Ischia, 563  
Iuliobriga, 501 n. 33  
Iulis, 67, 70 n. 16, 76, 78, 101, 304

Japon, 19

Kéos, 67

La Alcudia de Elche, 501 n. 34  
La Joncosa, 498 n. 14  
Lanuvium, 548, 549  
L'Aquila, 207  
Lecce, 78, 110 n. 22, 113 n. 34, 114  
n. 36, 115 n. 40  
Lefkandi, 251, n. 59  
Leonessa, 236 et n. 3  
Locres, 89, 90 n. 86, 93, 94  
Londres, 384, 387, 395, 438 et  
n. 33, 448 n. 48  
Lucérie, 465, 509  
Luco dei Marsi, 224  
Luxembourg, 22  
Luzaga, 497

Macédoine, 110 n. 20, 506  
Malibu, 378 n. 9  
Manchester, 155, 156, 158, 167, 168  
Manduria, 96, 106  
Marruvium, 218 et n. 45, 224  
Marzabotto, 8 n. 1, 16 n. 26, 260,  
263, 267, 275, 282, 289, 290, 294,  
296, 299, 300, 302, 307  
Massarosa, 259, 260, 267, 282, 290,  
296  
Mesagne, 96, 110 n. 23, 113 n. 32,  
114 n. 36  
Messapie, 110-119, 121  
Milan, 253  
Minturne, 524  
Modène, 481 n. 71  
Montariolo di Borgorose, 128 n. 18  
Monteroni d'Arbia, 171  
Musarna, 126, 161 n. 83, 315, 320  
Naples, 9, 79, 383, 526, 542, 545,  
563  
Narce, 240, 241 n. 12, 242  
New York, 379, 380, 383 n. 18, 386,  
389, 391, 393 n. 44, 397, 425, 430  
n. 18  
Nocera Superiore, 267, 277, 291,  
296, 301  
Nola, 257, 281, 282, 283, 468 n. 32,  
470 n. 33, 478  
Norchia, 125, 126, 127, 137, 319  
Olbia, 85 n. 72  
Olympie, 372  
Ombrie, 172  
Opi (Samnium), 128  
Oria, 110 n. 20, n. 22, 113 n. 34, 113  
n. 34, 114 n. 36  
Monte Papalucio, 97  
Orte, 269, 281, 292, 295  
Orvieto, 127, 130 n. 26, 136, 137,  
149, 150, 151, 152, 157, 160, 171,  
172, 179, 182, 188 n. 27, 191, 199,  
235, 260, 280, 284, 295, 313, 332,  
333, 386, 393 n. 44, 405 et n. 4,  
427

- Belvedere, 267, n. 41, 284, 295  
 Crocifisso del Tufo, 125, 136,  
 137, 151, 162 n. 85, 567  
 Golini I, 157, 172, 173, 177,  
 178, 181, 191 n. 29 et n. 31,  
 193, 198, 372, 422 n. 3  
 Golini II, 191 n. 29 et n. 31,  
 193, 372  
 Tombe des Hescana, 172, 182,  
 183, 394 n. 49, 396 n. 51  
 Ostie, 461 n. 1, 470 n. 33, 483  
 Ostuni, 115 n. 40  
 S. Maria d'Agnano, 117 n. 45  
  
 Padula, 478  
 Palerme, 419 n. 1, 420, 429, 431,  
 433, 448 n. 48, 449, 450 et n. 49,  
 451 n. 53 et n. 54; 452, 454, 456  
 n. 59, 457 et n. 60, 542  
 Paris, 13, 381, 563  
 Pavie, 255, n. 6  
 Pech Maho, 498 n. 17, 501 n. 34  
 Pelinna, 92  
 Pergame, 372  
 Pérouse, 143, 144, 145, 147, 151,  
 152, 154, 162, 185, 402, 403, 404,  
 405, 408, 415, 416, 426, 446, 447  
 n. 46, 571  
 Pescina, 219, 223  
 Petelia, 550  
 Philadelphie, 344, 346, 350, 356,  
 357, 358  
 Philippes, 509 n. 11  
 Picardie, 7  
 Poggio Buco, 260, 261, 268, 284,  
 285, 292, 295  
 Poggio Picenze, 213 et n. 33  
 Poggio Sommavilla, 248 n. 46  
 Pompéi, 273, 298, 431 n. 21, 461  
 n. 1, 470 n. 33, 482 et n. 84, 483  
 Pontecagnano, 25, 36-57, 59-61,  
 128, 129 n. 21, 130, 139, 263, 267,  
 268, 269 et n. 47, 270 et n. 51, 272  
 et n. 57, 273 et n. 60, 281, 283,  
 291, 294, 296, 300, 302, 306, 564,  
 565  
  
 Nécropole occidentale de  
 Piazza Sabato, 54 n. 62, 56  
 Nécropole orientale, 42, 44, 45,  
 54  
 Oliveto Citra-Cairano, 41 n. 32,  
 55, 56 et n. 68, 59  
 Piazza Risorgimento, 45, 53,  
 54, 128, 129, 139, 255, 257,  
 258, 270 n. 49, 565, 567  
 Portugal, 499  
 Pouilles, 68, 86, 94, 97, 105-119,  
 566 et n. 9  
 Pouzzoles, 79, 463, 479, 487, 488  
 n. 117  
 Préneste, 322 n. 39, 378 n. 7, 379,  
 380, 387, 388, 399, 461 n. 1, 470  
 n. 33, 512  
 Princeton, 385  
 Providence, 280  
 Pyrgi, 131, 154, 158, 159, 160 n. 80,  
 161, 311 n. 9, 312, 314, 370  
  
 Quinto, 260 et n. 22, 288  
  
 Ravenne, 512  
 Rhénée, 512, 521-559, 574  
 Rhodes, 530  
 Riba de Saelices, 497  
 Rignano Flaminio, 297  
 Rome, 7, 12 et n. 13, 119, 131, 212  
 n. 31, 236, 242, 316, 317, 321, 322  
 n. 39, 323, 324, 327 n. 57, 329,  
 330, 331, 335, 336, 356, 364, 371,  
 407, 414, 415, 461-490, 506, 508,  
 545, 546, 558, 566 n. 11, 570 et  
 n. 20  
 Roselle, 260, 281, 282, 285, 286,  
 292, 298, 299  
 Rubiera, 312, 321 n. 38, 325, 326,  
 327, 333, 370  
 Rudiae, 110 n. 22, 113 n. 34  
  
 Sagonte, 501 n. 34, 502 et n. 46  
 Saint Pétersbourg, 382 n. 15  
 Salento, 95, 97  
 S. Antonio (sotto Cascina), 302  
  
 San Castro, 228  
 San Giovenale,  
 292, 307  
 San Polo d'Enza  
 296  
 San Sebastiano  
 223  
 Saragosse, 502  
 Sarsina, 461 n.  
 Sarteano, 357, 3  
 Satricum, 277 r  
 Saturnia, 245, 2  
 Σωφῆος, 549  
 Scodra, 506 n. 7  
 Sélinonte, 304  
 Sicile, 544  
 Sienna, 160, 43  
 Sovana, 298  
 Spina, 8 n. 1, 13  
 286, 287, 299  
 Valle Trebbi  
 Suessula, 129 n  
 Suisse, 23  
 Sulmo, 202, 204  
 Supinum, 223  
 Syracuse, 505, 1  
  
 Talamone, 281  
 Tarente, 107, 1  
 506, 542, 543  
 Tarquinia, 49, 1  
 135, 147, 148  
 n. 60, 159 n.  
 171, 172, 173  
 176, 177, 179  
 n. 48, 282, 29  
 n. 7, 312 n. 9,  
 318 n. 28, 31  
 323, 327, 32  
 n. 67, n. 68, 31  
 335, 337, 382  
 406, 407, 415  
 Tombe des  
 Tombe des  
 n. 18, 185  
 Tombe Bru

- occidentale de  
 to, 54 n. 62, 56  
 itale, 42, 44, 45,  
 urano, 41 n. 32,  
 l, 59  
 mento, 45, 53,  
 139, 255, 257,  
 l, 565, 567  
 4, 97, 105-119,  
 , 479, 487, 488  
 l, 378 n. 7, 379,  
 9, 461 n. 1, 470  
 l, 159, 160 n. 80,  
 , 314, 370  
 l, 288  
 59, 574  
 97  
 297  
 3, 119, 131, 212  
 16, 317, 321, 322  
 327 n. 57, 329,  
 6, 356, 364, 371,  
 1-490, 506, 508,  
 56 n. 11, 570 et  
 282, 285, 286,  
 n. 38, 325, 326,  
 113 n. 34  
 502 et n. 46  
 382 n. 15  
 ascina), 302  
 San Castro, 228, 229  
 San Giovenale, 260 n. 18, 283, 284,  
 292, 307  
 San Polo d'Enza, 267 et n. 43, 282,  
 296  
 San Sebastiano di Bisegna, 219,  
 223  
 Saragosse, 502 n. 38  
 Sarsina, 461 n. 1, 478, 479  
 Sarteano, 357, 360 et n. 46, 432  
 Satricum, 277 n. 73  
 Saturnia, 245, 298  
 Σαφῆς, 549  
 Scodra, 506 n. 7  
 Sélinonte, 304  
 Sicile, 544  
 Sienne, 160, 432  
 Sovana, 298  
 Spina, 8 n. 1, 13, 158, 263, 273, 282,  
 286, 287, 299  
 Valle Trebba, 13, 263 n. 33, 293  
 Suessula, 129 n. 22, 281, 283  
 Suisse, 23  
 Sulmo, 202, 204, 205  
 Supinum, 223  
 Syracuse, 505, 506, 512, 542  
 Talamone, 281  
 Tarente, 107, 110 n. 22, 119, 505,  
 506, 542, 543, 545  
 Tarquinia, 49, 126, 127, 130 n. 26,  
 135, 147, 148, 151, 153, 154, 156  
 n. 60, 159 n. 77, 160, 162, 166,  
 171, 172, 173, 174 et n. 5, 175,  
 176, 177, 179, 184, 185, 188, 269  
 n. 48, 282, 291, 298, 301, 302, 307  
 n. 7, 312 n. 9, 313, 314, 316, 317,  
 318 n. 28, 319, 320, 321 n. 38,  
 323, 327, 328, 329 n. 66, 330  
 n. 67, n. 68, 331 et n. 70, 332, 333,  
 335, 337, 382 et n. 16, 405 n. 4,  
 406, 407, 415, 434  
 Tombe des Anina, 172, 196  
 Tombe des Augures, 172, 184 et  
 n. 18, 185, 187  
 Tombe Bruschi, 434, 435  
 Tombe Cardarelli, 172, 184 et  
 n. 18  
 Tombe des Camna, 151  
 Tombe des Charons, 172, 197,  
 199  
 Tomba dei Demoni Azzurri,  
 436, 437 n. 31  
 Tomba dei Giocolieri, 172, 427  
 n. 13  
 Tomba dei Paprsina, 148  
 Tombe dell'Orco I, 172, 188,  
 190  
 Tombe dell'Orco II, 172, 188,  
 190  
 Tombe dell'Orco III, 188, 191,  
 192  
 Tombe des Boucliers, 321 n. 70  
 Tombe des Inscriptions, 172,  
 179 n. 13, 184  
 Tombe des Jongleurs, 181, 182  
 n. 14  
 Tombe du Mort, 179 n. 13  
 Tombe Querciola I, 172, 179 et  
 n. 13, 180 et n. 13, 434  
 Tombe Querciola II, 434 n. 28,  
 435, 436  
 Tombe 808, 199  
 Tombe 5636, 434, 435, 436  
 Tarragone, 184 n. 20, 502 n. 39,  
 n. 45  
 Teanum Apulum, 509  
 Terrateig, 502 n. 39  
 Teruel, 502 n. 38, n. 46  
 Thurium, 91  
 Tivoli, 248  
 Todi, 172, 248 n. 46  
 Torchiarolo, 96  
 Torrellas, 501 n. 33  
 Tragliatella, 312, 314, 326  
 Trasacco, 218, 223, 235, 236  
 Trébago, 501 n. 33  
 Tunisie, 315  
 Tuscania, 160, 388, 389 n. 32  
 Ugento, 110 n. 20, 113 n. 34  
 Ullastret, 498 n. 14, 501 n. 34

- Urso, 463 et n. 13, 473 n. 40, n. 42,  
474 n. 43, n. 44, 477, 479, 480  
Uxama, 501 n. 33  
Uzentum, 544
- Valderrobles, 500  
Valence, 502 n. 38, n. 40  
Valesio, 113 n. 32, 113 n. 34  
Varsovie, 277  
Vaste, 106, 110 n. 20, n. 22, 112  
    Alezio, 112, 113 n. 34  
    Fondo Melliche, 112  
    Piazza Dante, 117 n. 45  
Veio, 49, 183, 184 n. 19, 242, 245,  
248 n. 49, 277, 278, 297, 301, 316,  
337, 369  
    Casale del Fosso, 305  
Vélia, 542, 543, 545  
Venafrum, 509 et n. 14  
Vénétie, 21 n. 39  
Vetulonia, 245, 246, 327 et n. 57, 333
- Tomba del Duce, 241 n. 12  
Vibo Valentia, 86, 90 n. 84, 565  
Vico Equense, 267, 268, 294, 295  
Volterra, 153, 245, 246, 333, 393 et  
n. 45, 394, 414, 431  
Vulci, 49, 149, 150 n. 37, 151, 152,  
160, 161, 171, 172, 186, 187, 188  
et n. 28, 189, 266 n. 39, 276 n. 72,  
292, 301, 332, 333, 424, 430 n. 18  
    Tomba dei Tute, 149  
    Tombe de la Cuccumella, 329  
    n. 65  
    Tombe des Inscriptions, 150,  
151, 152  
    Tombe des Sarcophages, 150,  
151  
    Tombe François, 150, 151, 152,  
172, 186, 189, 193, 389
- Zug, 23

INDEX DES NOMS DE PERSONNES  
ET DE DIVINITÉS ANTIQUES

- Acca Larentia, 480 n. 71  
Achille, 250, 361 n. 47, 388  
Achmemrun, 187  
Acle, 187  
Admetus, 390, 392 et n. 41, 430  
Aemilii, 540  
Aesquillia Polla, 470 n. 33  
Afircina, 307  
Afuna, 421, 437 et n. 32, 445, 458 et  
n. 60, 459, 572  
    Larce Afuna, 457  
    Larth Afuna, 420, 421 et n. 2, 422,  
423, 429 et n. 16, 430 n. 19, 437,  
456  
    Larza Afuna, 421, 454, 455  
    Velche Afunaś, 456, 457  
    Hasti Afunei, 419-458, 572
- Ἀθηναίς, 533  
Agamemnon, 188, 250 n. 54, 358  
Agrippa, 510  
Aivas, 395  
Aivas Tlamunus, 187  
Aivas Vilatas, 187  
Ajax, 188, 361 n. 47, 395  
Alcestei, 391  
Alcestis, 390 n. 37, 392 et n. 41, 426  
n. 9, 430  
Alcsti, 430  
Alethna, 154, 161 n. 83, 319 n. 33,  
320  
Alexandre, 383, 384, 448  
Alθra, 131  
Alleius, 554  
M. Alleius Minius, 470 n. 33

- Ἄλλιος, 554  
Amana/Amuna,  
Amphiaros, 39  
Arnth Anes, 435  
Vel Anes Clauce  
Anina, 154, 157  
Ansia Rufa, 468  
Anthasi, 175  
Antoine, 463 n.  
509  
Apena, 136 n. 5  
Aphrodite, 95, 1  
Apicu, 131, 132  
Larθ Apicus, 13  
Aplu, 383 n. 18  
Apollo, 146 n. 2  
Heria Appia, 22  
Ravnthu Aprthi  
Aprodita, 95, 11  
Pesna Arcmsna  
Thanchvil Arnt  
455, 456, 457  
Arntni, 449, 450  
459, 572  
Vel Arntni, 422,  
451, 452  
Arnza, 189  
Ἄρταμοσία, 532  
Artile, 394  
Asclépios, 383  
Athana, 114 n.  
Athéna, 378  
Atmite, 391, 42  
Attale I<sup>er</sup>, 372  
Attus Naevius,  
Atunis, 382, 42  
Aufidius, 533  
Ἄύλλιος, 549, 55  
Ἀυίλλιος, 553  
Avdiis, 554 et n.  
Avilii, 539  
Q. Avilius, 545,  
ΑἸδεια, 554 et n.

, 241 n. 12  
 ) n. 84, 565  
 268, 294, 295  
 46, 333, 393 et  
 1  
 i. 37, 151, 152,  
 , 186, 187, 188  
 i. 39, 276 n. 72,  
 , 424, 430 n. 18  
 149  
 accumella, 329  
 criptions, 150,  
 cophages, 150,  
 , 150, 151, 152,  
 193, 389  
 50 n. 54, 358  
 7  
 395  
 92 et n. 41, 426  
 . 83, 319 n. 33,  
 , 448  
 70 n. 33

Ἄλλιος, 554  
 Amana/Amuna, 136 n. 56  
 Amphiaraos, 395  
 Arnth Anes, 435  
 Vel Anes Clauces, 362 n. 48  
 Anina, 154, 157, 172, 194, 319, 320  
 Ansia Rufa, 468 n. 31  
 Anthasi, 175  
 Antoine, 463 n. 13, 506 n. 7, 508,  
 509  
 Apena, 136 n. 56, 137 n. 57  
 Aphrodite, 95, 122, 378  
 Apicu, 131, 132  
 Larθ Apiquis, 131  
 Aplu, 383 n. 18  
 Apollo, 146 n. 22, 347, 399, 544  
 Heria Appia, 221  
 Ravnthu Aprthnai, 422 n. 3  
 Aprodita, 95, 114 n. 36  
 Pesna Arcmsnas Sveitmach, 188  
 Thanchvil Arntnei, 449, 450, 453,  
 455, 456, 457  
 Arntni, 449, 450 et n. 50, 451, 458,  
 459, 572  
 Vel Arntni, 422, 423, 429, 437, 449,  
 451, 452  
 Arnza, 189  
 Ἀρτεμισία, 532  
 Artile, 394  
 Asclépios, 383 n. 18  
 Athana, 114 n. 36  
 Athéna, 378  
 Atmite, 391, 427 n. 9  
 Attale I<sup>er</sup>, 372  
 Attus Naevius, 491  
 Atunis, 382, 425 et n. 8, 426 n. 10  
 Aufidius, 533  
 Ἀύλλιος, 549, 553  
 Ἀυίλλιος, 553  
 Avdiis, 554 et n. 149  
 Avilii, 539  
 Q. Avilius, 545, 548  
 Αἴδειες, 554 et n. 149

Bacchus, 85  
 Bakkhos, 323, n. 54  
 Baolihi, 113, n. 33  
 Brutus, 480, n. 71, 481, 482 et n. 80  
 Buthrotum, 509  
 Γεppαῖος, 537  
 Cacu, 394  
 Caecilia Metella, 236  
 Caesia Felicla, 513  
 Caios Caesios Anconeitos, 511,  
 512, 516  
 Caius Caesius Gratus, 513  
 Lucius Caesius Stephanio, 513  
 P. Caesius, 512, 513  
 Cafates/Cafatius, 368  
 Calaina, 386  
 Calchas, 389  
 Matve Cale, 135 n. 50, 199  
 Calpurena, 131  
 Marce Camitlnas, 188, 189  
 Camna, 161, n. 83  
 Larth Camnas, 152, 156  
 Camu, 126 n. 53  
 Canatnes, 129 n. 22  
 Caneθα, 129 n. 22  
 Canius, 129 n. 22  
 Caracalla, 506 n. 6  
 Cassandre, 448  
 Castor, 191  
 Castricii, 539, 540  
 Caton d'Utique, 480 n. 71  
 Ceisinie, 321  
 C. Cenucio(s) Clousino(s), 325  
 Cerbère, 432  
 Cérès, 122  
 Cerius/Cereiis, 537  
 César, 201, 463 n. 13, 507, 508, 509  
 Charon, 200  
 Charu, 193, 392 et n. 41, 395  
 Charun, 172, 193 n. 33, 194 et  
 n. 37, 195 et n. 37, n. 39, n. 40,  
 196, 427  
 Claudii, 480, n. 71, 481, n. 77  
 Cn. Clovatus, 470 n. 33  
 L. Cornelio L. f. Scipio, 323

- Cossinii, 539  
 Cracna, 393  
 Culśu, 435  
 Cumni, 439, 440 n. 36, 442 et n. 40  
 Cumni Thucernaś, 439, 440 n. 36  
 Cumnia, 443, 444  
 Sethre Curunas, 160  
 Caile Cutu, 130  
 Cuvsinu, 128  
  
 Damatra, 95, 114, 114 n. 36  
 dazimaihi, 121  
 Dazimas Verinetis, 112 n. 31  
 Dazomas Kakaraitihi, 112 n. 31  
 Déméter, 97, 98, 114, 122  
 Dionysos, 82 et n. 56, 383, 384  
 Dioscures, 191, 396, 397  
 Diva, 95  
 L. Domitius Sallentinus, 512  
 Drusus, 480 n. 71  
  
 Égisthe, 345, 347, 358  
 Eicrece, 175  
 Eita, 422, n. 3  
 Elachsantre, 384  
 Elina, 384  
 Énée, 476, n. 52  
 Epius, 216  
 Ermania, 384  
 Eros, 378, n. 7  
 Esplace, 383, n. 18  
 Étéocle, 362, n. 48  
 -*ethnace*. Hescanas, 182  
 Eutychès, 184, n. 20  
  
 C. Fabricius Luscinus, 480, n. 71,  
 481, 482, n. 82  
 Laris Fanurus, 175  
 Fasia, 387, 388  
 Felicinius, 537  
 Auvile Feluske, 327  
 Fivan[, 175  
 Fl. Rufinus, 184 n. 20  
 Flaviana, 136, n. 53  
 Fortuna Primigenia, 470 n. 33  
 Fufluns, 383, 384  
  
 Fulvii, 536 et n. 47  
 Q. Furius, 550  
  
 C. Genucius Clepsina, 325  
 Gerellani, 540, 548  
 Gerellanus, 537  
 Granii, 538, 548  
 Σπóριος Γράνιος Αὔλου, 552  
  
 Hadès, 87, 92, 93, 135, 172, 179,  
 190, 193, 198, 200, 236, 237, 347  
 n. 18, 422 n. 3  
 Hamphiare, 395  
 Avele Hampna, 130  
 Hélène, 381, 382, 399, 431 et n. 21  
 Héra, 191, 378, 385, 393  
 Aranth Heracanas, 181  
 Héraclès, 186 n. 25, 193, 393  
 Hercele, 379 n. 13, 381, 393  
 Hercle, 146 n. 22, 380, 381, 393  
 n. 46, 394, 399, 430  
 Hercule, 172, 191, 192, 248  
 Hereiis, 554 et n. 149  
 N. Herennius Celsus 470 n. 33  
 M. Herennius Epidianus, 470 n. 33  
 Heris, 554  
 Herius, 227 n. 50  
 Hermès, 426  
 Hermione, 399  
 Hescana, 394 n. 49, 396 n. 51  
 Hippodamie, 372  
 Hippolyte, 354  
 Hirtius, 480 n. 71, 482 n. 88  
 Horatius Balbus, 479  
 Hulchina, 136, n. 53  
 Hulχena/Hulχina, 136 n. 56  
 Larθia Hulχenas Velθurus cles, 130  
 n. 26  
 Hymenaios, 390  
  
 Θanarsiena/Oanursiena, 136 n. 56  
  
 Julie, 481 n. 71  
 Junon, 380, 399  
 Jupiter, 379 n. 13, 380, 381, 399  
 Αὔλος Καυκέλιος Κοῖντος, 547  
  
 Vel Kaikna, 20 n  
 Kane, 129  
 kantorrihi, 113 n  
 Kanuta, 129 n. 2  
 Kanuties, 129 n.  
 Γάειος Καστήρκιος  
 Kleopatra, 533  
 Κοῖντος Φούριος,  
 Korè, 94  
 Κοττει(ης), 554  
 Κοττι(ης), 554  
 Kurpu, 181  
 Kusnai, 248 n. 4  
 kuvei puleisnai,  
  
 Iaparedonas, 11.  
 Larcna, 446  
 Larecena, 126 n  
 Laricena/Larece  
 [L]a[rth]?, 175  
 Laris Larthiia, 1  
 Lasa, 385, 395, 3  
 Latinie, 126, n. 1  
 Latithe, 186  
 Lauchmsnei, 45  
 Léda, 191, 192  
 Ceisia Loucilia,  
 Lucullus, 481 n.  
  
 Macstrna, 188, 1  
 Malavisch, 387,  
 Larthi Marcnei,  
 n. 48  
 Matausnei, 443,  
 Matausni, 442 e  
 Matuna, 129 n.  
 ramtha matune  
 Larth Matves, 13  
 Mécène, 461 n.  
 Laris Meminie,  
 Ménélas, 250 n.  
 Menenius Agriū  
 Menerva, 383  
 Menrva, 378  
 Μερόπη Σπερτυνίω  
 Méryon, 250 n.

- ia, 325  
 ο, 552  
 135, 172, 179,  
 ), 236, 237, 347  
 99, 431 et n. 21  
 , 393  
 181  
 193, 393  
 381, 393  
 380, 381, 393  
 30  
 92, 248-  
 19  
 s 470 n. 33  
 ianus, 470 n. 33  
 396 n. 51  
 182 n. 88  
 79  
 3  
 36 n. 56  
 Ithurus cles, 130  
 ena, 136 n. 56  
 80, 381, 399  
 ov, 547  
 Vel Kaikna, 20 n. 34  
 Kane, 129  
*kantorrihi*, 113 n. 32  
*Kanuta*, 129 n. 22  
*Kanuties*, 129 n. 22  
 Γάσιος Κασίρκιος, 552  
 Kleopatra, 533  
 Κοίντος Φούριος, 532  
 Κορέ, 94  
 Κοτται(ης), 554  
 Κοττι(ης), 554  
 Kurpu, 181  
 Kusnai, 248 n. 49  
 kuvei puleisnai, 326 et n. 53, 336  
 laparedonas, 113 n. 33  
 Larcna, 446  
 Larecena, 126 n. 53  
 Laricena/Larecena, 126 n. 56  
 [L]a[rth]?, 175  
 Laris Larthiia, 175  
 Lasa, 385, 395, 396 n. 52, 397  
 Latinie, 126, n. 56  
 Latithe, 186  
 Lauchmsnei, 451  
 Léda, 191, 192  
 Ceisia Loucilia, 387, 388  
 Lucullus, 481 n. 71  
 Macstrna, 188, 367  
 Malavisch, 387, 388  
 Larthi Marcnei, 360-361 n. 47, 362,  
 n. 48  
 Matausnei, 443, 444, 43  
 Matausni, 442 et n. 40, 444 et n. 43  
 Matuna, 129 n. 22, 132, 306  
 ramtha matunei, 154  
 Larth Matves, 135 n. 50, 175, 199  
 Mécène, 461 n. 3, 484 n. 102  
 Laris Meminie, 130  
 Ménélas, 250 n. 54, 251 n. 62  
 Menenius Agrippa, 480 n. 71  
 Menerva, 383  
 Menrva, 378  
 Μερόπη Στερτινία Λευκίου Ρωμαία, 547  
 Méryon, 250 n. 54  
 Mexio, 387, 388  
 Μινῶτος Μινάτου (Σ)τήτος, 546  
 Minia Tertulla, 471, n. 33  
 M. Minius, 471, n. 33  
 Mithridate, 522  
 Mnémosyne, 87, 92  
 Mulvena, 136 n. 53  
 Munthuch, 387, 388  
 Θαναρχvil Muriia, 130  
 Murina, 450, 451  
 Larthi Murinei, 453  
 Μυρσίνη Έτορηία, 533, 547  
 Arnth Namultl, 451  
 Nanisieï, 185  
 Néoptolème, 345, 346  
 Nestor, 389  
 M. Ninius Eutychus Marcianus,  
 469 n. 33  
 Κοίντος Νόννεις, 552  
 Νόννεις, 555  
 Nonnii, 540, 554  
 Nucerinus, 175  
 Nucrtele, 175  
 Νόνιος, 554  
 Octave/Auguste, 335, 480 n. 71,  
 506 n. 7, 509 et n. 11, 510  
 n. 17, 511  
 Oenomaos, 341, 358, 372  
 Ofellii, 539  
 Όλόκιος, 537  
 Oppius, 481, n. 71, 482, n. 88  
 Oreste, 347, 358, 372  
 Orphée, 385 et n. 26  
 Ουερρίνιος, 537  
 Ουολόσιος, 554  
 Λεύκιος Όφέλλιος, 532  
 Paconii, 538, 539, 540, 548  
 Pansa, 480 n. 71, 482 n. 88  
 Laris Papatnas Velznach, 188  
 Pâris, 378, 379, 381, 384, 391,  
 431, 448, 449  
 Partunu, 312 n. 9, 321  
 Patrocle, 186

- Paul Émile, 506  
 Pélée, 386, 427 n. 12  
 Pélops, 341, 358, 372  
 Persée, 506  
 Perséphone, 92, 93, 94, 172, 179,  
 190, 193, 198, 422 n. 3  
 Pešente, 411  
 Πετέννιος, 537  
 Petinate Hescanas, 182  
 Petinius, 537  
 Petronii, 540  
 Petui, 185 n. 21  
 Petui Nanisieï, 183, 184  
 Petuvi, 185 n. 21  
 Petvi, 185 n. 21  
 Phelu[- -], 126  
 Phersipnai, 422 n. 3  
 Philétairos, 372  
 Philostrate d'Ascalon, 526  
 Pisentius, 411  
 Plaisena/Plaisina, 126 n. 56  
 Plotii, 540  
 L. Plotius Philippus, 539  
 Πλουτίδιος, 537  
 Plutius, 537  
 Πλωτία Πανδουσίνα, 536  
 Pollux, 191  
 Polynice, 362 n. 48  
 Polyphème, 191  
 Pomprée, 508, 509, 512  
 Pompeius Strabon, 508, 512  
 A. C. Poplicius Bibulus, 469 n. 33,  
 482 n. 88  
 Πόπλιος Αύιος Νεύγερ, 547, 553  
 Πόπλιος Πετρόνιος, 533  
 Πόπλιος Σήγιος Δέκμου, 552  
 Πόπλιος Τούτωριος, 552  
 M. Porcius Cato, 545  
 Porsenna, 367  
 Postumius Tubertus, 480 n. 71, 481  
 et n. 78, 482  
 Priam, 250  
 Caesi Prisniesi, 168  
 Prométhée, 383 n. 18, 389  
 Prumathe, 383 n. 18, 389  
 Laris Pulena, 368, 395, 396 n. 51  
 Pulfna, 444 et n. 43  
 Pulfna Canthusa, 444 n. 43  
 Punpu, 175  
 Punpuna, 129  
 Punpunn(a) Larice, 129 et n. 21  
 Larthi Purnei, 421, 437  
 Purni, 442 et n. 40  
 Pylade, 347  
 Pythagoras, 83 et n. 67  
 Ramaitela, 126 n. 56, 137 n. 57  
 Rasce, 188  
 Velyae Rasunie, 46, 47, 129, 567  
 Venela Rasunie, 46, 47, 129, 567  
 Rasunie(s), 45, 50, 54, 129, 139  
 Rath, 146 n. 22  
 Aranth Recieneies, 175  
 Avile Recieniies, 175  
 Thana Remazanei, 345  
 Remzna, 345, 360 n. 46, 444  
 Arnth Remzna, 344, 346, 349, 350,  
 357, 358  
 Arnza Remzna, 444  
 Vel Remzna, 444  
 T. Resius, 471 n. 33  
 Ritumena, 126 n. 53  
 Sallustius, 537, 538  
 Salluvius, 537, 538  
 Σαλούσιος, 537  
 Saties, 187  
 Vel Saties, 188, 189, 390  
 Saufeijs, 553  
 Σαυφήιος, 553  
 [Sc]andilia C(ai) l(i)berta [Pa]mphila,  
 515 et n. 34, 516, 517, 518, 573  
 C. Scandilius, 515, 573  
 Scipions, 323, 324, 330 n. 67, 337  
 Sehii, 538, 539, 540, 548  
 Arnth Seiate, 356, 358  
 Vel Seiate, 355  
 Q. Seius C(ai) f. Aim(ilia tribu), 517  
 Laris Sentinate Larcna, 362 n. 48  
 Seianti Vilia, 360  
 Γάιος Σήγιος Γναίος Ήρακλέων, 539  
 n. 69, 553  
 Γάιος Σήγιος  
 Αριστόμαχος, 51  
 Γναίος Σήγιος Γναίος  
 Quintus Seius, 5  
 Semla, 384  
 Semp. Diofanis,  
 Sentinate, 438,  
 446  
 Cae Sentinate, 3  
 La(rth?) Sentina  
 Larth Sentinate  
 Thana Sentinati  
 L. Sentius, 467 e  
 468 n. 29, 47  
 487 et n. 114,  
 Sentius Augurin  
 L. Sepunius San  
 Servius Tullius,  
 Setovia, 510 n. 1  
 Siccius Dentatu  
 Sisyphe, 188  
 Skanesna/[Ska]l  
 Skanesnas, 137  
 [Ska]nisnas, 137  
 Σλάκις, 556  
 Smurina, 126  
 Solon, 83  
 Ramatha Spesia  
 Velthur Spurin  
 T. Statilius Taur  
 Στλάκκιος, 553  
 Stertiniï, 540, 51  
 Συθιένα, 126 n.  
 Ser. Sulpicius S  
 P. Sulpicius Qui  
 Ser. Sulpicius R  
 Thanchvil Συπλι  
 Συντύχη Κάρπου,  
 Sylla, 480 n. 71  
 Σωφήιος, 553  
 Tamsnie, 154, 1  
 Taotor, 95, 114  
 Pava Tarchies, 1  
 Cneve Tarchur  
 189

- 44 n. 43  
 , 129 et n. 21  
 437  
 . 67  
 6, 137 n. 57  
 . 47, 129, 567  
 , 47, 129, 567  
 54, 129, 139  
 , 175  
 75  
 345  
 1. 46, 444  
 1, 346, 349, 350,  
 3  
 , 390  
 erta) [Pa]mphila,  
 17, 518, 573  
 573  
 330 n. 67, 337  
 ), 548  
 158  
 (ilia tribu), 517  
 cna, 362 n. 48  
 Ηρακλέων, 539  
 Γάιος Σήιος Γναίου Ρωμαῖος  
   Αριστόμαχος, 533  
 Γναῖος Σήιος Γναίου υἱός, 553  
 Quintus Seius, 514  
 Semla, 384  
 Semp. Diofanis, 184 n. 20  
 Sentinate, 438, 439, 440 et n. 37,  
   446  
 Cae Sentinate, 349, 351, 439  
 La(rth?) Sentinate, 358  
 Larth Sentinate Caesa, 361 n. 48  
 Thana Sentinati, 351, 355  
 L. Sentius, 467 et n. 24, n. 25, n. 26,  
   468 n. 29, 474 n. 43, 484, 485,  
   487 et n. 114, 489  
 Sentius Augurinus, 358  
 L. Sepunius Sandilianus, 470 n. 33  
 Servius Tullius, 367  
 Setovia, 510 n. 17  
 Siccius Dentatus, 480 n. 71  
 Sisyphe, 188  
 Skanesna/[Ska]nisna, 126 n. 56  
 Skanesnas, 137 n. 57  
 [Ska]nisnas, 137 n. 57  
 Σλάκις, 556  
 Smurina, 126  
 Solon, 83  
 Ramatha Spesias, 135, 305  
 Velthur Spurinna, 367  
 T. Statilius Taurus, 510 et n. 19  
 Στάλκιος, 553  
 Stertini, 540, 555  
 Suθiena, 126 n. 56  
 Ser. Sulpicius Ser. f. / Galba, 324  
 P. Sulpicius Quirinius, 469 n. 32  
 Ser. Sulpicius Rufus, 461  
 Thanchvil Šuplini, 439  
 Συντύχη Κάρπου, 532  
 Sylla, 480 n. 71  
 Σωφῆιος, 553  
 Tamsnie, 154, 157  
 Taotor, 95, 114 n. 36, 122  
 Pava Tarchies, 388, 389  
 Cneve Tarchunies Rumach, 188,  
   189  
 Tarquin l'Ancien, 567  
 Teitu, 186  
 Télémaque, 250 n. 54, 251 n. 62  
 Tequna, 136 n. 56  
 Termuna, 136 n. 53  
 Tetiie, 175  
 Aule Tetina, 451  
 Larth Tetina, 360, 361 n. 47  
 Arnth Tetnies, 424, 430 n. 19  
 Thanachvil, 173  
 Thanarsiie, 173  
 Thanatos, 390  
 Theanor, 84  
 Thesan, 389  
 Thésée, 188, 194  
 Thethis, 386, 388  
 Thétis, 427 n. 12  
 Tibère, 475 n. 47  
 Tinia, 382, 383 et n. 18, 384, 393  
 Tírésias, 188, 199  
 L. Titinius Sulpicianus, 509, 510,  
   511  
 Titio, 399  
 Τρέβιος, 533  
 Triesna/Triasna, 136 n. 56  
 Troanthes, 113, n. 32  
 Tuchulcha, 172, 193 et n. 33  
 Turan, 155, 378, 381, 382, 384, 387,  
   388, 399, 425 et n. 8, 426 n. 10  
 Tute, 149 n. 31  
 Tveθelie, 136 n. 56  
 Tyndare, 191, 192  
 Ulcius, 537  
 Larth Ulthes, 188  
 Ulysse, 191, 250 n. 54  
 Umaele, 385 et n. 26  
 Uni, 378, 379 n. 13, 381, 384, 393,  
   394  
 Urphe, 385 et n. 26  
 L. Urvineius Philomusus, 470, n. 33  
 Valerii, 480 n. 71  
 L. Valerius, 480 n. 71  
 P. Valerius Publicola, 480 n. 71,  
   481 et n. 78, 482 et n. 80

- Vallaos Dazetθihi, 112 n. 31  
 Vanth, 172, 193, 194, 196, 345, 346,  
 347 n. 18, 394, 395, 428, 435  
 Ve(ou) Anies, 174  
 Vecenes, 175  
 Vecenesmei[, 175  
 Vecenes Mei[, 175  
 Veie, 126  
 Arnth Velsi Cencu, 349  
 Velu, 365  
 Larθ Velu, 359  
 Larth Velcha, 321 n. 70, 422, n. 3  
 Velthur Velcha, 422 n. 3  
 Velchasna, 183, 184, 185, 200  
 Thefarie Velianas/Veliiunas, 131,  
 135, 154, 168  
 Larth Veliesia, 199  
 Larice Veliinas, 131, 135  
 Velu, 446  
 Velxa, 321  
 Venel, 173  
 Venthi Cau---- -plach[s], 188  
 Ventidia Piduta, 508, 516  
 Ventidia Tertia, 508, 516  
 P. Ventidius Bassus, 508, 509  
 P(ublius) Ventidius P(ublil) f(ilius)  
 Aem(ilia), 507, 509, 516  
 Vénus, 122, 191  
 Verrius, 537  
 Vhulvena/Fulvena, 136 n. 56  
 Vibia Placentina, 512  
 Arath Vinacna, 175  
 Aule Vipinas, 188  
 Caile Vipinas, 188  
 Vipinei Remznasa, 345  
 Ramtha Viśnai, 424 et n. 6, 428,  
 430 n. 19  
 Volusii, 555  
 Volusius, 554  
 Φιλκινίος, 537  
 Αἰὸλος Φλούειος Δέκμου Ῥωμαῖος,  
 536, 552  
 Zeus, 191, 381, 383, 384  
 Zeus Kataibates, 112 n. 30  
 Zipna, 382, 388  
 Zipu, 387

- CIE 669 411  
 CIE 904. 441, n.  
 CIE 808 151  
 CIE 809 151  
 CIE 1136 246  
 n. 33; 409  
 CIE 1154 409  
 CIE 1181 345, 1  
 CIE 1192 344  
 CIE 1194 345, 1  
 CIE 1195 345, 1  
 CIE 1197 345, 1  
 CIE 1223 359, 1  
 CIE 1224 359, 1  
 CIE 1225 359, 1  
 CIE 1226 359, 1  
 CIE 1227 359  
 CIE 1278 352, 1  
 CIE 1305 360 e  
 CIE 1306 360, 1  
 CIE 1307 345, 1  
 CIE 1372 409  
 CIE 1373 409  
 CIE 1453 432, 1  
 CIE 1516 357, 1  
 CIE 1517 360, 1  
 CIE 1518 360, 1  
 CIE 1773 447  
 CIE 1946 343  
 CIE 2280 343, 1  
 CIE 2499 447  
 CIE 2648 343, 1  
 CIE 2771 340, 1  
 CIE 3025 455  
 CIE 3189 154  
 CIE 3190 409  
 CIE 3230 316  
 CIE 3235 409  
 CIE 3858 143  
 CIE 3860 143  
 CIE 4538 151  
 CIE 4552 143  
 CIE 4950 411  
 CIE 4994 411  
 CIE 5000 411  
 CIE 5006 411

## INDEX DES INSCRIPTIONS CITÉES

- L'Année épigraphique*  
 AE, 1891, 166 470, n. 33  
 AE, 1906, 76 471, n. 34  
 AE, 1911, 71 470, n. 33  
 AE, 1912, 250 470, n. 33  
 AE, 1961, 326 470, n. 33; 471, n. 34  
 AE, 1968, 82 471, n. 34  
 AE, 1971, 74 471, n. 34  
 AE, 1971, 88 463, n. 12  
 AE, 1978, 741 513, n. 27  
 AE, 1984, 376 469, n. 32  
 AE, 1987, 65 a 481, n. 71  
 AE, 1992, 570 469, n. 32  
 AE, 1993, 110-111 467, n. 27  
 AE, 1993, 532 463, n. 18  
 AE, 1994, 598 469, n. 32  
 AE, 1994, 640 471, n. 33  
 AE, 1997, 584 471, n. 34  
 AE, 2000, 135 et 149 469, n. 33  
 AE, 2001, 796-797 483, n. 95  
 AE, 2004, 413 468, n. 31  
 AE, 2004, 433 463, n. 18  
 AE, 2005, 26 469, n. 33  
*Corpus Inscriptionum Etruscarum*  
 (CIE), Leipzig, 1893-  
 CIE 52 145  
 CIE 312 149  
 CIE 433 144  
 CIE 489 345

, 508, 509  
P(ublii) f(ilius)  
9, 516

136 n. 56  
12

345  
4 et n. 6, 428,

κμου Ῥωμαῖος,

384  
2 n. 30

n. 32  
n. 33  
n. 34  
469, n. 33  
83, n. 95  
1. 31  
1. 18  
33

*m Etruscarum*  
13-

- CIE 669 411  
CIE 904. 441, n. 38  
CIE 808 151  
CIE 809 151  
CIE 1136 246, n. 37; 247; 248,  
n. 33; 409  
CIE 1154 409  
CIE 1181 345, n. 14  
CIE 1192 344  
CIE 1194 345, n. 14  
CIE 1195 345, n. 14  
CIE 1197 345, n. 14  
CIE 1223 359, n. 45; 365, n. 52  
CIE 1224 359, n. 45  
CIE 1225 359, n. 45  
CIE 1226 359, n. 45  
CIE 1227 359  
CIE 1278 352, n. 36  
CIE 1305 360 et n. 47  
CIE 1306 360, n. 47; 361, n. 48  
CIE 1307 345, n. 14  
CIE 1372 409  
CIE 1373 409  
CIE 1453 432, n. 23  
CIE 1516 357, n. 41; 360, n. 46  
CIE 1517 360, n. 46  
CIE 1518 360, n. 46  
CIE 1773 447  
CIE 1946 343  
CIE 2280 343, n. 10  
CIE 2499 447  
CIE 2648 343, n. 10  
CIE 2771 340, n. 5  
CIE 3025 455  
CIE 3189 154  
CIE 3190 409  
CIE 3230 316  
CIE 3235 409  
CIE 3858 143  
CIE 3860 143  
CIE 4538 151  
CIE 4552 143  
CIE 4950 411  
CIE 4994 411  
CIE 5000 411  
CIE 5006 411  
CIE 5008 148  
CIE 5055 411  
CIE 5214 143; 148  
CIE 5247 150  
CIE 5250 151  
CIE 5276 188  
CIE 5278 150  
CIE 5279 150  
CIE 5311 150  
CIE 5320 151  
CIE 5348 175  
CIE 5353 175  
CIE 5442 160  
CIE 5470 151; 153  
CIE 5508 148  
CIE 5525 154  
CIE 5526 154; 157 et n. 67  
CIE 5543 157, n. 67  
CIE 5818 154  
CIE 5820 154  
CIE 5992 133; 567  
CIE 5997 131  
CIE 5998 131  
CIE 6060 153  
CIE 6083 148 et n. 27; 153  
CIE 6170 154  
CIE 6172 134  
CIE 6195 159  
CIE 6207 153  
CIE 6208 153  
CIE 6212 148  
CIE 6214 148  
CIE 6219 148  
CIE 6324 154  
CIE 6325 242  
CIE 6449 244; 245; 248, n. 46;  
249, n. 49  
CIE 6662 274, n. 65; 297  
CIE 6663 274, n. 65; 297  
CIE 6664 274, n. 65  
CIE 6665 274, n. 65; 297  
CIE 6666 274, n. 65; 297  
CIE 6667 274, n. 65; 297  
CIE 6673 242  
CIE 6677 279  
CIE 6703 243

- CIE 8214 326, n. 54  
 CIE 8293 275, n. 66  
 CIE 8383 260, n. 28; 275, n. 67;  
 283; 301  
 CIE 8437 272, n. 58; 274, n. 61;  
 297  
 CIE 8632 263 et n. 30; 292  
 CIE 8635 272, n. 58; 297  
 CIE 8636 274, n. 65  
 CIE 8649 267, n. 42; 269, n. 47;  
 270, n. 50; 295  
 CIE 8669 275, n. 66  
 CIE 8701 275, n. 67; 301  
 CIE 8709 281; 283  
 CIE 8728 257 et n. 13; 281  
 CIE 8734 283  
 CIE 8751 298  
 CIE 8760 272, n. 58; 273; 298  
 CIE 8791 270, n. 50; 295  
 CIE 8800 268; 270, n. 50; 295  
 CIE 8808 277; 301  
 CIE 8834 281  
 CIE 8839 130  
 CIE 8840 257, n. 14; 270, n. 49;  
 281  
 CIE 8841 129  
 CIE 8854 130  
 CIE 10129 301  
 CIE 10214 272, n. 58; 298  
 CIE 10361 272, n. 58; 298  
 CIE 10397 411  
 CIE 10456 283  
 CIE 10457 260, n. 18; 284; 292  
 CIE 10485 260, n. 18; 284  
 CIE 10488 260, n. 18; 284  
 CIE 10532 284  
 CIE 10534 270, n. 51; 284; 295  
 CIE 10680 191, n. 29; 192  
 CIE 10681 191, n. 29  
 CIE 10682 191, n. 29  
 CIE 10683 191, n. 29  
 CIE 10685 191, n. 31  
 CIE 10915 148  
 CIE 10935 292  
 CIE 10944 270, n. 50; 295  
 CIE 10969 292  
 CIE 10993 133, n. 40  
 CIE 11049 275, n. 66  
 CIE 11157 276, n. 72; 301  
 CIE 11169 133, n. 40  
 CIE 11277 284; 292  
 CIE 11281 260, n. 224; 261; 285  
 CIE 11282 260, n. 224; 261; 285  
 CIE 11283 260, n. 224; 261; 285  
 CIE 11284 266, n. 39; 270, n. 51;  
 285  
 CIE 11332 272, n. 58; 298  
 CIE 11451 272, n. 58; 298  
 CIE 11458 281  
 CIE 11472 281  
 CIE 11569 298  
 CIE 11631 260, n. 17; 285  
 CIE 11676 281  
 CIE 11729 292  
 CIE 11736 285  
 CIE 11746 285  
 CIE 11843 298  
 CIE 11855 281; 285  
 CIE 11897 274, n. 61, n. 62; 299  
 CIE 11963 299  
 CIE 11980 282  
  
*Corpus Inscriptionum Italicarum*  
 (CII), Turin, 1867-  
 CII 511 345, n. 14  
 CII 564 446  
 CII 582 447  
 CII 584 447  
 CII 611 447  
 CII 701 bis 340, n. 5  
 CII 709 352, n. 36  
 CII 791 bis 345, n. 14  
 CII 846 455  
 CII 902 bis 440, n. 38  
 CII 921 bis 440, n. 38  
 CII 922 bis 440, n. 38  
 CII 925 bis 440, n. 38  
 CII 1011 quater a-b 440, n. 38  
  
*Corpus Inscriptionum Latinarum*  
 (CIL), Berlin, 1863-  
 CIL I 3636 211, n. 31  
 CIL I<sup>p</sup> 498 46  
 CIL I<sup>p</sup> 7 324, n.  
 CIL I<sup>p</sup> 401 464,  
 CIL I<sup>p</sup> 591 467  
 n. 43; 484; 48  
 CIL I<sup>p</sup> 594 463,  
 CIL I<sup>p</sup> 695 324,  
 CIL I<sup>p</sup> 808-809 4  
 CIL I<sup>p</sup> 834 469,  
 CIL I<sup>p</sup> 838-839  
 n. 42, n. 43; 4  
 CIL I<sup>p</sup> 1259 211  
 CIL I<sup>p</sup> 1637 47C  
 CIL I<sup>p</sup> 1688 468  
 CIL I<sup>p</sup> 1765 214  
 CIL I<sup>p</sup> 1769 214  
 CIL I<sup>p</sup> 1771 219  
 CIL I<sup>p</sup> 1772 22C  
 CIL I<sup>p</sup> 1773 207  
 CIL I<sup>p</sup> 1780 207  
 CIL I<sup>p</sup> 1781 207  
 CIL I<sup>p</sup> 1782 207  
 CIL I<sup>p</sup> 1800 207  
 CIL I<sup>p</sup> 1808 211  
 CIL I<sup>p</sup> 1809 211  
 CIL I<sup>p</sup> 1811 211  
 CIL I<sup>p</sup> 1812 211  
 CIL I<sup>p</sup> 1813 211  
 CIL I<sup>p</sup> 1814 222  
 CIL I<sup>p</sup> 2123 469  
 CIL I<sup>p</sup> 2658 248  
 CIL I<sup>p</sup> 2659 248  
 CIL I<sup>p</sup> 2981 467  
 CIL I<sup>p</sup> 3124 539  
 CIL I<sup>p</sup> 3210 214  
 CIL I<sup>p</sup> 3213a 2C  
 CIL I<sup>p</sup> 3217 207  
 CIL I<sup>p</sup> 3219 205  
 CIL I<sup>p</sup> 3221 204  
 CIL I<sup>p</sup> 3258 212  
 CIL I<sup>p</sup> 3267 212  
 CIL I<sup>p</sup> 3271 212  
 CIL II 4314 184  
 CIL II 6144 504  
 CIL II-5 1022 4  
 CIL III 605 509

40  
56  
72; 301  
40  
2  
224; 261; 285  
224; 261; 285  
224; 261; 285  
39; 270, n. 51;

58; 298  
58; 298

7; 285

1, n. 62; 299

*um Italicarum*

4

8

8

8

8

440, n. 38

*m Latinarum*

1

- CIL P p. 498 464, n. 16  
 CIL P 7 324, n. 49  
 CIL P 401 464, n. 18  
 CIL P 591 467 et n. 27; 474, n. 42,  
 n. 43; 484; 485; 486  
 CIL P 594 463, n. 14  
 CIL P 695 324, n. 49  
 CIL P 808-809 486, n. 108; 491, n. 2  
 CIL P 834 469, n. 33  
 CIL P 838-839 467, n. 26; 474,  
 n. 42, n. 43; 487, n. 111  
 CIL P 1259 211, n. 32  
 CIL P 1637 470, n. 33  
 CIL P 1688 468, n. 31; 478  
 CIL P 1765 214  
 CIL P 1769 214  
 CIL P 1771 219  
 CIL P 1772 220  
 CIL P 1773 207, n. 15, n. 16  
 CIL P 1780 207, n. 15  
 CIL P 1781 207, n. 15  
 CIL P 1782 207, n. 15  
 CIL P 1800 207, n. 15  
 CIL P 1808 211, n. 31  
 CIL P 1809 211, n. 32; 220, n. 50  
 CIL P 1811 211, n. 32  
 CIL P 1812 211, n. 31  
 CIL P 1813 211, n. 31  
 CIL P 1814 222  
 CIL P 2123 469, n. 32; 479, n. 63  
 CIL P 2658 248  
 CIL P 2659 248  
 CIL P 2981 467, n. 26; 487, n. 111  
 CIL P 3124 539, n. 71  
 CIL P 3210 214; 218  
 CIL P 3213a 207, n. 15, n. 16  
 CIL P 3217 207, n. 15  
 CIL P 3219 205  
 CIL P 3221 204  
 CIL P 3258 212, n. 31  
 CIL P 3267 212, n. 31  
 CIL P 3271 212, n. 31  
 CIL II 4314 184, n. 20  
 CIL II 6144 504, n. 49  
 CIL II-5 1022 463, n. 14  
 CIL III 605 509, n. 15  
 CIL III 13701 513, n. 26  
 CIL V 1939 552  
 CIL V 7481 471, n. 33; 483, n. 91  
 CIL VI 1319 469, n. 33  
 CIL VI 3823 467, n. 27; 474, n. 44  
 CIL VI 6457 552  
 CIL VI 31577 467, n. 27  
 CIL VI 31599 469, n. 33  
 CIL VI 31614-31615 467, n. 26  
 CIL VI 41025 481, n. 71  
 CIL IX p. 678 232, n. 71  
 CIL IX p. 679 ad m 204  
 CIL IX 782 464, n. 18  
 CIL IX 3210 207, n. 15  
 CIL IX 3211 207, n. 15  
 CIL IX 3212 207, n. 15  
 CIL IX 3324 225, n. 61  
 CIL IX 3329 207, n. 15  
 CIL IX 3457 212, n. 31  
 CIL IX 3618 211, n. 31  
 CIL IX 3621 212, n. 31; 221, n. 50  
 CIL IX 3628 212, n. 31  
 CIL IX 3635 211, n. 31  
 CIL IX 3639 211, n. 31  
 CIL IX 3758 225, n. 61  
 CIL IX 3771 223, n. 54  
 CIL IX 3788 225, n. 61, n. 62  
 CIL IX 3817 214  
 CIL IX 3821 225, n. 61  
 CIL IX 3822 225, n. 61  
 CIL IX 3824 219  
 CIL IX 3827 220  
 CIL IX 3829 225, n. 61  
 CIL IX 3862 214  
 CIL IX 3906 222  
 CIL IX 6412 207, n. 15  
 CIL IX 6413 219  
 CIL X 292 468, n. 31  
 CIL X 996 471, n. 34  
 CIL X 997 470, n. 33  
 CIL X 998 470, n. 33  
 CIL X 1018 483, n. 95  
 CIL X 1065 470, n. 33  
 CIL X 1471 469, n. 33  
 CIL X 2717 471, n. 34  
 CIL X 3703 471, n. 34

- CIL X 4291 539, n. 71  
 CIL X 4876 509, n. 14  
 CIL XI 2236 411  
 CIL XI 2237 411  
 CIL XI 2392 411  
 CIL XI 2393 411  
 CIL XI 2406 411  
 CIL XI 2556 411  
 CIL XI 4812 471, n. 34  
 CIL XI 5029 471, n. 33; 483, n. 89  
 CIL XI 6528 469, n. 32  
 CIL XIV 3015 470, n. 33; 482,  
 n. 83; 483, n. 89, n. 91  
 CIL XIV 4494 470, n. 33; 483
- F. Bücheler (éd.), *Carmina Latina Epigraphica* (CLE), Leipzig, 1895-1897  
 CLE 65 552  
 CLE 1585 552
- Ephemeris Epigraphica* (EE), Rome, 1872-  
 EE, 2, 1875, p. 119-120 463, n. 13  
 EE, 8, 1899, 318 et 857 a 470, n. 33  
 EE, 8, 1899, 330 471, n. 34
- H. Rix, *Etruskische Texte* (ET), I-II, Tübingen, 1991:  
 Cm 2.37 155, n. 57; 166, n. 3  
 Cr 1.4 312, n. 10  
 Cr 1.135-138 129, n. 22  
 Cr 1.138 129, n. 22  
 Cr 1.161 154  
 Cr 2.32 131  
 Cr 2.72 132, n. 32  
 Cr 4.20 145  
 Cr 4.4 154; 160, n. 80; 167, n. 6; 168, n. 10; 314, n. 15  
 Cr 5.4 159; 312, n. 10  
 Cr 0.24 148  
 Cr 0.25 148  
 Cr 0.26 148  
 Cr 0.29 153  
 Cr 0.30 153  
 Cr 0.31 154; 166, n. 2
- Cr 0.34 153  
 Cr 0.35 148; 153  
 Ta 1.9 318, n. 28; 319  
 Ta 1.16 312, n. 9  
 Ta 1.17 311, n. 8; 312, n. 10  
 Ta 1.34 318, n. 30  
 Ta 1.35 160; 318, n. 28  
 Ta 1.58 318, n. 28; 319  
 Ta 1.96 319; 320  
 Ta 1.100 320  
 Ta 1.105 318, n. 28  
 Ta 1.108 320  
 Ta 1.109 320  
 Ta 1.121 319  
 Ta 1.133 148  
 Ta 1.150 435, n. 28  
 Ta 1.162 153; 318, n. 30; 319  
 Ta 1.170 154; 319  
 Ta 1.182 151; 153  
 Ta 1.183 318, n. 28  
 Ta 1.213 312, n. 9; 318, n. 30  
 Ta 1.259 314; 318, n. 28  
 Ta 1.280 157  
 Ta 5.2 154; 156, n. 60; 166, n. 4  
 Ta 7.13-29 135, n. 50  
 Ta 7.24 130, n. 26  
 Ta 7.29 175, n. 8  
 Ta 7.84 318, n. 28  
 Ta 8.1 314; 330, n. 68  
 Ta 0.21 148  
 AT 1.1 318, n. 30  
 AT 1.14 318, n. 28  
 AT 1.32 318, n. 27  
 AT 1.61 318, n. 28  
 AT 1.100 318, n. 28  
 AT 1.105 318 et n. 30; 319  
 AT 1.107 154; 156, n. 60; 158, n. 73  
 AT 1.108 318  
 AT 1.109 154; 156, n. 60; 158, n. 73; 318, n. 28  
 AT 1.148 162, n. 87  
 AT 1.170 318, n. 28  
 AT 1.171 318; 319  
 AT 1.184 318  
 AT 1.185 318, n. 28  
 AT 1.187 126, n. 7
- AT 5.1-2 315, n.  
 AH 1.38 148  
 AH 1.52 148  
 Vs 1.6 137, n. 5  
 Vs 1.22 137, n.  
 Vs 1.23 137, n.  
 Vs 1.25 137, n.  
 Vs 1.28 130, n.  
 Vs 1.32 151  
 Vs 1.42-43 136,  
 Vs 1.47 136, n.  
 Vs 1.51 130, n.  
 Vs 1.54 136, n.  
 Vs 1.55 136, n.  
 Vs 1.98 132, n.  
 Vs 1.99 130, n.  
 Vs 1.108 132, n.  
 Vs 1.120 132, n.  
 Vs 1.181 157  
 Vs 1.205 314  
 Vs 1.326 152  
 Vs 4.3 136, n. 5  
 Vs X.2 133, n. 3  
 Vs X.10 191, n.  
 Vc 1.13 314  
 Vc 1.16 151; 15  
 Vc 1.17 150  
 Vc 1.18-151  
 Vc 1.21 150  
 Vc 1.22 150  
 Vc 1.32 150; 15  
 Vc 1.48 151  
 Vc 1.57 151  
 Vc 1.65 151; 15  
 Vc 1.98 151  
 Vc 1.104 149  
 Vn 1.1 327  
 Vn 1.3 148  
 Vn 1.4 313, n. 1  
 Po 0.20 144  
 Vt 1.1 244, n. 3  
 Vt 3.6 153  
 Vt 4.1 145  
 Vt 4.5 159  
 As 1.67 144; 14  
 As 1.236 149

- 319  
312, n. 10  
n. 28  
; 319  
8  
3  
n. 30; 319  
3  
; 318, n. 30  
n. 28  
60; 166, n. 4  
50  
68  
3  
30; 319  
n. 60; 158, n. 73  
56, n. 60; 158,  
7  
3  
3  
AT 5.1-2 315, n. 19  
AH 1.38 148  
AH 1.52 148  
Vs 1.6 137, n. 57  
Vs 1.22 137, n. 57  
Vs 1.23 137, n. 57  
Vs 1.25 137, n. 57  
Vs 1.28 130, n. 26  
Vs 1.32 151  
Vs 1.42-43 136, n. 53  
Vs 1.47 136, n. 53  
Vs 1.51 130, n. 26  
Vs 1.54 136, n. 53  
Vs 1.55 136, n. 53  
Vs 1.98 132, n. 32; 137, n. 57; 152  
Vs 1.99 130, n. 26  
Vs 1.108 132, n. 32; 137, n. 57  
Vs 1.120 132, n. 32  
Vs 1.181 157  
Vs 1.205 314  
Vs 1.326 152  
Vs 4.3 136, n. 53  
Vs X.2 133, n. 38  
Vs X.10 191, n. 29  
Vc 1.13 314  
Vc 1.16 151; 152  
Vc 1.17 150  
Vc 1.18 151  
Vc 1.21 150  
Vc 1.22 150  
Vc 1.32 150; 152, n. 146  
Vc 1.48 151  
Vc 1.57 151  
Vc 1.65 151; 152, n. 48  
Vc 1.98 151  
Vc 1.104 149  
Vn 1.1 327  
Vn 1.3 148  
Vn 1.4 313, n. 13; 314  
Po 0.20 144  
Vt 1.1 244, n. 30  
Vt 3.6 153  
Vt 4.1 145  
Vt 4.5 159  
As 1.67 144; 145  
As 1.236 149  
As 1.266 149  
As 5.1 148  
Cl 1.29 355  
Cl 1.31 440  
Cl 1.64 444, n. 43  
Cl 1.65 442, n. 41  
Cl 1.83 438; 442, n. 41  
Cl 1.86 438; 439  
Cl 1.91 442, n. 41  
Cl 1.93 438  
Cl 1.153 442, n. 41  
Cl 1.155 442, n. 41  
Cl 1.201 442, n. 41  
Cl 1.206 442, n. 41  
Cl 1.208 442, n. 41  
Cl 1.211 129, n. 22  
Cl 1.291 443  
Cl 1.292 440; 442, n. 41; 443  
Cl 1.293 443  
Cl 1.294 442, n. 41  
Cl 1.322 442, n. 41  
Cl 1.335 360, n. 46  
Cl 1.336 360, n. 46  
Cl 1.358 442, n. 41  
Cl 1.366 442, n. 41  
Cl 1.370 432, n. 23  
Cl 1.520 133, n. 38  
Cl 1.660 440; 442, n. 41  
Cl 1.664 442, n. 41  
Cl 1.978 442, n. 41  
Cl 1.1115 442, n. 41  
Cl 1.1117 442, n. 41  
Cl 1.1130 312, n. 9  
Cl 1.1258 450, n. 50  
Cl 1.1259 450, n. 50  
Cl 1.1260 450, n. 50  
Cl 1.1261 450, n. 50  
Cl 1.1262 450, n. 50  
Cl 1.1263 450, n. 50  
Cl 1.1264 450, n. 50  
Cl 1.1265 450, n. 50  
Cl 1.1266 450, n. 50  
Cl 1.1267 442, n. 41; 450, n. 50  
Cl 1.1268 450, n. 50  
Cl 1.1269 450, n. 50  
Cl 1.1271 450, n. 50

- Cl 1.1273 447  
 Cl 1.1274 442, n. 41; 450, n. 50  
 Cl 1.1279 450, n. 50  
 Cl 1.1280 450, n. 50  
 Cl 1.1281 450, n. 50  
 Cl 1.1282 450, n. 50  
 Cl 1.1284 450, n. 50  
 Cl 1.1285 450, n. 50  
 Cl 1.1328 450; 456  
 Cl 1.1540 450, n. 50  
 Cl 1.1742 450  
 Cl 1.1779 432, n. 23  
 Cl 1.1849 439; 442, n. 41  
 Cl 1.1896 442, n. 41  
 Cl 1.1927 450, n. 50  
 Cl 1.1985 450 et n. 50  
 Cl 1.1986 450 et n. 50  
 Cl 1.2004 450; 451  
 Cl 1.2050 450  
 Cl 1.2139 442, n. 41  
 Cl 1.2312 444  
 Cl 1.2313 444  
 Cl 1.2314 444  
 Cl 1.2315 441; 442, n. 41; 443  
 Cl 1.2385 455  
 Cl 1.2402 451  
 Cl 1.2435 442, n. 41  
 Cl 1.2515 440; 441, n. 38  
 Cl 1.2516 440  
 Cl 1.2517 440  
 Cl 1.2566 453, n. 56; 455  
 Cl 1.2569 442, n. 41  
 Cl 1.2626 450, n. 50  
 Cl 1.2647 450  
 Cl 1.2717 450, n. 49  
 Cl 4.5 154  
 Cl 8.5 162, n. 87  
 Cl 8.6 154  
 Cl 0.23 163  
 Pe 1.22 185, n. 21  
 Pe 1.181 185, n. 21  
 Pe 1.185 185, n. 21  
 Pe 1.186 185, n. 21  
 Pe 1.188 185, n. 21  
 Pe 1.189 185, n. 21  
 Pe 1.190 185, n. 21  
 Pe 1.191 185, n. 21  
 Pe 1.408 143  
 Pe 1.410 143  
 Pe 1.632 162, n. 87  
 Pe 1.871 162, n. 87  
 Pe 1.896 162, n. 87  
 Pe 1.1224 143  
 Pe 5.2 162  
 Pe 8.4 151; 154  
 Co 1.3 143  
 Co 1.9 143  
 Co 1.12 143  
 Ar 1.17 133, n. 38  
 Ar 1.94 144  
 Fs 8.1-5 315, n. 19  
 Fe 1.2 312  
 Fe 1.11 312  
 Fe X.1 242, n. 22  
 Sp 0.7 153  
 Sp 2.75 134, n. 45  
 Ad 2.70-72 133, n. 40  
 Pa 1.2 325, n. 51; 336, n. 4  
 Af 8.1-8 315, n. 19  
 OA 3.9 153
- A. Degrassi, *Inscriptiones Latinae liberae Rei Publicae (ILLRP)*, Florence, 1957-1963  
 ILLRP 357 469, n. 33  
 ILLRP 485 467, n. 26  
 ILLRP 504 463, n. 18  
 ILLRP 574 468, n. 31  
 ILLRP 634 a 471, n. 34  
 ILLRP 650 470, n. 33  
 ILLRP 662 469, n. 32
- H. Dessau, *Inscriptiones Latinae Selectae (ILS)*, Berlin, 1892-1916  
 ILS 2227 509, n. 14  
 ILS 2678 509, n. 15  
 ILS 4912 463, n. 18  
 ILS 5430 468, n. 31  
 ILS 5862 469, n. 33  
 ILS 6082 467, n. 27  
 ILS 6087 463, n. 14  
 ILS 6256 470, n. 33
- ILS 6369 470, r  
 ILS 7846 469, r  
 ILS 8208 467, r  
 ILS 9494 470, r
- J. Untermann:  
*guarum Hisp*  
 IV, Wiesbader  
 MLH IV, K.6.1
- Notizie degli S*  
 (NSA), Rome,  
 NSA, 1910, p. 40
- H. Rix, *Sabellische Oskische Südpikenische*  
 2002  
 Pg 9 232, n. 71  
 Pg 10 232, n. 72  
 Pg 15 205; 207,  
 Pg 16 205; 207,  
 Pg 21 204  
 Pg 34 205  
 MV 6 552, n. 13  
 MV 7 555, n. 15  
 Sa 15 555, n. 15  
 Po 8 554, n. 150  
 Po 77 217, n. 4  
 Cm 14 C7 554,  
 Cm 14 C10 554  
 Cm 15 555, n. 1  
 Cm 18 551, n. 1  
 Lu 8 554, 150  
 Lu 40 551, n. 1  
 Lu 45 555, n. 1  
 tLu3 554, n. 15  
 tLu4 554, n. 15
- Rivista di Epigra*  
 REE 12, 1938, p  
 REE 22, 1952-53  
 457, n. 60  
 REE 27, 1959,  
 n. 14  
 REE 33, 1965, p.

- ILS 6369 470, n. 33  
 ILS 7846 469, n. 32  
 ILS 8208 467, n. 26  
 ILS 9494 470, n. 33
- J. Untermann: *Monumenta Linguarum Hispanicarum* (MLH), IV, Wiesbaden, 1997  
 MLH IV, K.6.1 497, n. 13
- Notizie degli Scavi di Antichità* (NSA), Rome, 1876-  
 NSA, 1910, p. 403 471, n. 34
- H. Rix, *Sabellische Texte - die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen* (ST), Heidelberg, 2002  
 Pg 9 232, n. 71  
 Pg 10 232, n. 71  
 Pg 15 205; 207, n. 16  
 Pg 16 205; 207, n. 16  
 Pg 21 204  
 Pg 34 205  
 MV 6 552, n. 130; 555, n. 157  
 MV 7 555, n. 157  
 Sa 15 555, n. 159  
 Po 8 554, n. 150  
 Po 77 217, n. 43  
 Cm 14 C7 554, 151  
 Cm 14 C10 554, 150  
 Cm 15 555, n. 159  
 Cm 18 551, n. 126  
 Lu 8 554, 150  
 Lu 40 551, n. 127  
 Lu 45 555, n. 159  
 tLu3 554, n. 152  
 tLu4 554, n. 152
- Rivista di Epigrafia Etrusca* (REE)  
 REE 12, 1938, p. 325 149, n. 32  
 REE 22, 1952-53, p. 312 453, n. 56; 457, n. 60  
 REE 27, 1959, p. 283, n° 13 144, n. 14  
 REE 33, 1965, p. 477, n° 8 148, n. 29  
 REE 33, 1965, n° 12 270, n. 53; 295  
 REE 37, 1969, n° 2 301  
 REE 38, 1970, n° 3 282  
 REE 40, 1972, n° 17 a 286; 293  
 REE 40, 1972, n° 69-73 191, n. 29  
 REE 40, 1972, n° 90 409  
 REE 41, 1973, n° 6 273; 274, n. 61, n. 62; 299  
 REE 41, 1973, n° 23 286  
 REE 42, 1974, n° 18 272, n. 58; 286; 299  
 REE 42, 1974, n° 125 286  
 REE 45, 1977, p. 287, n° 15 152, n. 47  
 REE 47, 1979, n° 28 265 et n. 37  
 REE 48, 1980, n° 14 299  
 REE 51, 1983, p. 237-239, n° 47 183, n. 17  
 REE 51, 1985, p. 224, n° 28 148, n. 30  
 REE 52, 1984 (1986), p. 239-244  
 REE 52, 1986, p. 284, n. 10 154, n. 52  
 REE 53, 1987, n° 16 277; 301; 302  
 REE 53, 1987, n° 17 270, n. 51; 296  
 REE 55, 1987-1988 314, n. 16  
 REE 57, 1991, n. 37 134  
 REE 58, 1992, n° 14 275, n. 67  
 REE 58, 1992, n. 34 155  
 REE 61, 1995, n° 9 302  
 REE 63, 1997, n° 7 409  
 REE 63, 1997, n° 8 409  
 REE 63, 1997, n° 9 409  
 REE 63, 1997, n° 11 409  
 REE 63, 1997, n° 47, p. 424 312, n. 9  
 REE 63, 1997, p. 383-385, n° 14-15 183, n. 16  
 REE 63, 1999, p. 392, n° 23 158, n. 75  
 REE 64, 2001, p. 221, n° 4 162, n. 4  
 REE 64, 2001, n° 29 130  
 REE 65-68, 2002, n° 71 242, n. 20  
 REE 65-68, 2002, p. 385-388, n° 84 129, n. 19
- 40  
 36, n. 4
- ptiones latinae*  
 e (ILLRP), Flo-
- 13  
 16  
 8  
 1  
 34  
 3  
 2
- ptiones Latinae*  
 lin, 1892-1916

REE 65-68, 2002, n° 87 129, n. 21  
 REE 65-68, 2002, n° 88 130  
 REE 69, 2003, p. 322-323, n. 30  
 311, n. 9  
 REE 70, 2004, n° 24 130  
 REE 70, 2004, n° 43 263; 264,  
 n. 35; 293  
 REE 71, 2005, n° 26-37 131, n. 27  
 REE 71, 2005, n° 58 263; 293  
 REE 73, 2007, n° 44 409  
 REE 75, 2009, n° 80 409  
 REE 76, 2010, n° 45 409  
 REE 78, 2012, n° 83 282  
 REE 74, 2011, n° 140 129, n. 22  
 REE 74, 2011, p. 142-146, n° 44-51  
 136, n. 51

*Supplementa Italica* (Suppl. It.).  
*Nuova serie*, Rome, 1981-  
*Suppl. It.*, 12, 1994, p. 53-54, n° 8  
 471, n. 33  
*Suppl. It.*, 15, n° 16 471, n. 34

E. Vetter, *Handbuch der italischen  
 Dialekte, 1, Texte mit Erklärung,  
 Glossen, Wörterverzeichnis*, Hei-  
 delberg, 1953  
 Ve 5 554, n. 149  
 Ve 205 207, n. 15, n. 16  
 Ve 210 a 205  
 Ve 210 b 204  
 Ve 213 205; 232, n. 71  
 Ve 214 232, n. 71

Ve 228i 463, n. 18  
 Ve 243 133, n. 40

M. Crawford (éd.), *Imagines Itali-  
 cae - a Corpus of Italic Inscrip-  
 tions*, Londres, 2011  
 n° CORFINIVM 6 232, n. 71  
 n° CORFINIVM 11 232, n. 71  
 n° POMPEI 68 217, n. 43  
 n° SVLMO 4 207, n. 15, n. 16  
 n° SVLMO 8, (2) 207, n. 15, n. 16  
 n° SVLMO 15 205  
 n° SVLMO 18 204  
 n° VENAFRVM 3 217, n. 43

S. D'Amato et C. Letta, *Epigrafia  
 della regione dei Marsi*, Milan,  
 1975

S. D'Amato et C. Letta (1975) n° 37  
 218

S. D'Amato et C. Letta (1975)  
 n° 105 221-222

S. D'Amato et C. Letta (1975)  
 n° 107 219-220

S. D'Amato et C. Letta (1975)  
 n° 108 220-221

S. D'Amato et C. Letta (1975)  
 n° 189 214-217

S. D'Amato et C. Letta (1975)  
 p. 352 218

S. D'Amato et C. Letta (1975)  
 p. 354 219

Marie-Lauren  
*miroirs des*

Mariassunta C  
 Pellegrino,  
*e prospettiv  
 razioni sul*

Discussion

Flavia FRISONI  
*l'interpretaz*

Discussion

Kathryn LOMA  
*Early Italy.*

Discussion

Giovanni COLO  
*arcaica ...*

Discussion

Valentina BELF  
 Discussion

Catherine Cou  
*l'imagerie fi*

Discussion

Emmanuel D  
*criptions, f  
 marses et v*

Discussion

Daniele F. M  
*racconta ...*